

GOUVERNEMENT

Feu vert pour l'importation de 10.000 bus

Le PM, Sifi Ghrieb, a présidé, jeudi, la cérémonie de remise d'autorisations dans le cadre de l'importation de 10 000 bus, en application des mesures décidées par le président de la République.



P 2

UNE CELLULE DE CRIMINELS PRÉPARAIT UN ATTENTAT À TAMANRASSET

L'ANP déjoue un acte terroriste

LIRE EN PAGE 4

64^E ANNIVERSAIRE DES MANIFESTATIONS DU 17 OCTOBRE 1961

L'engagement des émigrés algériens

LIRE EN PAGE 3



► **Le président Tebboune reçoit Djamilia Bouhired**
► **Le Moudaf salue le message du chef de l'État**

Le président Abdelmadjid Tebboune, a reçu jeudi dernier au siège de la Présidence de la République, la moudjahida Djamilia Bouhired

Ph : DR

SAHARA OCCIDENTAL

Le Mouvement des Non-alignés réaffirme son soutien à l'autodétermination

P 24

RECRUTEMENT À ALGÉRIE-POSTE

Le concours fixé au 30 octobre courant

P 6

POUR « VIOLATIONS GRAVES » DES DROITS DES ENFANTS MIGRANTS

La France accablée par le CRC onusien

P 17

HIPPODROME PARC DES LOISIRS - LAGHOUAT, CET APRÈS-MIDI À 16H00

De grandes surprises en vue

P 21

LES COURSES EN DIRECT

L'ÉDITO

Paris n'est pas une ville française comme une autre. C'est la capitale. Tout ce qui s'y passe est suivi, avec une extrême vigilance, par les plus hautes autorités françaises. Maurice Papon, préfet de police de Paris à l'époque, a seulement publié le communiqué qui « conseille de la façon la plus pressante aux travailleurs algériens de s'abstenir de circuler la nuit dans les rues de Paris et de la banlieue parisienne, et plus particulièrement entre 20 h 30 et 5 h 30 du matin ». Le couvre-feu, lui, a été décidé, le 5 octobre 1961 par un conseil interministériel. Rappelons qu'à l'époque le ministre de l'intérieur français, supérieur direct de Papon, était Roger Frey. Rappelons également que le premier ministre, supérieur direct de Roger Frey, à l'époque, était Michel Debré. Son profil ? Il présenta sa démission, une première fois le 18 août 1961 au général De Gaulle qui l'a refusée. La seconde fois, le 14 avril 1962 juste après le cessez-le-feu du 19 mars 1962, elle fut acceptée. Il est de notoriété publique que Michel Debré était un farouche partisan de l'Algérie françai-

La « civilisation » sauvage

se. Récapitulons : lorsque les émigrés algériens décidèrent de sortir manifester pacifiquement le 17 octobre 1961, malgré le couvre-feu décidé contre eux, Maurice Papon n'était que le dernier maillon d'une hiérarchie composée, dans l'ordre par le président de la République De Gaulle, le premier ministre Debré et le ministre de l'intérieur Frey. Ils sont coupables solidairement des massacres commis contre les Algériens qui ont été jetés dans la Seine par les policiers français. Toute la mauvaise foi française est contenue dans l'article consacré à ce massacre publié, hier, par le quotidien français « La Croix ». Il y est écrit, entre autres, « La violence de la répression du 17 octobre 1961 ne fait plus débat aujourd'hui, mais l'identité de ses responsables reste igno-

rée... ». Quels commentaires peut-on opposer à la bêtise humaine ? Les Algériens étaient sortis manifester pacifiquement en famille. Ils étaient loin de deviner le sort qui leur sera réservé ainsi qu'à leurs enfants comme l'adolescente de 15 ans, Fatima Beddar qui fut massacrée avant d'être jetée dans la Seine. Son corps fut retrouvé au milieu de plusieurs autres cadavres « coincés dans la septième écluse du canal Saint-Denis ». Ces massacres sont la preuve que les violences et la sauvagerie n'ont pas été, uniquement, le fait des « autorités coloniales ». La France a colonisé l'Algérie, en 1830, par la violence. Une violence qui n'a jamais cessé jusqu'au moment du départ d'Algérie, en 1962. Voilà la vérité que les historiens français tentent de travestir. Ne comptez pas sur eux pour suspecter Debré, qui ne cachait pas « son Algérie-française », d'avoir ordonné et couvert ce massacre. S'il fallait une nouvelle preuve de l'impérieuse nécessité d'écrire nous-mêmes notre histoire, le massacre du 17 octobre 1961 en France, nous la donne. Le racisme, la haine et la sauvagerie venaient de Paris avant de se répandre dans l'Algérie colonisée. Pardon, « annexée » !

Zouhir Mebarki

SIFI GHRIEB PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE REMISE D'AUTORISATIONS

Feu vert pour l'importation de 10 000 bus

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé jeudi, la cérémonie de remise d'autorisations dans le cadre de l'importation de 10.000 bus, en application des mesures décidées par le président de la République.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des engagements du président de la République, visant à renforcer le parc national de transport, notamment le transport public. La cérémonie s'est déroulée au terme de la visite de travail effectuée par Sifi Ghrieb dans la wilaya de Chlef, chargé par le président de la République. Par la même occasion, des conventions ont été signées entre la Bourse algérienne de la sous-traitance et du partenariat Ouest (BSTPO) et des représentants d'usines de pièces de rechange et de sous-traitants locaux, en vue d'augmenter le taux d'intégration nationale dans le domaine de l'industrie mécanique et d'étendre cette expérience à d'autres produits à l'avenir. Lors de cette visite, Ghrieb a abordé l'industrie mécanique en affirmant que l'Algérie avait commencé à poser les bases de l'industrie mécanique, en concrétisation des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à bâtir une industrie nationale intégrée dans ce domaine. Dans ce cadre, il a procédé à l'inauguration d'une unité de fabrication de bus, de camions et de pièces détachées pour véhicules, au sein de l'usine PENG-PU, dans la commune d'Oum Drou. Ou il a affirmé, que ses services «suivront rigoureusement toutes les démarches visant à aug-



menter le taux d'intégration, afin d'éviter de reproduire les expériences antérieures». Le Premier ministre a invité, dans ce sens, les industriels à «dresser une liste des composants actuellement importés, en vue de les produire localement par des entreprises nationales, ce qui renforcera la main d'œuvre locale».

LES BASES DE L'INDUSTRIE MÉCANIQUE

Ghrieb également souligné l'attachement du Gouvernement à «lancer une véritable industrie mettant à contribution l'ensemble des acteurs de la sous-traitance», affirmant que «l'Algérie a commencé à poser les bases de l'industrie mécanique». Soulignant que les instructions du président de la République «constitueront le point de départ de tout programme gouvernemental», Ghrieb a appelé l'ensemble des départements ministériels à veiller à la mise en œuvre de ces programmes. Il a, en outre, fait savoir que ses services s'attelaient à «programmer d'autres étapes économiques pour traduire les efforts du Gouvernement

en chiffres». Le Premier ministre a commencé sa visite dans la wilaya de Chlef au complexe industriel CAPTEN à Ténès, spécialisé dans la fabrication des conserves de produits de la pêche, qui s'inscrit dans le cadre de la récupération des fonds et biens confisqués par des décisions de justice définitives, en application des engagements du président de la République. Inspectant ce complexe industriel relevant du groupe AGRODIV, le Premier ministre a souligné la nécessité d'«accélérer le processus de relance de cette unité industrielle et de mise en œuvre de ses projets d'extension, en vue de contribuer à la création d'emplois dans la wilaya». Il a exhorté les responsables du projet à «élaborer, d'ici la semaine prochaine, une feuille de route précisant les délais d'extension, les enveloppes budgétaires allouées à cet effet et les perspectives de partenariats envisageables».

Par la suite il a inspecté à Oued Sly, le projet de l'Unité de réhabilitation et d'extension des équipements de production de verre de table au

niveau de la Nouvelle verrerie de Chlef NOVER, filiale de l'Entreprise nationale des verres et abrasifs (ENAVA), où il a souligné la nécessité d'«accélérer l'intégration de cette unité dans la démarche de renforcement de la production nationale et de réduction de l'importation de ces produits». Par ailleurs, à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, marquant le 64e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961, le Premier ministre a observé une minute de silence à la mémoire des martyrs. Après avoir évoqué les sacrifices consentis par les valeureux martyrs, il a souligné que «le peuple algérien a prouvé sa cohésion tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger», ajoutant que «le message des martyrs se perpétue aujourd'hui à travers l'édification d'une Algérie nouvelle victorieuse». Lors de cette visite, le Premier ministre était accompagné du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud et du ministre de l'Industrie, Yahia Bachir.

Sarah O.

PLF-2026

Nouveau modèle de prévisions macroéconomiques

Le directeur général de la prévision et des politiques au ministère des Finances, Sid Ahmed Louahadj, a souligné que le ministère a adopté, dans le cadre du projet de Loi de finances (PLF) 2026, un nouveau modèle de prévisions macroéconomiques, développé en partenariat avec la Banque mondiale, en vue d'optimiser la fiabilité des prévisions et de suivre les mutations économiques et financières. S'exprimant devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), Louahadj a exposé les grandes orientations du cadrage macroéconomique et des prévisions budgétaires pour la période 2026-2028, selon un communiqué de l'APN. Le responsable a précisé, dans ce cadre, que la Direction générale de la prévision et des politiques a adopté ce nouveau modèle pour renforcer la fiabilité des prévisions et suivre les mutations économiques et financières. Selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI) (mise à jour de juillet 2025), l'économie mondiale devrait croître de 3,5% en 2026, contre 2,6% en 2025 et 1,9% en 2024, dans un contexte de ralentissement de l'inflation dû à la baisse de la demande, à la diminution des prix de l'énergie et à la stabilité relative des cours du pétrole, a-t-il fait observer.

Au niveau national, Louahadj a affirmé que l'activité économique a poursuivi son amélioration au premier trimestre 2025, enregistrant une croissance de 4,5%, portée par les performances des secteurs hors hydrocarbures, dont le taux de croissance a atteint 5,7%. Le taux d'inflation est retombé à 3,25% fin juin 2025, après avoir atteint 4,06% à la même période de 2024, grâce à la baisse des prix des produits alimentaires et à une légère diminution des prix des services. S'agissant du cadrage macroéconomique et budgétaire 2026-2028, Louahadj a précisé qu'un prix de référence du baril de pétrole de 70 dollars a été retenu avec un prix de marché de 60 dollars, tout en prévoyant une baisse du volume d'exportation d'hydrocarbures sur la même période, compensée par l'amélioration des performances des secteurs de l'agriculture, du bâtiment, de l'industrie et des services, garantissant ainsi une croissance équilibrée et soutenant la stabilité financière.

S. O.

RÉGULARISATION DES CONSTRUCTIONS INACHEVÉES

1,165 million de dossiers en cours d'examen

Lors d'une plénière au Sénat, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a fait savoir que son département s'apprêtait à finaliser l'élaboration de la nouvelle loi sur l'urbanisme, ainsi que d'une loi relative aux constructions inachevées, deux textes qui visent à «transformer le paysage urbain du pays et permettront de résoudre de nombreuses problématiques soulevées dans ce domaine. Dans ce contexte, le ministre a tenu à rappeler que le nombre de dossiers de régularisation des constructions inachevées, déposés au niveau des commissions de daïras, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi 08-15, a dépassé 1,165 million de dossiers, dont 86 % ont été examinés. Parmi l'ensemble de ces dossiers, 46% ont été acceptés et des permis d'urbanisme ont été délivrés pour 26% d'entre eux, a-t-il ajouté, précisant que son département, en coordination avec les services du ministère de l'Intérieur,

œuvre à renforcer le travail des commissions chargées de l'examen des dossiers.

85 000 PV D'INFRACTION À LA LOI ET 3 589 OPÉRATIONS DE DÉMOLITION EFFECTUÉES DE 2020 À 2024

Concernant les infractions à la loi sur la construction et l'urbanisme, Belaribi a révélé que plus de 85.000 PV d'infraction ont été dressés entre 2020 et 2024, et que les services des collectivités locales ont procédé à 3.589 opérations de démolition. Un projet de texte réglementaire est en cours d'élaboration afin de traiter l'ensemble des problématiques soulevées dans ce domaine, a-t-il ajouté. L'opération de mise en conformité des constructions et de leur achèvement fait l'objet d'un suivi particulier de la part du ministère, qui a initié plusieurs lois, décrets et instructions interministérielles visant à endiguer ce phénomène, a fait savoir Belaribi. Il a, à cet égard, salué la décision du président de la République d'intégrer la Direction générale

de l'aménagement du territoire au sein de son département ministériel (auparavant rattachée au ministère de l'Intérieur). Cette direction, a-t-il précisé, s'emploie actuellement à étudier plusieurs plans qui offriront une vision globale de l'urbanisme. Elle mène également une étude spécifique sur le réaménagement et la restructuration des couloirs le long de l'autoroute Est-Ouest, à même d'améliorer les façades urbaines, de réorienter les investissements immobiliers et urbains vers ces couloirs et de renforcer l'attractivité des espaces adjacents à cette autoroute.

580 000 AIDES AU LOGEMENT RURAL ENTRE 2020 ET 2024

Quant à la mise en œuvre de la décision du président de la République portant relèvement de l'aide au logement rural à 1,1 million de DA pour les régions montagneuses des wilayas du Nord, des Hauts Plateaux et du Sud, Belaribi a expliqué que cette mesure nécessite une

révision des décrets exécutifs ainsi que des textes réglementaires relatifs au classement des communes en fonction de leur nature géographique. Ainsi, un groupe de travail entre les ministères de l'Habitat, des Finances et de l'Intérieur a été mis en place, sur instruction du Premier ministre en juillet dernier, afin de finaliser les études relatives au classement des communes, a-t-il précisé, ajoutant que cette opération, effectuée par des experts et des techniciens, sera achevée «avant la fin de l'année en cours».

S'agissant des aides accordées au logement rural et à l'auto-construction dans le cadre des lotissements sociaux, le ministre a indiqué que leur nombre a dépassé 580 000 aides entre 2020 et 2024, tandis que le stock d'aides non encore concrétisées s'élève à plus de 437.000, réparties entre 273 000 aides au logement rural et 163 000 aides pour les lotissements sociaux.

Ania N.

64^E ANNIVERSAIRE DES MANIFESTATIONS DU 17 OCTOBRE 1961

L'engagement des émigrés algériens

Dans son message adressé à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, marquant le 64^e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961 dans la capitale française, le président Abdelmadjid Tebboune, a rappelé « l'engagement des émigrés algériens en faveur de la glorieuse Révolution de libération ».



PH: DR

Il a également évoqué le contexte de ces manifestations : après sept années de lutte armée, la glorieuse Révolution de libération s'était « érigée en épopée d'émancipation, une épopée qui a drainé, par l'ampleur et la résonance de son élan révolutionnaire, le soutien des peuples épris de liberté à travers le monde en faveur d'un peuple en lutte, résolu à infléchir le cours de l'histoire coloniale et à se libérer de son joug et de sa tyrannie, au prix de lourds sacrifices ». Dans ce contexte, « l'étau qui se resserrait sur un colonisateur cerné par la légitimité de la lutte et la justesse de la cause, le plongea, à cette étape de l'Histoire, dans l'hystérie, lorsque la police parisienne, sous les ordres du préfet de

police de l'époque Maurice Papon, imposa un couvre-feu arbitraire aux membres de la communauté algérienne », a souligné le président Tebboune. L'arrogance du colonisateur le précipita dans « l'abîme du crime et de la répression sauvage, s'attaquant à des foules pacifiques sorties manifester, ce qui se solda par un bilan tragique, avec des manifestants qui furent noyés dans la Seine et d'autres brutalisés, torturés et transférés dans des camps », souligne le président Tebboune qui réaffirme que « le souvenir de ces sacrifices consentis par les enfants de la communauté demeure à jamais gravé dans les esprits ». « En cette halte annuelle où nous nous remémorons le 64^e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961, je me recueille avec vous à la mémoire de la génération de

militants nationaux à l'étranger durant la glorieuse guerre de libération nationale qui nous ont quittés, et à la mémoire des valeureux martyrs, tout en adressant mes salutations aux enfants de notre communauté nationale à travers le monde, qui portent l'amour et la fidélité à l'Algérie dans leur cœur, et qui honorent leur engagement en participant à la dynamique des transformations économiques en cours dans le pays, mus par la volonté de prendre part au processus de renouveau national et d'édification de l'Etat national moderne auquel aspire le brave peuple algérien », a conclu le président Tebboune. De son côté, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, a fait, à cette occasion, une déclaration à l'APS à propos de cette date qu'il a caractérisée

comme "un chapitre gravé dans l'histoire glorieuse de l'Algérie et un message civilisationnel écrit par les hommes libres de l'Algérie, signé du sang des martyrs, et transmis aux générations comme un héritage, une mémoire et une identité, en vue de consolider l'unité nationale". Il ne s'agit pas d'un simple anniversaire, a-t-il précisé, mais d'une blessure ouverte sur la conscience humaine et une histoire de lutte inscrite au-delà des frontières du pays", lorsque "la Seine" à Paris s'est transformée en charnier pour les martyrs de la dignité, et que les manifestations pacifiques des émigrés algériens furent réprimées par une répression d'une rare cruauté. Quant au secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, il a affirmé que la journée nationale de l'émigration "constitue une halte mémorable, symbolisant les nobles sacrifices de notre communauté à l'étranger qui demeureront gravés dans notre histoire nationale". Il a rappelé que la décision d'instituer une minute de silence, observée le 17 octobre de chaque année, à travers l'ensemble du territoire national, et les représentations diplomatiques et consulaires de l'Algérie à l'étranger, à la mémoire des martyrs de ces massacres, "renforce l'engagement de préserver la Mémoire nationale et de la transmettre aux générations successives".

M'hamed Rebah

CÉRÉMONIES DE RECUEILLEMENT À LA MÉMOIRE DES CHOUHADA

La minute de silence du 17 octobre

La Journée nationale de l'émigration, commémorant le 64^e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961, a donné lieu, ce jeudi, en application de la décision du président Abdelmadjid Tebboune prise en 2021, à des rassemblements de recueillement à travers l'ensemble du territoire national ainsi qu'au niveau des représentations diplomatiques et consulaires de l'Algérie à l'étranger, accompagnés de l'observation d'une minute de silence, à 11H00, à la mémoire des martyrs de ces massacres. Au siège de la présidence de la République, le président Tebboune a observé une minute de silence à la mémoire des chouchada, en compagnie des hauts cadres de la présidence de la République. Au même moment, en marge d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, son président, Azouz Nasri, a observé, au siège du Conseil, une minute de silence, en présence de membres du Gouvernement et des membres et fonctionnaires du Conseil. Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a également observé, avec des députés, cadres et employés de l'APN, une minute de silence devant le siège de l'institution. Quant au Premier ministre, Sifi Ghrieb, c'est à Chlef, où il se trouvait en visite de travail qu'il a observé, en compagnie du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud et du ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, au complexe

industriel et commercial CAPTEN (Ténès), une minute de silence à la mémoire des chouchada des massacres du 17 octobre 1961. Pour sa part, le général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale (MDN), chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), accompagné de cadres du MDN, a observé, au siège de l'état-major de l'ANP, une minute de silence à la mémoire des martyrs victimes de la répression brutale des manifestations pacifiques menées par les Algériens en France.

Une minute de silence a été également observée au niveau des différents Commandements des Forces et Régions militaires, ministères, institutions et organes de l'État ont aussi organisé des rassemblements de recueillement à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, lors desquels une minute de silence a été observée et la Fatiha récitée à la mémoire des chouchada des massacres du 17 octobre 1961.

Le même jour, jeudi, et à la même occasion, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, a participé à conférence intitulée "les enfants de la communauté algérienne à l'étranger: la sacralité de l'appartenance et la continuité de la loyauté", organisée au Cercle national de l'Armée à Beni Messous (Alger). Ces manifestations ont illustré les plus belles images de cohésion entre les enfants de l'Algérie, tant à l'intérieur du

pays qu'à l'étranger, a-t-il affirmé dans son intervention. Cet anniversaire constitue "une richesse inépuisable, un héritage impérissable et une preuve indélébile sur l'amour que voue l'Algérien à sa patrie", a-t-il ajouté.

Le ministre a salué le rôle des membres de la diaspora qui n'ont "eu de cesse de témoigner leur loyauté à la patrie, et leur disposition permanente à contribuer partout à son essor et à défendre son image, ses intérêts et ses acquis". Présent également à cette conférence, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a affirmé que la journée nationale de l'émigration "constitue une halte mémorable, symbolisant les nobles sacrifices de notre communauté à l'étranger qui demeureront gravés dans notre histoire nationale". Il a également évoqué les efforts déployés par l'Etat visant à associer les enfants de la communauté nationale à l'étranger aux différentes politiques adoptées, les appelant "à contribuer à l'élan du développement national, en s'acquittant du rôle légué aux générations successives". De son côté, le recteur de Djamaa El-Djazair, Cheikh Mohamed Mamoune El-Kacimi El-Houceini, a caractérisé cette date comme une « page rayonnante de l'épopée historique de la glorieuse Révolution, qui a été une source d'inspiration pour les peuples épris de liberté ».

M. R.

PALAIS D'EL-MOURADIA

Le président de la République reçoit la moudjahida Djamila Bouhired

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, jeudi au siège de la présidence de la République, la moudjahida Djamila Bouhired, indique un communiqué de la présidence de la République.

LE MOUDAF, TOUT EN SALUANT LE MESSAGE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE :

« L'unité nationale demeure le socle de l'avenir commun »

À l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, commémorant les événements du 17 octobre 1961, le Moudaf (Mouvement dynamique des Algériens de France) a rendu hommage à « la mémoire des femmes et des hommes algériens tombés à Paris pour avoir exprimé pacifiquement leur fidélité à la patrie et leur solidarité avec la Révolution de Novembre », écrit l'organisation de la diaspora algérienne dans un communiqué. En ce jour de « recueillement et de fierté », le MOUDAF rappelle que « ces manifestations héroïques constituent l'un des chapitres les plus poignants de la lutte de libération nationale. Sur les rives de la Seine, des milliers d'Algériennes et d'Algériens, travailleurs et étudiants, ont bravé la répression coloniale pour proclamer leur appartenance indéfectible à une Algérie libre, souveraine et indépendante ».

À cette occasion, le secrétaire général du Moudaf, Nasser Mustapha Khabat, salue « le message du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui rappelle avec force que les Algériennes et les Algériens établis à l'étranger ne sont pas une périphérie de la Nation, mais bien une composante essentielle de son identité, de sa vitalité et de son avenir », ajoutant que ce message présidentiel « empreint de lucidité politique et de fidélité à la mémoire nationale, vient consolider le lien entre l'Algérie et tous ses enfants, où qu'ils vivent ». Le premier responsable du Moudaf poursuit en estimant que « le grand défi de notre temps, pour notre communauté vivant en France et dans le monde, est de rester unie autour et pour la mère patrie.

L'unité nationale demeure notre rempart le plus sûr, notre force la plus précieuse et le fondement d'un avenir prospère », soulignant que la communauté algérienne à l'étranger, riche de son histoire, de ses talents et de son engagement, joue un rôle déterminant dans le développement, le rayonnement et la modernisation du pays ».

Enfin, le Moudaf, tout en réaffirmant sa fidélité à « l'esprit du 1^{er} Novembre 1954 », réitère son « attachement à l'unité, à la souveraineté et à la dignité du peuple algérien ».

F. G.

UNE CELLULE DE 7 CRIMINELS LOURDEMENT ARMÉS PRÉPARAIT UN ATTENTAT À TAMANRASSET L'ANP déjoue un acte terroriste

Un projet criminel qui visait à semer le chaos dans la région de Tamanrasset à travers des attentats vient d'être déjoué par l'Armée nationale populaire qui a démantelé une cellule terroriste et saisi un arsenal constitué d'armes de guerre, de munitions et d'équipements divers, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Le document indique qu'une cellule terroriste qui se préparait à perpétrer des actes criminels a été démantelée et sept de ses membres ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du Secteur militaire de Tamanrasset. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, et grâce à l'exploitation optimale des renseignements sécuritaires, des détachements de l'ANP, relevant du Secteur militaire de Tamanrasset (6e Région militaire), ont démantelé une cellule terroriste qui planifiait de perpétrer des actes criminels. Cette opération s'est notamment soldée par l'arrestation de sept individus", précise la même source ajoutant que l'opération a permis de récupérer deux pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, six chargeurs de munitions, une quantité de munitions, un véhicule 4x4 et deux téléphones cellulaires de type Thuraya".

Il faut souligner dans ce cadre la réactivité du commandement de l'Anp qui a réussi, grâce à l'exploitation des renseignements collectés, à réaliser une opération qualitati-



ve qui a permis de mettre en échec un plan terroriste qui visait à plonger le pays dans le chaos. Il faut rappeler dans ce cadre que les unités de l'Anp, déployées dans la région du sud du pays opèrent contre la criminalité transfrontalière, le trafic transfrontalier, les groupes terroristes qui infestent la bande nord du Sahel foyer d'une guerre entre plusieurs factions et l'armée malienne.

Les frontières sud, longues de plus de 1000 kilomètres sont une zone qui nécessite une surveillance accrue pour la rendre imperméable et surtout sous contrôle pour éviter toute tentative d'infiltration de groupes terroristes ou d'armements. Cette opération reflète "encore une fois, l'aptitude et la vigilance constantes des unités de l'Armée nationale populaire et leur ferme détermination à éradiquer le fléau du terrorisme et asseoir la sécurité et la quiétude à

travers l'ensemble du territoire national", conclut le communiqué du MDN. D'ailleurs cet état de veille constante des unités de l'Anp en mission de surveillance et de contrôle a été confirmé par l'opération de destruction d'un drone malin qui avait pénétré les frontières algériennes sans autorisation.

Tout laisse supposer qu'il s'agissait d'une tentative des ennemis du pays pour vérifier si les frontières sud étaient perméables et si elles leur offraient la possibilité d'en faire un talon d'Achille pour attenter à la souveraineté et la sécurité du pays. La cellule terroriste démantelée à Tamanrasset et le drone abattu sont autant de preuves que l'Anp veille et que ses unités sont la citadelle sur laquelle se briseront toutes les tentatives des ennemis de l'Algérie.

Slimane B.

IL A PLAIDÉ, À KAMPALA, POUR UN Cessez-le-feu DURABLE À GHAZA ET L'ÉTABLISSEMENT D'UN ÉTAT PALESTINIEN SOUVERAIN

Attaf prend fait et cause de la Palestine

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a réaffirmé avec force, jeudi à Kampala, la position constante de l'Algérie en faveur du peuple palestinien et de son droit inaliénable à un État indépendant et souverain. Il participait à la réunion du Comité ministériel du Mouvement des non-alignés (MNA) sur la Palestine, en marge des travaux de la 19e Réunion ministérielle du Mouvement.

Dans son allocution, M. Attaf a insisté sur la nécessité de consolider la première phase de l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, qu'il a qualifiée « d'avancée importante mais insuffisante ». Selon lui, cette trêve doit s'inscrire dans une approche globale tenant compte des besoins urgents du peuple palestinien et préparant le terrain à une paix durable. «Le succès de cet accord dépend du plein respect de tous les engagements pris : le maintien du cessez-le-feu, le retrait total des forces d'occupation et la garantie d'un accès humanitaire sans restriction », a-t-il affirmé, avant d'ajouter qu'il est impératif d'accompagner la trêve d'un processus politique « sérieux et crédible » menant à la création d'un État palestinien indépendant. Pour le chef de la diplomatie algé-

rienne, cette exigence n'est pas seulement une question de justice, mais un impératif à plusieurs niveaux. « Il s'agit d'un impératif local pour mettre fin à huit décennies d'injustice subie par le peuple palestinien ; d'un impératif régional pour enrayer la dangereuse spirale de l'escalade nourrie par les visées expansionnistes israéliennes ; et d'un impératif mondial pour préserver la crédibilité du droit international et des Nations unies », a-t-il martelé. M. Attaf a ainsi rappelé la responsabilité de la communauté internationale face à la gravité de la situation en Palestine, soulignant que l'établissement d'un État palestinien n'est plus une option diplomatique, mais une nécessité pour la stabilité du monde. L'Algérie, fidèle à sa tradition de solidarité active, s'est engagée à poursuivre ses efforts pour mobiliser le Mouvement des non-alignés en faveur d'une paix juste et globale au Proche-Orient, fondée sur le respect du droit des peuples à l'autodétermination.

DIPLOMATIE DE SOLIDARITÉ ET DE CONCERTATION

En marge des travaux du MNA, le ministre d'État a multiplié les rencontres bilatérales avec ses homologues de pays frères et amis, poursuivant l'action diplomatique engagée par l'Algérie pour le renforcement des partenariats Sud-Sud et la

coordination sur les grands dossiers régionaux et internationaux. M. Attaf s'est entretenu avec le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti. Les deux responsables ont salué la profondeur des liens fraternels unissant les deux pays et évoqué les moyens de les hisser à un niveau d'intégration stratégique, conformément aux orientations du président Abdelmadjid Tebboune et de son homologue tunisien Kais Saïed. La question palestinienne, la situation régionale et les travaux du MNA ont figuré au centre de leurs échanges. Le chef de la diplomatie algérienne a également rencontré le ministre serbe des Affaires étrangères, Marko Duric, pour explorer les pistes de renforcement des relations économiques et politiques entre Alger et Belgrade. Les deux parties ont convenu de dynamiser les échanges bilatéraux à l'approche des prochaines échéances de haut niveau. Avec son homologue iranien, Abbas Araghchi, M. Attaf a évoqué les derniers développements dans la région du Moyen-Orient, notamment à la lumière de la mise en œuvre de la première phase du cessez-le-feu à Ghaza. Les deux ministres ont insisté sur la nécessité de soutenir le peuple palestinien et de mettre fin à l'agression et au blocus

imposés à la bande assiégée. L'entretien avec le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodriguez Parrilla, a permis de réaffirmer la solidarité historique entre Alger et La Havane, fondée sur la lutte commune pour la décolonisation et la justice internationale. Les deux diplomates ont convenu de renforcer la coordination au sein du Mouvement des non-alignés afin de défendre les intérêts collectifs des pays du Sud face aux déséquilibres du système international. Enfin, M. Attaf a rencontré le ministre mozambicain des Affaires étrangères et de la Coopération, Maria Manuela dos Santos Lucas, pour consolider la dynamique de coopération bilatérale née de la visite officielle du président mozambicain à Alger le mois dernier. Les deux responsables ont convenu d'accélérer la mise en œuvre des décisions prises lors de cette rencontre historique. À Kampala, la voix de l'Algérie s'est faite claire et résolue : la cause palestinienne demeure au cœur de son action diplomatique et de son engagement pour un ordre international fondé sur la justice, la solidarité et le respect du droit. En défendant le peuple palestinien, Alger réaffirme aussi son attachement à une vision du monde où les peuples du Sud reprennent la parole et le destin entre leurs mains.

M. Seghilani

PRÉSERVATION DE LA MÉMOIRE ET LA DÉFENSE DES VALEURS NATIONALES

C'est aussi le rôle de la société civile

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui, a souligné jeudi depuis la wilaya déléguée de Bou-Sâada (M'sila) « l'importance du rôle de la société civile dans la préservation de la mémoire et la défense des principes et des valeurs nationales ». Dans son allocution, lors d'une rencontre de concertation avec les acteurs de la société civile à l'amphithéâtre de l'INSP de Bou-Sâada, Hamlaoui a considéré que le rôle véritable de la société civile est de tirer fierté de l'histoire de la glorieuse Révolution algérienne et de préserver sa mémoire dont les manifestations du 17 octobre 1961. L'intervenante a évoqué les sacrifices des Algériens descendus dans les rues de Paris (France) pour des manifestations pacifiques qui avaient été réprimées sauvagement, affirmant que « le crime de la Seine restera un témoin vivant de la grandeur de la cause algérienne et de l'horreur du colonialisme et de ses crimes imprescriptibles ». Hamlaoui a également souligné que « l'orientation de la société civile vers l'action positive et constructive et l'expression de sa fierté de la mémoire nationale ne constituent point un choix mais un impératif national, notamment à l'heure des transformations régionale et internationale accélérées qui nous imposent de serrer les rangs et de fortifier le front intérieur ». Elle a également réitéré l'affirmation que « ces rencontres sont l'expression sincères de la conviction en l'importance de l'écoute du pouls de la société et de l'adhésion directe des acteurs sociaux conformément à la vision de l'Observatoire qui œuvre à consolider le principe de l'action de terrain efficace et utile ». Hamlaoui a relevé que le lancement de projets vitaux dont le programme national de lutte contre les drogues et l'organisation, pour la première fois, des assises de wilaya des comités de quartiers, vise à « ancrer la culture du dialogue participatif, consolider la coordination institutionnelle et promouvoir l'esprit du travail et collectif de la responsabilité commune ».

Ania N.

POUR TRAFIC ET VENTE ILLICITE D'ARMES

9 individus placés en détention provisoire

Le juge d'instruction près le pôle judiciaire spécialisé du Tribunal de Sidi M'hamed a ordonné, jeudi, le placement en détention provisoire de 9 individus pour trafic d'armes de différents types à l'intérieur du territoire national, indique un communiqué du procureur de la République près ce tribunal. "En application des dispositions de l'article 19 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le pôle judiciaire spécialisé du Tribunal de Sidi M'hamed informe l'opinion publique, que dans le cadre de la lutte contre le crime organisé transnational, la juridiction précitée a traité une affaire liée à un groupe criminel organisé transnational, composé de dix individus qui s'adonnaient au trafic d'armes de différents types à l'intérieur du territoire national", précise le communiqué.

L'opération a permis la saisie de "124 fusils de chasse, 13 fusils à air comprimé dont certains avec lunette, 3 armes à feu, 3053 cartouches chargées, 3975 cartouches vides, 1144 g de poudre à canon (baroud), 39 cartouches de pistolets, une quantité de différentes pièces de rechange pour fusils de chasse, des sommes d'argent de 10 536 000 DA et 1120 dinars tunisiens et 11 téléphones mobiles", ajoute la même source. "L'enquête préliminaire menée par le Service central de lutte contre le crime organisé de la Sûreté nationale s'est soldée par l'arrestation de 9 suspects, dont l'un est en état de fuite", indique le communiqué, précisant que "ce dernier a été identifié". Après interrogatoire, le juge d'instruction a ordonné le placement des prévenus en détention provisoire".

R. S.

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES

Saihi appelle à l'amélioration des prestations de l'ONAAAPH

Présidant une séance de travail consacrée au suivi et à l'évaluation des activités et des réalisations de l'Office national d'appareillage et accessoires pour personnes handicapées (ONAAAPH), le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi a souligné que « la prise en charge et la promotion des services au profit des personnes en situation de handicap et à besoins spécifiques constituent une priorité absolue pour l'État », conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui « accorde une importance particulière à la consolidation des droits des personnes à besoins spécifiques et à leur accès à des services de qualité ».

À cette occasion, Saihi a donné des instructions pour « améliorer la qualité du service public, redoubler d'efforts pour assurer de



PH: DR

meilleures prestations et une meilleure prise en charge de cette catégorie, en réponse à ses besoins spécifiques, en simplifiant les procédures administratives et en mettant à disposition toutes les facilités leur permettant un accès aisé aux services ».

Il a également appelé à « intensifier les activités de proximité et à rapprocher les services du citoyen afin de lui épargner les déplacements vers les différentes structures, à poursuivre le programme de réaménagement et d'adaptation des infrastructures de l'Office en adéquation avec les exigences d'une prise en charge

optimale des personnes à besoins spécifiques, à adopter la numérisation comme choix stratégique irréversible dans tous les processus de gestion et de prise en charge, tout en abandonnant les modes de gestion traditionnels, dans la perspective de construire une administration numérique moderne, à la hauteur des aspirations des citoyens ».

COOPÉRER AVEC LES START-UP POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE PROTHÈSES

Dans ce cadre, Saihi a insisté sur « l'amélioration de la qualité des prothèses et leur conformité aux standards techniques

requis, ainsi que le développement des capacités de l'Office dans ce domaine en vue de répondre efficacement à la demande croissante, tout en accordant une attention particulière à la coopération avec les start-up nationales, qui ont prouvé leur capacité dans la production des membres artificiels, et en prenant des mesures à même d'augmenter le taux d'intégration et l'autosuffisance dans ce domaine ».

Au terme de la séance, le ministre a ordonné « l'élaboration d'un plan stratégique pour la période 2026-2027, pour la promotion du service public, la rationalisation des dépenses de gestion et l'orientation des ressources vers l'amélioration des prestations au profit des personnes aux besoins spécifiques en s'appuyant sur la transition numérique de l'Office », affirmant, par là même, que « l'administration centrale accompagnera l'Office dans toutes les étapes de mise en œuvre du plan » afin d'« unifier les efforts et promouvoir la culture du service public, garantissant la qualité des prestations et l'efficacité dans la réponse aux attentes des citoyens », conclut la même source.

Ania N.

FONDS DE LA ZAKAT

5 millions de bénéficiaires

Le Fonds de la zakat a enregistré cinq millions de bénéficiaires depuis sa création, a annoncé à Alger, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, qui a souligné l'attachement de son secteur à promouvoir le système de la zakat afin de contribuer davantage aux efforts de l'État en matière de développement. S'exprimant lors d'une plénière au Conseil de la nation, présidée par Azouz Nasri, consacrée aux questions orales adressées aux membres du Gouvernement, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, M. Belmehdi a précisé que « le nombre de bénéficiaires du Fonds de la zakat, depuis sa création en 2003, a atteint 5 millions de citoyens ».

COLLECTE DE LA ZAKAT POUR L'ANNÉE 2025

Lors de la 23e campagne de collecte de la zakat pour l'année 2025, « plus de 85 milliards de centimes ont été collectés et redistribués à plus de 93.000 bénéficiaires. À cela s'ajoutent plus de 87 milliards de centimes de zakat El-Fitr, dont ont profité 183.671 citoyens », a fait savoir le ministre. Dans le but de promouvoir le système de la zakat et de renforcer sa contribution aux efforts de développement, le ministère a mis en place « une structure organisationnelle consistant en l'Office national des wakfs et de la zakat chargé du recensement des donateurs et des bénéficiaires, de la recherche de la zakat des établissements plutôt que celle des particuliers, ainsi que la conclusion de conventions avec des établissements financiers et économiques ». Cette opération s'appuie également sur l'e-paiement de la zakat, via l'application BaridiMob. Abordant la formation des imams, le ministre a souligné que le secteur s'emploie à « doter les imams des compétences nécessaires, à travers 14 instituts de formation spécialisée, l'École nationale de formation et de perfectionnement des cadres du secteur, ainsi que des programmes scientifiques destinés à améliorer le niveau des imams, à actualiser leurs connaissances de manière régulière et à travers des colloques, des journées d'étude et autres activités afin d'assurer une formation complète leur permettant de faire face aux différents défis sociétaux ». Dans ce cadre, M. Belmehdi a mis en avant, « l'attachement du ministère à actualiser, en permanence, les programmes de formation, que ce soit la formation spécialisée, préparatoire ou continue, destinée aux imams exerçant dans les mosquées et les différents espaces de la société ».

L. Zeggane

ENTREPRENEURIAT FÉMININ

2 789 projets verts financés par l'ANGEM

À l'occasion d'une journée d'information consacrée à « La créativité de la femme rurale dans la promotion de l'économie circulaire », organisée à Tipasa, à l'occasion de la Journée internationale des femmes rurales (15 octobre), la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a affirmé que son département accorde un « intérêt majeur » à l'entrepreneuriat féminin dans le domaine environnemental, en leur assurant la formation et l'accompagnement nécessaires pour concrétiser leurs projets et leur conférer davantage de professionnalisme. La ministre a révélé, à ce titre, le financement, par l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), de 2 789 projets verts au profit des femmes rurales, favorisant ainsi leur insertion professionnelle dans l'entrepreneuriat environnemental. Pour sa part, la directrice générale de l'ANGEM, Souad

Bendjamil, a rappelé que son institution place la femme rurale algérienne au centre de ses priorités, convaincue de son rôle essentiel dans le développement économique local. L'ANGEM a procédé, entre janvier et juin 2025, au financement de 183 229 microprojets de femmes rurales dans différents secteurs (notamment l'environnement, l'artisanat et l'agriculture), tandis que plus de 50 700 femmes ont bénéficié de formations spécialisées à la même période, selon la responsable. À noter que la ministre a honoré, à l'occasion, des femmes rurales ayant investi avec succès l'entrepreneuriat environnemental. Elle a fait cas de près de 300 femmes rurales bénéficiaires de formations spécialisées dispensées par le Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE), notamment dans les domaines du recyclage artistique, de l'extraction et de la distillation des huiles

essentielles, parallèlement à la création de coopératives féminines destinées à renforcer l'économie locale dans ce domaine. Krikou a ajouté que ces rencontres constituaient un espace d'échanges entre femmes porteuses de projets et dispositifs de soutien, renforçant ainsi la synergie entre le secteur de l'environnement et les start-up dans le cadre de la transition vers une économie verte et durable. Elle a également mis l'accent sur l'importance accordée à l'autonomisation des femmes et des jeunes dans les domaines de l'environnement et de l'économie verte, conformément au programme du gouvernement et aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à travers l'encouragement de la création de start-up vertes dirigées par des femmes à travers le pays.

A. N.

CONSEIL DE LA NATION

Le calendrier des travaux du 27 au 30 octobre fixé

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a présidé jeudi, une réunion du Bureau du Conseil, élargi aux présidents des Groupes parlementaires et au Questeur, consacrée à l'examen du projet de calendrier des travaux du Conseil, pour la période du 27 au 30 octobre. Un communiqué du Conseil a noté que cette période sera également consacrée à l'étude du texte de loi modifiant et complétant la loi portant institution de l'Ordre du Mérite de l'Armée nationale populaire (ANP), ainsi que le texte de loi instituant de nouvelles distinc-

tions militaires au sein de l'ANP, en plus de l'examen de la programmation des activités des Commissions permanentes du Conseil et les questions orales et écrites déposées auprès du Bureau. Après l'ouverture de la réunion, et suite à l'adoption des deux textes de loi par l'Assemblée populaire nationale (APN), il a été décidé de reprendre les séances plénières au Conseil de la nation à partir du 27 octobre pour la présentation de ces deux textes de loi, suivie des interventions des membres du Conseil, avant la réponse de la ministre chargée des Relations avec le

Parlement, représentante du gouvernement, ajoute le communiqué. La séance plénière de l'après-midi du 28 octobre sera, quant à elle, consacrée au vote et à l'adoption des deux textes de loi, lesquels seront par la suite transmis à la Commission de la Défense nationale, pour leur étude et l'élaboration des rapports les concernant.

Auparavant, la Commission auditionnera la ministre chargée des Relations avec le Parlement, représentante du gouvernement, lors de l'étude de ces deux textes, lundi prochain. S'agissant du point relatif aux questions

orales et écrites, le Bureau du Conseil de la nation a décidé de transmettre 33 questions orales et 11 autres écrites au gouvernement, lesquelles sont conformes aux conditions de forme requises.

Le Bureau du Conseil a également approuvé, au cours de cette réunion, les propositions des Commissions permanentes, notamment celles relatives à l'organisation de séances d'audition des membres du gouvernement et la mise en place de missions d'information temporaires, note le communiqué.

Sarah O.

REPORTÉ À CAUSE DE PROBLÈMES TECHNIQUES SUR LA PLATEFORME NUMÉRIQUE

Le concours de recrutement d'Algérie poste fixé au 30 octobre courant

Algérie Poste a annoncé, hier, que le concours national de recrutement se tiendra le 30 octobre en cours.

L'épreuve se déroulera «via la plateforme numérique dédiée au recrutement», a indiqué l'entreprise publique dans un communiqué.

PH: DR



Selon la même source, «l'envoi des messages SMS contenant le nom d'utilisateur et le mot de passe aura lieu entre le 20 et le 24 de ce mois». Précisant que, «ces identifiants permettront aux candidats d'accéder à la plateforme en ligne «au moment prévu et en toute facilité». L'entreprise a ajouté que «les candidats qui ne recevront pas ces messages seront contactés directement par son centre d'appel dans les trois jours suivants». Soulignant que, «ce contact vise à leur fournir les données nécessaires et à «garantir leur participation à

l'examen sans aucun empêchement». Pour plus de transparence, «l'entreprise prévoit de publier dans les prochains jours un guide d'utilisation accompagné de tutoriels vidéo qui expliqueront étape par étape la manière d'utiliser la plateforme numérique et de passer l'examen». D'après cette même source, «les contenus explicatifs seront diffusés sur les pages et plateformes officielles d'Algérie Poste afin de permettre à tous les candidats de s'y référer à temps et de bien se préparer au jour de l'épreuve». Algérie Poste a invité l'ensemble des participants

à «suivre régulièrement ses publications officielles pour rester informés des dernières mises à jour techniques et organisationnelles relatives au concours».

Dans ses précédentes communications relatives à ce concours, Algérie Poste avait indiqué que «le nombre de candidats inscrits à ce concours national dépasse 182.000 postulants, qui se disputent 773 postes répartis entre les fonctions suivantes : chargés de la clientèle, agents postaux, facteurs, chauffeurs poids léger, et chauffeurs poids lourd». Pour rappel,

l'épreuve écrite numérique du concours de recrutement devait se dérouler le 31 mai dernier.

Elle avait été reportée à cause de problèmes techniques sur la plateforme numérique. À la suite de l'incident technique, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, avait limogé trois responsables, dont deux relevant de son ministère et un d'Algérie Poste. Une enquête a été ouverte pour comprendre les causes du dysfonctionnement et déterminer les responsabilités.

L. Zeggane

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

El-Mahdi Oualid marque le rendez-vous à Rome

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a pris part, jeudi à Rome, à la cérémonie officielle marquant la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation, organisée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), sous le thème : « Main dans la main pour une alimentation et un avenir meilleurs », a indiqué un communiqué du ministère.

Organisé au siège de la FAO, cet événement international de haut niveau a réuni de nombreux chefs d'État, la présidente du Conseil des ministres d'Italie, le Pape du Vatican, ainsi que plusieurs ministres de l'Agriculture et représentants d'organisations internationales et régionales. Une participation qui illustre la volonté commune des nations de renforcer la solidarité mondiale face aux défis de la faim, de la sécurité alimentaire et du changement climatique. La Journée mondiale de l'alimentation, instituée chaque année pour rappeler l'importance d'un engagement collectif contre la faim et pour des systèmes alimentaires durables, coïncide cette année avec le 80^e anniversaire de la création de la FAO. Ce double anniversaire a donné une dimension particulière à la rencontre, placée sous le signe du dialogue, de la coopération et de l'innovation au service d'une agriculture plus résiliente. En marge de cette cérémonie, M. Oualid a également pris part, mercredi, aux travaux du Forum mondial de l'alimentation (WFF 2025) ainsi qu'au Dialogue ministériel sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, tenus également au siège de la FAO. Ces rencontres visent à renforcer les partenariats entre les pays du Sud, à échanger les meilleures pratiques et à promouvoir des

politiques agricoles équitables et durables, notamment dans le contexte des transformations mondiales qui affectent la production et la distribution alimentaires. À travers sa participation à ces assises, l'Algérie réaffirme son engagement en faveur de la sécurité alimentaire mondiale, de la souveraineté agricole et du développement rural inclusif. Le pays met en avant ses efforts pour moderniser le secteur agricole, soutenir les petits producteurs et valoriser les ressources naturelles dans une approche intégrée conciliant innovation technologique et durabilité environnementale. Cette présence algérienne au sein des ins-

tances internationales témoigne enfin de la volonté du gouvernement d'intensifier la coopération avec la FAO et les partenaires internationaux pour faire face aux crises alimentaires mondiales et garantir à chaque citoyen un accès équitable à une alimentation saine et suffisante. La célébration de Rome s'est ainsi voulue un espace d'échange et d'inspiration, soulignant que la lutte contre la faim n'est pas seulement un impératif humanitaire, mais un enjeu global de paix, de justice et de développement durable.

M. Seghilani

TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

Les moyens de renforcement de la coopération algéro-italienne examinés

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a examiné avec l'ambassadeur de la République d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo, l'état et les perspectives de la coopération bilatérale dans les domaines des infrastructures et des installations de base. Reçu jeudi au siège du ministère, les deux parties ont souligné la profondeur des relations historiques unissant l'Algérie et l'Italie, ainsi que l'importance accordée par les deux pays au renforcement

de la coopération dans les domaines des infrastructures et des installations de base, a précisé un communiqué du ministère. Les échanges ont également porté sur la nécessité d'élargir les domaines de coopération pour inclure l'innovation et l'échange d'expertises dans le développement des infrastructures de base, à même de contribuer à l'amélioration de la qualité des projets et au renforcement des capacités et compétences techniques, ajoute le communiqué. Au terme de la rencontre, les deux parties ont

réitéré leur engagement à poursuivre l'action conjointe en vue de bâtir un avenir prometteur pour les relations algéro-italiennes. Le ministre a, à cette occasion, exprimé son souhait de voir la 7^{ème} réunion du comité technique mixte se tenir dans les meilleurs délais, considérant cette rencontre comme une nouvelle opportunité pour renforcer le partenariat et élargir les perspectives de coopération entre les deux pays amis, conclut la même source.

Sarah O.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE Les réunions des commissions spécialisées ont eu lieu

Les travaux de la deuxième session ordinaire des réunions des commissions spécialisées du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) se sont tenus à Alger, a indiqué un communiqué du CSJ. En effet, ces travaux ont vu la participation des membres du Conseil représentant les 58 wilayas, ainsi que ceux issus de la communauté nationale établie à l'étranger, une occasion qui a permis «d'évaluer les performances et de coordonner les efforts au sein des commissions», a précisé la même source. Lors de ces réunions, il sera procédé à la poursuite de «la mise en œuvre du programme annuel de chaque commission, conformément aux objectifs fixés dans le plan d'action du Conseil pour l'année 2025», a ajouté la même source, soulignant que «cette deuxième session a pour objectif de renforcer la concertation et le travail collectif entre les membres du Conseil, et de discuter des moyens de concrétiser les priorités des jeunes dans les domaines de l'éducation, la formation, l'emploi, l'entrepreneuriat, l'innovation, la culture, la citoyenneté, l'information et l'environnement et ce, dans le cadre de la vision stratégique du Conseil soutenant le processus d'édification de l'Algérie nouvelle victorieuse», a conclu le communiqué.

L. Z.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Renforcer la coopération avec le monde économique pour améliorer l'insertion professionnelle

La nécessité de consolider la collaboration avec les partenaires économiques, tant locaux que nationaux, pour améliorer l'insertion professionnelle des diplômés, encourager la recherche appliquée et valoriser les jeunes compétences, a souligné la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Nâama. S'exprimant à cette occasion, la ministre a mis en avant «l'accès à une formation spécialisée et le soutien financier offert par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat».

L. Z.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Les services Internet rétablis

L'entreprise Algérie Télécom a affirmé que les services internet ont été rétablis après la résolution d'un problème technique survenu chez l'un de ses fournisseurs internationaux au Sud-Ouest de l'Europe, a indiqué un communiqué de l'entreprise. D'après la même source, «les services internet ont été entièrement rétablis après la résolution du problème technique survenu précédemment, grâce aux efforts de toutes les équipes techniques mobilisées 24/24h, en étroite coordination avec ses partenaires internationaux, pour rétablir la situation dans les meilleurs délais», a fait savoir le communiqué.

L. Z.

70 MILLIONS DE TONNES DE GRAVATS ET 20 000 BOMBES NON DÉSAMORCÉES

Ghaza ou la plus grande catastrophe de l'histoire moderne

Le bureau médiatique gouvernemental de Ghaza a révélé des chiffres vertigineux sur l'ampleur du désastre provoqué par la guerre d'extermination menée depuis deux ans par l'entité sioniste.

Selon ses estimations, entre 65 et 70 millions de tonnes de gravats recouvrent aujourd'hui le territoire, tandis que plus de 20 000 engins explosifs non désamorcés – bombes et missiles – demeurent enfouis sous les ruines. Une situation que le bureau qualifie de « plus grande catastrophe humaine et structurelle de l'histoire contemporaine ». Ce paysage d'apocalypse résume l'ampleur d'une guerre qui a méthodiquement anéanti les fondations mêmes de la vie à Ghaza. Des milliers d'habitations, d'écoles, d'hôpitaux, de mosquées et d'infrastructures vitales ont été rasés, transformant l'ensemble du territoire en zone sinistrée sur les plans humain, environnemental et sanitaire. Le bureau souligne que cet amas colossal de ruines empêche désormais l'acheminement de l'aide humanitaire, entrave les opérations de secours et bloque toute tentative de reconstruction. La situation est d'autant plus critique que l'entité sioniste interdit l'entrée des engins lourds et du matériel nécessaire au déblaiement. Les points de passage demeurent hermétiquement fermés, tandis que les équipes locales, privées de moyens, se battent, à mains nues, pour dégager les corps encore piégés sous les décombres. Le bureau gouvernemental prévient que les opérations de retrait des gravats



prendront des années, voire des décennies, sans un effort international concerté. Face à cette impasse, il appelle la communauté internationale à assumer ses responsabilités légales et morales en faisant pression sur l'occupant pour ouvrir les frontières et permettre le lancement d'un plan d'urgence de déblaiement et de reconstruction. « Nous faisons face à un moment crucial », affirme le bureau. « Il s'agit désormais de concevoir un plan global de gestion des décombres, incluant la cartographie des zones d'accumulation, le traitement des déchets dangereux, et la réutilisation des matériaux recyclables pour reconstruire Ghaza dans des conditions sûres et durables ».

L'AGRICULTURE RAYÉE DE LA CARTE

Parallèlement, l'UNRWA, l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens, tire la sonnette d'alarme : la quasi-totalité des terres agricoles de Ghaza est aujourd'hui détruite ou inaccessible. Ces deux années de

guerre ont ravagé les champs, coupé les routes rurales, et rendu impossibles les cultures vivrières qui nourrissaient jadis des milliers de familles. « Les familles qui vivaient des produits de leur terre n'ont plus aucun revenu, et ne peuvent même plus se permettre d'acheter à manger », déplore l'agence. Le prix des denrées s'est envolé à des niveaux absurdes : un kilo de tomates, vendu autrefois 60 centimes, atteint désormais 15 dollars — lorsqu'il est disponible.

FAMINE, EFFONDREMENT ÉCONOMIQUE ET DÉSASTRE HUMANITAIRE

L'UNRWA avertit que la destruction du secteur agricole et la confiscation des terres par l'armée d'occupation ont provoqué une flambée des prix sans précédent. Cette situation alimente la famine, aggrave la dépendance humanitaire et plonge les familles dans un cercle infernal de pauvreté et de désespoir. L'agence insiste sur la nécessité d'un flux humanitaire libre et continu pour éviter

un effondrement total du tissu social à Ghaza. « Tant que l'agriculture ne sera pas réhabilitée, les habitants resteront dépendants de l'aide alimentaire, qui reste dramatiquement insuffisante », ajoute-t-elle. Ce qui se joue aujourd'hui à Ghaza dépasse la seule reconstruction matérielle : il s'agit d'un test moral pour la communauté internationale. Comment une région déjà assiégée depuis plus de 18 ans peut-elle se relever d'une telle dévastation, alors même que les outils de sa survie lui sont interdits ? Les montagnes de gravats, les bombes non explosées, les terres stérilisées et les champs calcinés forment le portrait d'un territoire délibérément condamné à l'asphyxie. Et tant que le blocus persistera, aucune reconstruction, aucune renaissance, ne sera possible. Ghaza, aujourd'hui, n'est plus seulement une tragédie humanitaire. C'est le miroir du silence du monde face à une catastrophe planifiée, où l'injustice s'est faite béton et poussière.

M. Seghilani

TRENTÉ DÉPOUILLES RESTITUÉES À GHAZA

Des corps mutilés ou les preuves de torture

Dans un silence étouffé par la peur et la cendre, trente corps de Palestiniens ont été restitués jeudi au ministère de la Santé de Ghaza. Trente dépouilles arrachées aux réfrigérateurs de l'occupation, rendues par la Croix-Rouge internationale. Trente corps qui portent, selon les autorités sanitaires, les marques de coups, de tortures, de brûlures, de mains liées et d'yeux bandés. Trente témoins muets d'un crime commis dans l'ombre. Le ministère de la Santé a confirmé que quatre victimes ont pu être identifiées par leurs familles. Les autres attendent encore qu'un nom leur soit rendu, dans les morgues saturées du territoire. Cette livraison macabre porte à cent vingt le nombre total de corps libérés ces dernières semaines, sans qu'aucune explication ni reconnaissance ne soit donnée par l'occupant. « Les corps nous ont été rendus enchaînés comme des animaux, les yeux bandés, portant des traces de torture et de brûlures », a déclaré Mounir Al-Barsh, directeur général du ministère de la Santé, dans un message publié sur la plateforme X. Selon lui, ces dépouilles n'ont pas été découvertes sous les ruines mais « détenues » des mois durant dans les réfrigérateurs militaires de l'occupation. « Ce que nous voyons, ce sont des crimes qu'aucune propagande ne peut dissimuler », a-t-il ajouté. Ces accusations ne sont pas isolées. Des prisonniers récemment libérés dans le cadre d'un échange ont raconté à Al-Quds Al-Arabi l'enfer de la détention : coups, humiliations, privation de sommeil, morsures de chiens dressés pour terroriser. « Je tente de me maîtriser en public, mais

à l'intérieur, mes blessures sont encore ouvertes », confie l'un d'eux. Ces récits, corroborés par des traces physiques, rappellent les pires heures des régimes de terreur. Pendant que les familles pleurent et que les équipes médicales de Ghaza s'efforcent d'identifier les martyrs, le monde détourne le regard. Le point de passage de Rafah demeure fermé, les secours humanitaires bloqués à la frontière égyptienne, les blessés laissés sans soins. Hier encore, des tirs de l'armée d'occupation ont fait de nouvelles victimes malgré la trêve annoncée. Les chiffres sont terrifiants : 67 938 martyrs, 170 169 blessés depuis le 7 octobre 2023. Et ce décompte, déjà inhumain, ne reflète pas la douleur des familles, ni les cris étouffés des disparus.

L'OMBRE DU DÉNI ET LA COMPLICITÉ INTERNATIONALE

La scène internationale, elle, hésite entre hypocrisie et mutisme. La chaîne Al-Jazeera rapporte qu'Israël a interdit l'entrée d'une délégation turque venue avec des équipes de secours et du matériel lourd pour participer à la recherche des disparus sous les décombres. Des responsables israéliens auraient cyniquement affirmé que la résistance palestinienne « pouvait s'occuper seule de restituer les corps ». Ankara a pourtant confirmé sa volonté d'envoyer des experts pour identifier les victimes et aider à extraire les restes coincés sous des tonnes de béton. Même du côté américain, le discours vacille entre froideur et menace. Un conseiller de l'administration à Washington a reconnu les difficultés à identi-

fier les corps israéliens encore piégés sous les ruines, tandis que le président Donald Trump a menacé, sur sa plateforme Truth Social, de « tuer » les membres de la résistance palestinienne si ceux-ci « continuaient de tuer des gens à Ghaza ». Des propos incendiaires, symptomatiques d'une lecture à sens unique du drame en cours, où la victime devient bourreau, et le bourreau, simple « allié stratégique ».

Ce que révèlent les dépouilles rendues, c'est la vérité que l'occupation tente de garder gelée dans ses chambres froides : une pratique systématique de la torture, une déshumanisation méthodique, une vengeance maquillée en guerre. Ces cadavres livrés par lots ne sont pas des statistiques, mais des preuves. Preuves de la brutalité d'un système colonial qui nie jusqu'à la dignité du mort. Les équipes médicales de Ghaza poursuivent malgré tout leur tâche : autopsier, documenter, identifier, témoigner. Leur travail, méticuleux et héroïque, s'inscrit dans la longue lutte pour la mémoire et la justice. Dans les ruelles encore couvertes de poussière, les familles se rassemblent, récitent des prières et attendent que la terre retrouve ses enfants. La barbarie de l'occupation n'a pas seulement tué : elle a voulu effacer. Mais chaque corps retrouvé, chaque nom rendu, chaque cicatrice documentée devient une preuve que la mémoire ne meurt pas. Ghaza, malgré le siège, malgré la faim, malgré la mort, continue de se battre pour une vérité que nul ne pourra congeler éternellement.

M. S.

PAM :

« Nous devons inonder Ghaza de nourriture »

Sous un ciel encore marqué par les ruines et la faim, le Programme alimentaire mondial (PAM) tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme. Malgré la trêve en vigueur, la bande de Ghaza reste étouffée par le blocus sioniste, privée d'un accès normal à l'aide humanitaire. L'organisation onusienne a révélé hier qu'elle ne parvenait à faire entrer que 560 tonnes de nourriture par jour, une quantité dérisoire face à la catastrophe humanitaire qui s'aggrave chaque heure. La porte-parole du PAM a dressé un constat implacable : « Le volume d'aide entrant dans Ghaza est très loin du minimum vital. Nous devons littéralement inonder Ghaza de nourriture ». Derrière cette phrase choc, un cri d'alarme : selon le PAM, des centaines de milliers de Palestiniens vivent désormais au bord de la famine, après des mois de privation délibérée de vivres, d'eau et de médicaments. L'organisation souligne que revenir en arrière sur le seuil actuel de famine nécessiterait non seulement une aide alimentaire massive, mais aussi une réponse médicale d'urgence. Les hôpitaux, déjà à genoux, manquent de tout. « Sans soins, la nourriture seule ne suffira pas à sauver ceux qui sont déjà trop affaiblis », insiste la porte-parole. Alors que les convois humanitaires tentent d'entrer par les points de passage du sud, les frontières nord de Ghaza demeurent fermées par décision militaire israélienne. Le PAM appelle à leur ouverture immédiate, dénonçant une stratégie qui « empêche délibérément l'accès aux zones les plus touchées ». Dans ces quartiers du nord, des familles entières vivent depuis des semaines sans pain, sans eau potable et sans électricité, tandis que les corps des enfants morts de malnutrition commencent à apparaître dans les hôpitaux de fortune. Cette situation n'est pas le résultat d'un manque de ressources, mais d'un siège organisé. Le PAM affirme avoir déjà plus de 170 000 tonnes de nourriture prêtes à être acheminées, de quoi nourrir deux millions de personnes. Pourtant, les camions restent bloqués à la frontière, soumis à un contrôle militaire qui ne laisse passer qu'un flux symbolique d'aide, largement insuffisant pour enrayer la faim. Le bureau des médias du gouvernement de Ghaza a confirmé l'entrée de 173 camions d'aide depuis le cessez-le-feu, tout en qualifiant ces livraisons de « très limitées ». Les autorités locales dénoncent le silence complice de la communauté internationale, qui continue de parler de « crise humanitaire » tout en tolérant un siège qui viole le droit international. L'ONU et plusieurs ONG rappellent que le droit à la nourriture et à l'accès humanitaire est garanti par la quatrième Convention de Genève, qui interdit explicitement l'usage de la famine comme méthode de guerre. Pourtant, aucune mesure contraignante n'a été prise contre Israël, malgré les preuves accablantes d'un blocus systémique visant à affaiblir la population civile.

UN TERRITOIRE AFFAMÉ SOUS LES YEUX DU MONDE

Le constat est glaçant. Pour éviter une famine généralisée, Ghaza a besoin d'au moins 1 500 tonnes de nourriture par jour — presque trois fois plus que les quantités actuellement autorisées à entrer. Tant que les points de passage resteront fermés et que les restrictions israéliennes ne seront pas levées, les convois humanitaires ne pourront que retarder, et non prévenir, une catastrophe annoncée. Les appels du PAM, du Croissant-Rouge et des ONG locales se heurtent à un mur d'indifférence diplomatique. Les dirigeants occidentaux, prompts à parler de paix, ferment les yeux sur une famine organisée, préférant saluer les « efforts humanitaires » plutôt que de condamner ceux qui affament. Ghaza n'a pas besoin de discours, mais de pain, d'eau et de justice. Et tant que le blocus perdurera, la faim restera l'arme la plus meurtrière de cette guerre silencieuse.

M. S.

TIZI-OUZOU. PROMOTION DE TAMAZIGHT

Assad réaffirme le rôle central du HCA

Le secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a réaffirmé, jeudi à Tizi-Ouzou, le rôle central de cette institution dans la promotion de Tamazight, tout en plaidant pour un renouvellement de ses prérogatives et de sa gouvernance.



Invité du Forum "Tizi n Yidles" de la radio Tizi-Ouzou, M. Assad a dressé le bilan des 30 ans d'existence du HCA, marqués, selon lui, par des "avancées significatives", notamment l'intégration de Tamazight dans l'enseignement et la recherche scientifique. Afin de renforcer la mission du HCA, son secrétaire général a notamment préconisé de renforcer les prérogatives de l'institution et d'activer ses organes internes, d'en réviser la gouvernance, en plus de la créa-

tion d'annexes locales pour un déploiement territorial complet. Abordant la question de la généralisation de Tamazight, M. Assad a indiqué que "jusque-là, nous avons réalisé un parcours positif", ajoutant que cela "est le fruit des efforts consentis par l'Etat pour la promotion et le développement de Tamazight de manière progressive". Il a rappelé, à cet égard, la rencontre de Blida sur la "promotion de Tamazight dans le cadre de la sécu-

rité identitaire", en mai dernier, et qui avait permis de dégager une recommandation sur l'intégration de Tamazight comme matière obligatoire à terme à tous les niveaux de l'enseignement par la révision de la loi d'orientation sur l'éducation. M. Assad a également mis en exergue la collaboration étroite avec le secteur de l'enseignement supérieur pour renforcer les formations universitaires, citant à ce propos, l'Ecole normale supérieure

(ENS) et ses annexes (Tizi-Ouzou et Bejaïa) ainsi que l'Ecole supérieure des sourds-muets, comme des "atouts" pour améliorer la qualité de l'enseignement. L'annexe de l'ENS de Tizi-Ouzou, inaugurée récemment, a enregistré 143 inscrits cette année. Abordant le volet des activités culturelles et le Prix du président de la République de la littérature et de la langue amazighes, le même responsable a mis en avant les efforts du HCA pour la promotion du livre, des arts amazighes et la consolidation de la production littéraire. Selon lui, toutes les œuvres primées durant les cinq éditions passées de ce Prix, au nombre de 47, sont éditées et disponibles sur la plate-forme ADLIS. En outre, 670 ouvrages sont enregistrés sur la plate-forme du HCA, sans compter ceux de cette année, à savoir 131 en linguistique, 147 en patrimoine, 311 en littérature et traduction et 51 en technologie et numérique, a-t-il mentionné.

TLEMSEN. SANTÉ

Lancement des 3^{es} Journées Internationales de chirurgie pédiatrique

Les 3es Journées Internationales de Chirurgie Pédiatrique ont débuté jeudi à Tlemcen, à la faculté de médecine de l'Université "Abou Bekr Belkaid", ont indiqué les organisateurs. Cette manifestation scientifique de deux jours, initiée par ladite faculté en coordination avec le service de chirurgie pédiatrique de l'établissement hospitalier "Mère-Enfant" de Tlemcen, connaît la participation de plusieurs chirurgiens pédiatres, chefs de services issus d'hôpitaux d'Alger, Oran, Constantine, Aïn Témouchent, ainsi que de Tunisie et de France, selon le Pr Samir Azzouni, chef du service de chirurgie pédiatrique à l'hôpital "Mère-Enfant" et coordinateur de l'événement. La première journée a été marquée par des communications sur des thèmes, tels que la prise en charge de la scoliose chez l'enfant, les urgences liées aux fractures, les infec-

tions osseuses et articulaires, entre autres problématiques relevant de la chirurgie pédiatrique. Le Dr Bekkali Mohamed Khalil, maître-assistant au sein du même service, a souligné que cette rencontre représente "une étape vers la création d'un réseau national de prise en charge de la scoliose chez l'enfant et l'adolescent", visant le partage d'expériences, l'harmonisation des pratiques et l'amélioration de la qualité des soins. Il a aussi fait savoir que cinq interventions chirurgicales complexes ont été réalisées récemment sur des enfants pour la première fois au sein du service, avec deux autres opérations programmées la semaine prochaine, tandis que plus de 150 enfants attendent encore leur tour. Il a souligné que ce type d'interventions nécessite des équipements coûteux et très spécialisés. De son côté, le Dr Ben Maamar Mohamed, spécialiste

en chirurgie pédiatrique et rachidienne à l'hôpital Dr Benzerjeb d'Aïn Témouchent, a précisé que son service "est le seul à l'échelle nationale spécialisé dans la prise en charge de ces pathologies pour enfants et adolescents venant de tout le pays". Il a, en outre, précisé que depuis 2009, plus de 550 opérations y ont été réalisées, et l'expérience de cette unité sera transférée à d'autres spécialistes à travers plusieurs wilayas, afin de désengorger ce centre. En marge de cette rencontre, un atelier pratique sur la prise en charge correcte des enfants atteints de scoliose sera organisé, avec la présentation de l'expérience de l'hôpital "Dr Benzerjeb", en plus de la réalisation d'interventions chirurgicales au sein du CHU de Tlemcen durant la deuxième journée, ont précisé les organisateurs.

OUARGLA. PROJET DE CHU

Les travaux avancent à une bonne cadence

Les travaux du chantier du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Ouargla avancent à une "bonne" cadence, dans le respect des délais contractuels, ont indiqué les responsables du suivi du projet. D'une capacité de 400 lits, cet établissement hospitalier, appelé à renforcer les capacités de prise sanitaire dans la région et se constituer en pôle médical universitaire au Sud-est du pays, enregistre "un avancement soutenu de ses chantiers, conformément aux cahiers de charges et dans le respect des normes de qualité des travaux d'exécution", a affirmé le représentant du bureau d'études chargé du suivi du projet, l'architecte Abdelhamid Nahnah. Le chantier enregistre l'achèvement

d'une importante partie des travaux de terrassement et des œuvres en béton, en sus de la réalisation en cours des pavillons de cette structure, à la faveur d'une coordination quotidienne entre les divers intervenants dans ce projet, a-t-il détaillé. Abondant dans ce sens, un responsable de l'entreprise Cosider, réalisatrice du projet, Abdelmalek Boumetheldjet, a indiqué que ce rythme soutenu de réalisation du projet est le fruit de la coordination permanente entre les autorités locales et les divers secteurs concernés, en vue d'aplanir les contraintes techniques, en plus de l'adoption d'un système de travail par rotation dans le chantier pour en accélérer les travaux et oeuvrer à livrer le projets dans les délais

impartis, fixés à 36 mois. Il a évoqué la mobilisation de plus de 600 travailleurs, ouvriers et techniciens pluridisciplinaires, à l'effet d'accélérer l'exécution du projet, sous la supervision de l'entreprise Cosider, spécialisée dans les grands projets du secteur de la santé. Selon le même responsable, les chantiers avancent à un rythme "satisfaisant", dans le respect des clauses du cahier de charges et des normes techniques, en optant pour l'utilisation de matériaux de construction conformes aux standards internationaux. Cette structure hospitalière d'envergure régionale qui englobe la faculté de médecine, sera dotée d'unités spécialisées équipées en moyens modernes, a souligné, pour sa

part, le directeur de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya d'Ouargla, Ahmed Sengari. Inscrit dans le cadre du programme national prévoyant le renforcement et le déploiement de grands projets de la santé dans les wilayas du Sud du pays, en application de la vision nationale de développement équilibré, le futur CHU d'Ouargla servira, une fois opérationnel, d'espace idoine de formation appliquée et de recherche scientifique pour les étudiants de la faculté de médecine de l'université Kasdi Merbah, outre sa contribution à la création d'emplois dans les domaines médical et paramédical notamment.

GHARDAÏA. 7E SIENR

Appel à cerner les besoins du secteur économique

Les participants à la 7e édition du Séminaire scientifique sur les Energies nouvelles et renouvelables (SIENR) ont plaidé, au terme de leurs travaux jeudi à Ghardaïa, pour la sensibilisation du secteur économique pour cerner ses besoins et ses problèmes en vue de trouver des solutions fiables et durables en matière d'énergies renouvelables. Ils ont pour cela mis en avant l'importance d'associer le secteur socio-économique dans l'organisation de rencontres et symposiums afin d'être en diapason avec leurs doléances, d'encourager les travaux de recherche et les rencontres scientifiques portant sur les énergies renouvelables, et de soutenir les compétences nationales avec l'appui financier du secteur économique. Organisée par l'Unité de recherche appliquée en énergies renouvelables (URAER) de Ghardaïa, cette rencontre biennale ambitionne d'être une plateforme d'échange de communication et de vulgarisation des énergies renouvelables ainsi que de maîtrise des nouvelles technologies liées aux énergies nouvelles, soulignent les organisateurs. Cette manifestation scientifique biennale tend à mobiliser les experts dans les différents domaines des énergies renouvelables et favorise la création d'un réseau s'appuyant sur de fortes compétences afin de constituer une base de formation et d'échange entre les spécialistes afin de contribuer à atténuer les effets induits par les changements climatiques, a-t-on fait savoir. L'événement, qui a regroupé une centaine de participants, dont plus d'une dizaine d'étrangers par vidéoconférence, a comporté des conférences, workshops et ateliers sur des thématiques clés, notamment les Systèmes photovoltaïques solaires et hybrides, le solaire thermique, les nouvelles énergies (hydrogène, pile à combustible, ...) les ressources renouvelables (énergie solaire, éolienne, biomasse, ...) ainsi que la maîtrise de l'énergie et l'environnement.

KHENCHELA. CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES

Plus de 70.000 hectares dédiés à la céréaliculture

La campagne des labours-semailles de la saison agricole 2025-2026 lancée mercredi dans la wilaya de Khenchela cible une superficie globale de 70.750 hectares à emblaver des diverses céréales, a-t-on appris auprès du directeur local des services agricoles (DSA), Said Tamen. Cette campagne dont le coup d'envoi a été donné par le wali, Salim Harizi dans une exploitation agricole de la commune de R'mila cible cette saison une superficie supérieure à celle consacrée la saison précédente à la céréaliculture et estimée à 68.000 quintaux. La culture des céréales est consacrée dans la région Sud de la wilaya qui comprend les communes de Babar, Chechar et Ouled Rechach ainsi qu'à R'mila, Kaïs, Ain Touila, N'sigha et Baghaï, a-t-on indiqué. Les efforts des pouvoirs publics pour améliorer les conditions d'exercice des activités agricoles ont permis d'étendre de plus de 2.000 km le réseau d'électricité agricole permettant le raccordement de 4.500 exploitations agricoles et les travaux sont en cours pour raccorder 1.000 autres exploitations agricoles, a indiqué le même responsable. La même source a assuré que les bureaux d'étude et de suivi, les instituts du secteur, la chambre de l'agriculture, l'union nationale des paysans algériens (UNPA) et les entreprises de stockage sont mobilisés pour permettre l'augmentation de la production céréalière de la wilaya. Dans le même sillage de développement de la filière céréalière, une commission de wilaya et des comités techniques locaux ont été installés pour suivre la campagne des labours-semailles avec l'ouverture d'un guichet unique du crédit R'fig et la mobilisation du matériel nécessaire, a affirmé le DSA.

BATNA. "LE CITOYEN ET LA JUSTICE CONSTITUTIONNELLE"

Thème d'une journée d'étude

Le thème du "citoyen et la justice constitutionnelle" a été jeudi choisi pour une journée d'étude tenue à la maison de l'avocat de Batna à l'initiative de la Cour constitutionnelle et de la Faculté de droit de l'université Batna 1 en partenariat avec l'Ordre des avocats de la région de Batna et le Programme des Nations Unies de Développement (PNUD).

La rencontre a eu lieu en présence de membres de la Cour constitutionnelle, du secrétaire général de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA), Moussa Laraba, de la représentante résidente du PNUD en Algérie, Natacha Van Rijn, de représentants des instances judiciaires locales, du wali de Batna, Mohamed Benmalek, d'universitaires et d'avocats. Dans l'allocution de la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, lue par Abdelhafid Oussekin, membre de la cour, elle a affirmé que la rencontre "constitue une opportunité pour rapprocher cette cour des citoyens et en présenter les missions dont la procédure de l'exception d'inconstitutionnalité qui permet au justiciable d'invoquer le soupçon d'atteinte à ses droits constitutionnels devant le magistrat qui la renvoie devant la Cour constitutionnelle". Elle a ajouté que "ce mécanisme avancé traduit le passage de la justice constitutionnelle du simple contrôle des lois et règlements à une nouvelle étape où le citoyen devient lui-même acteur constitutionnel qui participe à la protection des droits et libertés garantis par la constitution". Les conférences précé-



dentes initiées par la Cour constitutionnelle dans les diverses wilayas du pays ont montré, a ajouté Mme Aslaoui, "l'adhésion du public spécialisé dont les universitaires, les magistrats, les avocats et les étudiants de sorte à renforcer la position de la justice constitutionnelle dans l'esprit du citoyen algérien et approfondit sa conscience constitutionnelle", relevant que "la Cour constitutionnelle s'est habituée depuis sa création à sortir de son siège d'Alger vers les régions du pays par conviction que la justice constitutionnelle n'est pas une institution à l'écart de la société mais un espace ouvert pour la commu-

nication et la diffusion de la culture constitutionnelle". De son côté, la représentante résidente du PNUD en Algérie, Natacha Van Rijn, a noté que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du partenariat entre la Cour constitutionnelle et le PNUD en ce qui concerne le projet de soutien intitulée "la constitution au service du citoyen", saluant l'engagement de la Cour constitutionnelle à bien conduire et mettre en œuvre ce projet. Le doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'université Batna, Dr. Abdelouahab Mekhloufi, a souligné que cette journée "met en lumière le rôle du citoyen dans l'exerci-

ce du contrôle judiciaire et débat de la relation du citoyen à ses droits constitutionnels et aux mécanismes de leur protection outre l'analyse du rôle de la justice constitutionnelle dans le raffermissement des principes démocratiques et la protection des droits et libertés". L'importance de la rencontre, selon le bâtonnier de la région de Batna, Abderrahmane Bennecib, réside dans la simplification du recours constitutionnel et de ses procédures à travers les axes de "la justice constitutionnelle au service du citoyen, concept et rôle", "la constitutionnalisation des droits fondamentaux et le rôle du citoyen dans le contrôle" et "le droit d'aller à la justice constitutionnelle, étude comparative". La journée a donné lieu à plusieurs communications présentées par des membres de la Cour constitutionnelle, des enseignants de la Faculté de droit et des sciences politiques et des membres de l'Ordre des avocats de la région de Batna sur "les raisons de l'ouverture de la justice constitutionnelle sur les justiciables", "l'évolution de la justice constitutionnelle en Algérie", "le cadre procédural de l'exception d'inconstitutionnalité dans l'expérience algérienne" et "la justice constitutionnelle et la protection des droits et libertés".

AVEC DES PRÉVISIONS DE PRODUCTION DE PLUS DE 21.000 QUINTAUX

Lancement à Barika de la campagne de récolte des dattes

Le coup d'envoi de la campagne de récolte des dattes de la saison 2024-2025 a été donné mercredi après-midi dans la wilaya déléguée de Barika (Batna), avec des prévisions de production de 21.055 quintaux. Selon les explications données au chef de l'exécutif local, Mohamed Benmalek qui a supervisé le lancement de cette campagne dans exploitation agricole privée de la commune de M'doukal, une récolte constituée de 9.400 quintaux de dattes Deglet Nour, de 7.415 quintaux de dattes blanche, de dattes sèches et de dattes molles (Ghars) est attendue. Le directeur des services agricoles (DSA), Ahmed Sebki, a indiqué que la production de dattes à Batna est concentré dans certaines communes, notam-

ment M'doukal, Bitam et Ghassira sur une superficie de 207,5 hectares consacrée à la phœniciculture avec un total de 25.966 palmiers dattiers dont 23.146 productifs. La variété Deglet Nour occupe 37% de cette superficie, la datte blanche 37% et la datte molle (Ghars) 26 %, a précisé le même responsable. Au cours de la même tournée de travail, le wali de Batna a inauguré plusieurs sièges de directions déléguées à Barika et une polyclinique à M'doukal avant d'inspecter des projets en cours de réalisation dans la commune de Seggana. A chaque étape, le wali a écouté les préoccupations des citoyens de ces communes promettant de les prendre en charge en fonction des priorités et des moyens existant.

SIDI BEL-ABBÈS. NOUVELLE SAISON AGRICOLE

Lancement de la campagne de labour-semailles

La campagne de labour-semailles pour la saison agricole 2025-2026 a été lancée, jeudi à Sidi Bel-Abbes, lors d'une manifestation coïncidant avec la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation, célébrée le 16 octobre de chaque année. Le Wali de Sidi Bel-Abbes, Kamel Hadji, a donné le coup d'envoi officiel de cette campagne à l'unité de production agricole pour le développement des cultures, dans la commune de Tilmouni, en présence des autorités locales, des professionnels du secteur, de représentants de la chambre agricole, ainsi que d'opérateurs économiques. Une présentation sur cette opération et un état des lieux du secteur agricole dans la wilaya ont également été effectués. Le directeur des services agricoles, Benaouda Alaïli, a précisé que la campagne prévoit plus de 136.000 hectares à labourer, répartis comme suit : 32.000 ha pour le blé dur, 27.000 ha pour le blé tendre, 72.000 ha

pour l'orge et 5.000 ha pour l'avoine. Il a ajouté qu'il est prévu de récolter plus de 1,6 million de quintaux de diverses céréales au cours de la saison, dont 416.000 qtx de blé dur, 351.000 qtx de blé tendre, 864.000 qtx d'orge et 60.000 qtx d'avoine. Il a souligné que les bonnes préparations et la disponibilité des moyens logistiques permettront de réaliser une saison agricole réussie et prometteuse en termes de rendement et de production. Dans le cadre de la Journée mondiale de l'alimentation, une exposition de semences et de produits agricoles locaux a été organisée au siège de la chambre agricole de la wilaya sous le slogan : "Main dans la main pour une alimentation et un avenir meilleurs", avec la participation de coopératives agricoles, de producteurs locaux et d'entreprises spécialisées dans les semences et la mécanisation agricole. Des stands de sensibilisation à une alimentation saine et à une consommation

responsable ont également été aménagés. La manifestation a aussi inclus l'organisation d'un colloque sur les "techniques modernes pour faire face aux différents facteurs impactant la saison de labour-semailles", à l'initiative de la direction des services agricoles en coordination avec la chambre agricole.

Plusieurs agriculteurs y ont partagé leurs expériences pratiques et présenté des propositions concrètes pour développer le secteur, améliorer les conditions de travail localement et augmenter les capacités de production, en quantité comme en qualité. Dans son allocution, le Wali a souligné l'engagement des autorités locales à accompagner les agriculteurs sur le terrain et à lever les obstacles pouvant nuire à la productivité de la saison. Il a appelé à une coordination continue entre les différentes institutions pour concrétiser les objectifs nationaux dans le secteur agricole.

SAÏDA. HÔPITAL DE "AHMED MEDEGHRI"

Une équipe médicale du CHU de Sidi Bel Abbès effectue des consultations radiologiques

Une équipe médicale relevant du service de radiologie du Centre hospitalo-universitaire (CHU) "Dr Abdelkader Hassani" de Sidi Bel Abbès procède actuellement à des examens d'imagerie médicale au sein de l'établissement public hospitalier "Ahmed Medeghri" de Saïda, dans le cadre du programme de jumelage entre établissements de santé, a-t-on appris, jeudi, auprès du CHU. Selon la cellule de communication du centre, cette opération, entamée mercredi, a été marquée par l'organisation de séances de diagnostic radiologique, comprenant des examens approfondis par scanner (TDM) et IRM (imagerie par résonance magnétique) au profit de plusieurs patients. Cette initiative a permis une meilleure prise en charge des cas médicaux complexes tout en rapprochant les services spécialisés des citoyens de la région. La rencontre entre les équipes médicales des deux établissements a également été l'occasion d'aborder les mécanismes de développement du diagnostic médical à distance et l'élargissement de la coopération dans le domaine de l'interprétation des images médicales numériques, dans une optique de numérisation des services de santé et de renforcement de l'échange scientifique et technique entre spécialistes. A ce propos, le chef du service de radiologie du CHU de Sidi Bel Abbès, Pr. Mohamedi, a souligné que ce jumelage vise avant tout à accompagner les équipes médicales, en renforçant leurs capacités techniques et de formation, dans le but d'améliorer la qualité des prestations de soins au profit des patients.

TISSEMSILT. SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Signature de deux conventions de coopération

La direction de la Formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tissemsilt a signé deux conventions de coopération, respectivement avec la direction de l'action sociale et de la solidarité (DAS) et l'antenne locale de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes, a indiqué, jeudi, la directrice du secteur, Zohra Djedi. Selon la même responsable, la convention signée avec le secteur de la solidarité vise à renforcer la formation en faveur des personnes à besoins spécifiques, en ouvrant des spécialités adaptées à leurs capacités, facilitant ainsi leur intégration dans les établissements de formation, en leur assurant un encadrement pédagogique approprié et des moyens adaptés, tout au long de leur cursus. Quant à la convention conclue avec l'antenne locale de l'Office d'alphabétisation, elle a pour objectif la coopération et la complémentarité entre les deux établissements, à travers l'organisation de campagnes de sensibilisation destinées aux personnes analphabètes des deux sexes, notamment dans les zones enclavées de la wilaya, afin de les encourager à rejoindre les classes d'alphabétisation, étape qui leur permettra par la suite d'accéder à la formation et à la qualification professionnelles.



BRONCHITE

Un guide complet pour un diagnostic et un traitement efficace

La bronchite est une maladie respiratoire causée par l'inflammation des bronches. Ces dernières sont les tubes qui transportent l'air de la trachée vers les poumons. Lorsque ces tubes sont irrités ou infectés, ils gonflent et produisent un excès de mucus.



Cela entraîne des symptômes désagréables comme la toux, la respiration sifflante et l'essoufflement. La bronchite se présente sous deux formes principales : aiguë et chronique. La bronchite aiguë est généralement causée par un virus. C'est une infection de courte durée qui disparaît en quelques semaines avec un traitement de soutien. Quant à la bronchite chronique, elle se développe à la suite d'une irritation et d'une inflammation prolongées. Elle se caractérise par une toux récurrente et des expectorations qui durent au moins trois mois. La forme chronique se manifeste souvent en parallèle avec d'autres maladies respiratoires sous-jacentes. Cette maladie se développe après une infection des voies respiratoires supérieures comme le rhume ou la grippe. Les personnes dont le système immunitaire est faible, les personnes âgées, les enfants et les personnes ayant des antécédents de maladies pulmonaires sont plus à risque. Le diagnostic se base sur les symptômes du

patient, un examen physique et, si nécessaire, une radiographie des poumons ou des tests de la fonction pulmonaire.

LES SYMPTÔMES COURANTS DE LA BRONCHITE :

Toux persistante: c'est le symptôme le plus caractéristique. Au début de la bronchite aiguë, la toux est sèche. Elle devient productive plus tard. Dans la bronchite chronique, la toux s'accompagne d'expectorations.

Expectoration: le mucus est généralement blanc, jaunâtre ou verdâtre, et parfois strié de sang.

Douleur ou pression dans la poitrine: la toux s'accompagne occasionnellement d'une sensation d'inconfort dans la poitrine.

Essoufflement: il est plus prononcé pendant l'effort.

Respiration sifflante: le patient émet un sifflement quand il inspire et expire.

Mal de gorge: il accompagne souvent les infections des voies respiratoires supérieures.

Faiblesse et fatigue: la lutte du corps contre l'infection réduit les niveaux d'énergie.

Fièvre: une légère fièvre est fréquente. Mais dans certains cas, le corps ne fait pas de fièvre.

Écoulement nasal ou congestion: ils accompagnent fréquemment la bronchite aiguë.

Frissons et douleurs musculaires: ils se manifestent en cas d'infection.

Pour évaluer précisément l'évolution de la maladie, il est nécessaire de prendre en compte sa durée, sa gravité et les autres symptômes associés.

DES REMÈDES MAISON POUR UN SOULAGEMENT IMMÉDIAT

L'objectif du traitement de la bronchite est de réduire l'inflammation des voies respiratoires, de faciliter l'expectoration du mucus et de soulager la respiration. Dans la majorité des cas, les symptômes de la bronchite aiguë s'atténuent avec des remèdes maison. La bronchite chronique, elle, exige des chan-

gements de mode de vie et un suivi médical régulier. Voici donc une liste de sept remèdes maison pour aider à soulager les symptômes de la bronchite et pour accélérer le processus de guérison:

Buvez beaucoup de liquides: l'eau fluidifie le mucus dans les bronches et facilite son expectoration. Les tisanes chaudes apaisent aussi la gorge.

Reposez-vous: le repos et le sommeil sont essentiels pour que le corps combatte l'infection. Évitez les activités physiques intenses.

Humidifiez l'air: l'air humide aide à réduire la toux sèche. Un humidificateur ou une douche chaude procurent un soulagement.

Utilisez des expectorants naturels: certaines plantes comme le gingembre, la menthe et le thym facilitent l'élimination du mucus.

Gargarisez-vous avec de l'eau salée tiède: cette méthode soulage l'irritation de la gorge et réduit l'intensité de la toux.

Évitez les irritants: il est important d'éviter les environnements poussiéreux, les produits chimiques ou la fumée.

Virus, bactéries et irritants: comprendre les causes pour mieux se protéger.

La bronchite est une maladie respiratoire causée par l'inflammation des bronches. Cette inflammation est due à des micro-organismes qui pénètrent dans le corps ou à des facteurs environnementaux qui entraînent une irritation prolongée.

Ania N

PRIX NOBEL DE MÉDECINE 2025

Un trio honoré pour leur recherche sur le contrôle du système immunitaire

Les Américains Mary E. Brunkow et Fred Ramsdell, ainsi que le Japonais Shimon Sakaguchi ont remporté le prix Nobel de médecine pour leurs découvertes concernant la tolérance immunitaire périphérique. Selon un communiqué du comité Nobel, « le prix Nobel de médecine a été décerné, lundi 6 octobre, aux Américains Mary E. Brunkow et Fred Ramsdell, ainsi qu'au Japonais Shimon Sakaguchi pour leur recherche sur la manière dont le corps contrôle le système immunitaire. Il récompense leurs « découvertes concernant la tolérance immunitaire périphérique ». S'exprimant à cette occasion, Marie Wahren-Herlenius, professeure à l'institut Karolinska a indiqué que « le prix Nobel de physiologie ou médecine de cette année porte sur la manière dont nous contrôlons notre système immunitaire afin de pouvoir lutter contre tous les microbes imaginables tout en évitant les maladies auto-immunes ». Ajoutant que « le puissant système immunitaire de l'organisme doit être régulé, sinon il risque d'attaquer nos propres organes », a souligné le comité Nobel. Les lauréats ont ainsi identifié les gardiens du système immunitaire, « les cellules T régulatrices, qui empêchent les cellules immunitaires d'attaquer notre propre corps », ajoute-t-il. Conséquence, « ils ont jeté les bases d'un nouveau domaine de recherche et mené au développement de nouveaux traitements, par exemple pour le cancer et les maladies auto-immunes », précise-t-il. « Je ressens cela comme un immense honneur », a déclaré Shimon Sakaguchi aux journalistes à l'extérieur de son laboratoire universitaire, a rapporté l'agence de presse Kyodo. Ce chercheur en immunologie, âgé de 74 ans, a réalisé la première avancée dans ce domaine en 1995. À l'époque, de nombreux chercheurs étaient convaincus que la tolérance immunitaire ne se développait que grâce à l'élimination des cellules immunitaires potentiellement dangereuses dans le thymus, organe situé dans la partie supérieure gauche de l'abdomen près de l'estomac, par un processus appelé « tolérance centrale ». Le chercheur japonais a démontré que le système immunitaire était plus complexe et « a découvert une classe de cellules immunitaires jusqu'alors inconnue, qui protège l'organisme contre les maladies auto-immunes », a expliqué le jury. Mary E. Brunkow, née en 1961, Fred Ramsdell, 64 ans, ont fait l'autre découverte clé en 2001, lorsqu'ils ont montré comment un certain type de souris était particulièrement vulnérable aux maladies auto-immunes. « Ils avaient découvert que ces souris possédaient une mutation dans un gène qu'ils ont nommé Foxp3 », selon le jury. Ils ont également mis en évidence le fait que « des mutations dans l'équivalent humain de ce gène provoquent une grave maladie auto-immune, appelée IPEX », ajoute-t-il. Deux ans après, Shimon Sakaguchi a réussi à faire le lien entre ses découvertes et celles de Mary Brunkow et Fred Ramsdell: il a démontré que le gène Foxp3 régissait le développement des cellules qu'il avait identifiées en 1995. Ces cellules, « désormais connues sous le nom de lymphocytes T régulateurs, surveillent les autres cellules immunitaires et veillent à ce que notre système immunitaire tolère nos propres tissus ». Mary Brunkow est directrice de programme principal à l'Institute for Systems Biology de Seattle, Fred Ramsdell est conseiller scientifique chez Sonoma Biotherapeutics à San Francisco, qu'il a cofondé, tandis que Shimon Sakaguchi est professeur à l'université d'Osaka au Japon. Ils recevront un prix de 11 millions de couronnes suédoises (1,00 million d'euros) et une médaille d'or remise par le roi de Suède.

L. Zeggane

LA TENDINITE

Une maladie à douleurs intenses

Une tendinite désigne une inflammation des tendons, provoquée par les frottements entre l'os et le tendon ou par des sollicitations excessives de ce dernier. Dès lors, les fibres lisses et solides du tendon, qui relient le muscle à l'os, s'enflamment, se lèsent partiellement, voire se rompent. En effet, on peut distinguer divers types de tendinites en fonction de la localisation du tendon affecté. Tous les tendons du corps peuvent être sujets à cette pathologie inflammatoire, « tendinite de la hanche, tendinite de l'épaule (coiffe des rotateurs ou long biceps), tendinite du coude (tennis elbow ou épitrochléite), tendinite du poignet, tendinite du pouce, tendinite du genou ou encore tendinite du pied (tendinite du tendon d'Achille) sont les plus fréquentes, surtout chez les grands sportifs.

Quelles sont les causes d'une tendinite ?

Dans le cadre de cette maladie, diverses causes et facteurs de risque ont pu identifier son apparition :

Des sollicitations excessives des tendons sans temps de récupération suffisant : les fibres tendineuses lésées enflent, et le tendon, devenu plus volumineux, coulisse mal dans sa gaine synoviale. Ces frottements sont la source de douleurs et de contractions. C'est le cas chez les grands sportifs, les musiciens professionnels et dans certaines professions dont les mouvements sont répétés (travail à la chaîne, caissière, travail intensif sur clavier...). A noter que, les femmes sont plus touchées que les hommes, de même que les personnes âgées de 40 ans ou plus. Certaines pathologies: les personnes qui souffrent de diabète, d'hypercholestérolémie, d'obésité, de caries dentaires, de MST

présentent un risque accru de tendinites.

Des médicaments: certains traitements contre l'hypercholestérolémie (statines) ou des antibiotiques peuvent provoquer des tendinites. L'hygiène de vie: le tabac (il diminue la vascularisation des tendons), un manque d'hydratation, une alimentation déséquilibrée, un échauffement insuffisant avant le sport, favorisent les tendinites.

La morphologie: certaines morphologies exposent davantage au risque de tendinite, comme les postures asymétriques, la plante des pieds trop orientée vers l'intérieur ou vers l'extérieur, etc. Après l'apparition de la douleur, le diagnostic repose sur l'examen clinique du patient. S'il y a une tendinite, alors la douleur doit se réveiller lors de trois actes : à la contraction du ou des muscles insérés sur le tendon, à la palpation du tendon par le médecin, à l'étirement du tendon. Par ailleurs, dans le cas d'une téno-synovite, c'est-à-dire d'une tendinite accompagnée d'une inflammation de la gaine synoviale, le médecin recherche le long du trajet de la douleur l'existence d'une sensation de crépitation. Pour compléter son diagnostic, le médecin peut prescrire une IRM ou une échographie. Ces examens d'imagerie médicale permettent de situer la lésion et d'en mesurer l'importance.

Quels traitements pour soigner et soulager une tendinite ?

Il est important qu'il y ait une prise en charge médicale de la tendinite. Toutefois, la tendinite peut conduire à une rupture du tendon, ce qui nécessite une intervention chirurgicale. Il existe divers traitements pour soigner la tendinite. Le repos: les traitements d'une tendinite consistent principalement

en du repos du membre concerné. Il peut suffire à lui seul à guérir d'une tendinite.

La cryothérapie: pour soulager la douleur, la glace est un bon remède. Il convient d'appliquer des poches de glace deux à trois fois par jour, pendant une vingtaine de minutes à chaque fois, sur le tendon douloureux. Il faut mettre la glace dans un linge, car poser la glace directement sur la peau risque de la brûler. Un bandage élastique, une attelle de repos ou une orthèse peuvent être prescrits, pour soulager le tendon et éviter de le solliciter. Les traitements médicamenteux: des médicaments peuvent être prescrits pour soulager les symptômes de la tendinite: des antalgiques et des anti-inflammatoires non stéroïdiens. Les infiltrations de cortisone: en cas de réponse insatisfaisante de la tendinite aux anti-inflammatoires, des corticoïdes peuvent être nécessaires, sous la forme d'infiltrations. Trois infiltrations au maximum sont envisageables, avec un délai minimum d'une semaine entre chacune.

La kinésithérapie: Des massages, l'électrothérapie, les ondes de choc permettent d'accélérer la récupération d'une tendinite, particulièrement pour les sportifs ou les musiciens professionnels.

La chirurgie: la chirurgie est une option qui n'est envisagée qu'en dernier recours, quand les traitements ci-dessus n'ont pas permis de guérir la tendinite et que cette dernière est devenue chronique. Pratiquée sous anesthésie locale, l'intervention consiste à réaliser des stries sur le tendon à l'aide du bistouri, opération qui s'appelle « peigner le tendon ». Cela va stimuler la reconstruction du tendon, même si le procédé peut paraître paradoxal.

L. Z.

LES DEUX MATCHS SONT PRÉVUS EN NOVEMBRE À DJEDDAH

L'Arabie saoudite et le Zimbabwe au menu des Verts pour préparer la CAN



Phs : DR

La Fédération algérienne de football (FAF) est en passe de finaliser l'organisation d'un match amical de haut niveau opposant la sélection nationale à l'Arabie saoudite au mois de novembre prochain. Comme on le sait, les deux nations ont validé leur billet pour la Coupe du monde 2026. Cette rencontre, qui se tiendra à Djeddah, s'inscrit dans une phase de préparation importante pour les Verts à quelques semaines de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2025) au Maroc.

UN TEST GRANDEUR NATURE POUR LES FENNECS

Pour le sélectionneur Vladimir Petković, nommé avec pour mission de relancer une équipe algérienne ambitieuse, cette opposition contre les Saoudiens représente bien plus qu'un simple match amical. Elle permettra d'évaluer le niveau de préparation du groupe après une campagne qualificative solide, tout en affrontant une équipe asiatique qui progresse rapidement et qui a déjà prouvé sa valeur sur la scène internationale, notamment lors du Mondial 2022 au Qatar.

« Ce genre de matchs nous aide à nous situer par rapport à des adversaires qui ont une culture tactique différente de celle de l'Afrique. C'est une étape essentielle avant d'entrer dans le vif de la CAN », aurait confié une source proche du staff technique.

D'après nos mêmes sources, une seconde confrontation amicale est envisagée durant ce stage saoudien, probablement contre le Zimbabwe. Cette double opposition offrirait à Petković la possibilité d'effectuer une large revue d'effectif, de

tester différents systèmes de jeu et d'intégrer de nouveaux visages susceptibles de renforcer l'équipe en vue des grands rendez-vous à venir.

L'objectif est clair : arriver fin décembre avec un groupe soudé, compétitif et prêt à affronter les meilleures sélections africaines.

UN CALENDRIER CHARGÉ AVANT LA CAN

Le calendrier de la sélection nationale s'annonce particulièrement dense. Après la fenêtre FIFA de novembre, les Fennecs bénéficieront d'un autre stage de préparation juste avant le coup d'envoi de la CAN. Ils affronteront ensuite, dans la phase de groupes, trois adversaires déterminés :

Soudan – le 24 décembre (match d'ouverture du groupe E), Burkina Faso – le 28 décembre, et la Guinée équatoriale – le 31 décembre

Cette configuration laisse au staff technique peu de place à l'improvisation. Chaque match amical comptera dans la construction d'une équipe capable de renouer avec la gloire continentale.

DES ATTENTES ÉLEVÉES AUTOUR DES VERTS

Après une élimination douloureuse dès le premier tour lors des deux précédentes éditions de la CAN 2021 et 2023, et une période de transition marquée par le changement de sélectionneur, l'Algérie veut écrire une nouvelle page de son histoire. Le groupe mené par Riyad Mahrez, pourra compter sur une nouvelle génération montante. L'enjeu de ces matchs amicaux est double : renforcer la cohésion collective et instaurer une dynamique de victoire avant d'aborder une compétition où chaque détail compte.

Le rêve est clair pour les supporters : ramener une troisième Coupe d'Afrique des Nations après les sacres de 1990 et 2019. Pour y parvenir, les Verts devront allier rigueur tactique, efficacité offensive et solidité défensive. Cette préparation en Arabie saoudite pourrait jouer un rôle déterminant dans la conquête de cet objectif. Pour Petković et ses hommes, la route vers la gloire commence dès novembre.

Hakim S.

BLESSÉ À L'ÉPAULE

Une absence de courte durée pour Gouri

L'attaquant international algérien Amine Gouri, évacué vers l'hôpital dans les dernières minutes du précédent match des Verts contre l'Ouganda, sera écarté des terrains cette semaine en raison d'une blessure persistante à l'épaule. Si cette annonce a d'abord suscité l'inquiétude du côté des supporters de son club l'O Marseille et des fans des Fennecs, le staff médical phocéen se veut rassurant : l'indisponibilité du joueur ne devrait pas s'éterniser. Selon nos informations, Gouri ne participera pas aux prochains matchs de l'OM cette semaine, notamment en Ligue 1 et lors de la confrontation européenne programmée jeudi. Toutefois, aucune alerte majeure n'a été lancée, et les examens médicaux effectués ces dernières heures confirment que son état ne nécessite pas d'intervention immédiate.

UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE... MAIS DIFFÉRÉE

L'ancien Niçois, dont la



blessure à l'épaule est récurrente, devrait néanmoins subir une intervention chirurgicale à la fin de la saison. L'objectif : mettre un terme définitif à ces douleurs chroniques qui, bien que supportables pour l'instant, risquent à terme d'entraver ses performances et sa régularité.

"Le staff médical met tout en œuvre pour qu'Amine puisse jouer sans douleur excessive

jusqu'à la trêve hivernale," indique une source proche du club français. Des soins quotidiens, un programme personnalisé et un suivi étroit sont mis en place pour permettre à l'attaquant de rester compétitif.

OBJECTIF : JOUER LA CAN ET LE MONDIAL

Malgré cette gêne physique, Gouri devrait continuer

à figurer régulièrement dans le onze de départ d'un Gennaro Gattuso qui apprécie sa polyvalence et son sens du but. Depuis son arrivée à Marseille cet été, le joueur de 25 ans a montré de belles promesses, avec plusieurs prestations remarquées et un but décisif contre Rennes le mois dernier.

Cette blessure tombe à un moment stratégique, alors que le sélectionneur algérien Vladimir Petkovic surveille de près l'état de forme de ses cadres en vue des prochaines échéances internationales. Le staff de l'équipe nationale algérienne serait également en contact régulier avec celui de l'OM afin d'assurer une coordination optimale dans la gestion du joueur. Ce dernier espère évidemment ne pas manquer la prochaine CAN après avoir déclaré forfait pour la précédente édition à cause d'une blessure. Le Mondial-2026 est également un autre rendez-vous que le joueur tient à disputer à tout prix.

H. S.

GUENDOUZ CALME LE JEU
AUTOUR DE LUCA ZIDANE :
«Ne créez pas
de polémique
entre les
gardiens»

Dans une atmosphère d'après-match chargée d'émotions après la victoire de l'Algérie face à l'Ouganda, une séquence en zone mixte a particulièrement retenu l'attention. Interrogé sur la prestation de Luca Zidane, titulaire dans les buts pour cette rencontre, le gardien international Alexis Guendouz a livré une réponse à la fois ferme et lucide, qui en dit long sur l'état d'esprit au sein de la sélection nationale. Invité à donner son avis sur la prestation du titulaire du jour, Guendouz, qui a été aligné d'entrée dans la majorité des rencontres de l'Algérie dans les éliminatoires de la coupe du monde, n'a laissé place à aucune ambiguïté. « Luca a fait un excellent match... Ce n'est même pas une question. S'il vous plaît, ne créez pas de polémique entre les gardiens », a-t-il déclaré d'un ton maîtrisé mais déterminé.

UNE RÉPONSE PLEINE DE
MATURITÉ

Cette réaction n'est pas anodine. Elle reflète une prise de conscience claire de la fragilité des équilibres dans un vestiaire, surtout dans un poste aussi sensible que celui de gardien de but. Contrairement à d'autres postes, la hiérarchie chez les gardiens est souvent figée : un numéro 1 confirmé, un remplaçant prêt à répondre présent, et un troisième portier en attente de sa chance. Dans ce contexte, la moindre déclaration peut être interprétée, déformée, voire amplifier des tensions inexistantes. En refusant d'entrer dans ce jeu, Guendouz a envoyé un signal fort : l'unité prime sur les débats médiatiques.

ZIDANE GAGNE DES POINTS,
LE GROUPE RESTE SOUDÉ

Pour Luca Zidane, fils de la légende Zinedine Zidane, cette titularisation était une belle opportunité de convaincre. Et il ne l'a pas manqué : interventions décisives, concentration et sérénité ont marqué sa prestation. De quoi nourrir le débat autour de la hiérarchie dans les buts... mais l'équipe semble déterminée à éviter toute division interne. Cette attitude collective illustre également la stratégie de Vladimir Petkovic, qui a toujours insisté sur la stabilité du groupe et la gestion intelligente de la concurrence. Dans un contexte où chaque point compte en vue de la Coupe du monde 2026, préserver la sérénité du vestiaire est aussi important que de briller sur le terrain. Si Guendouz a répondu de manière aussi directe, c'est aussi parce qu'il connaît bien la puissance des discours médiatiques dans le football moderne. Une simple phrase mal interprétée peut créer un feuilleton inutile. Son message était donc clair : le débat sportif appartient au staff, pas à la presse.

Hakim S.

BLESSÉ DEPUIS LA FIN AOÛT

Rayan Aït Nouri fait son retour

Après plus d'un mois et demi d'absence, Rayan Aït Nouri retrouve enfin le sourire. Le défenseur international algérien de Manchester City a repris l'entraînement collectif ce jeudi, mettant fin à une longue période de convalescence due à une blessure à la cheville. Une nouvelle qui réjouit autant Pep Guardiola que Vladimir Petkovic, tant le latéral gauche est devenu un élément essentiel pour ses deux entraîneurs.

PH: DR



Le retour de Rayan Aït Nouri marque un tournant important pour Manchester City et la sélection algérienne. Écarté des terrains depuis le 31 août, date de la défaite des Citizens sur la pelouse de Brighton (2-1), le joueur de 24 ans a enfin repris les séances collectives après un mois et demi de soins et de rééducation. Selon le "Manchester Evening News", il pourrait figurer dans le groupe convoqué pour le match de Premier League contre Everton, prévu samedi à l'Etihad Stadium. Touché lors d'un duel face à Tottenham le 23 août, Aït Nouri avait d'abord tenté un retour anticipé contre Brighton avant de rechuter. Cette rechute musculaire avait conduit le staff médical de City à lui imposer un repos prolongé, le privant ainsi de plusieurs rencontres cruciales en championnat ainsi que des quatre derniers matchs des Verts dans les

éliminatoires du Mondial 2026. Une absence qui s'est fait sentir, tant pour son club que pour son pays. Manchester City, souvent contraint de remanier son flanc gauche, a dû jongler entre Nathan Aké et Josko Gvardiol sans trouver une véritable stabilité. Du côté des Verts, Vladimir Petkovic a dû se passer de son latéral le plus offensif, un joueur capable d'apporter équilibre et profondeur dans le couloir gauche.

UN RENFORT PRÉCIEUX
POUR GUARDIOLA

Pep Guardiola n'a jamais caché son admiration pour le profil du défenseur algérien. Sa capacité à alterner les phases défensives solides et les montées incisives en fait un atout majeur dans le système de jeu fluide du technicien catalan. Sa polyvalence lui permet d'évoluer aussi bien dans une défense à quatre qu'en piston dans

un schéma plus offensif. À l'heure où City s'apprête à entamer une série dense de matchs entre Premier League et Ligue des champions, son retour tombe à point nommé. Sur le plan physique, Aït Nouri aurait retrouvé toutes ses sensations et pourrait postuler à une place de titulaire dans les prochaines semaines. Son intégration progressive dans le groupe sera gérée avec prudence par le staff médical, afin d'éviter toute nouvelle rechute.

UN SOULAGEMENT POUR
LES VERTS

Pour l'équipe nationale algérienne, ce retour est également porteur d'espoir. À l'approche de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 prévue au Maroc, Vladimir Petkovic espère pouvoir compter sur Aït Nouri en pleine possession de ses

moyens. Le sélectionneur algérien, qui cherche à renforcer la cohésion défensive tout en gardant une force de projection vers l'avant, voit en lui un élément clé du futur onze de base. L'ancien Angevin, connu pour sa capacité à combiner avec ses milieux et à créer le surnombre offensif, apporte une dimension tactique rare. Sa présence donne plus de fluidité dans la relance et plus d'assurance dans les transitions rapides, deux aspects essentiels pour une équipe ambitieuse comme l'Algérie.

Entre ambition retrouvée et prudence médicale, Rayan Aït Nouri s'apprête à tourner la page d'un long passage à vide. Reste à savoir s'il signera son retour dès ce week-end face à Everton.

Mohamed Amine Toumiat

DÉÇUS POUR N'AVOIR JOUÉ LA MOINDRE MINUTE LORS DU DERNIER RASSEMBLEMENT

Petkovic calme les ardeurs de Bouanani et Chiakha

À terme du dernier stage de la sélection nationale, Vladimir Petkovic a tenu une réunion importante avec l'ensemble de son groupe. Le sélectionneur national a profité de ce moment pour adresser un message clair, en particulier aux jeunes joueurs récemment intégrés à l'équipe : leur heure viendra très bientôt. Selon des sources proches de la sélection, le technicien bosniaque a assuré à ses joueurs qu'il accordera davantage de temps de jeu aux nouveaux éléments lors du prochain rassemblement prévu en novembre, qui comprendra notamment des rencontres amicales et des matchs à enjeu pour le classement FIFA.

LES JEUNES AU CENTRE DU PROJET

Parmi les noms concernés figurent

Bouanani, Chiakha et Kebbal, trois profils offensifs qui représentent la nouvelle vague du football algérien. Petkovic a été très direct avec eux:

« Je crois en votre potentiel. Je vous attends à un haut niveau avec vos clubs. Vous êtes le futur de l'équipe nationale », aurait-il déclaré dans le vestiaire. Cette déclaration conforte la stratégie de Petkovic : s'appuyer sur les cadres pour sécuriser les résultats à court terme, tout en intégrant progressivement les jeunes talents afin d'assurer une transition fluide dans les années à venir.

UNE MONTÉE EN PUISSANCE PROGRES-SIVE

Si les jeunes ont eu peu de minutes lors des derniers matchs officiels, cette gestion

n'est pas anodine. Petkovic avait expliqué à plusieurs reprises qu'il souhaitait « protéger » les nouveaux venus en les intégrant dans un environnement compétitif sans les exposer prématurément à la pression du résultat. Le prochain stage de novembre, moins décisif que les dernières rencontres qualificatives, représente ainsi une opportunité idéale pour tester ces joueurs dans des conditions maîtrisées. En misant sur des profils créatifs et dynamiques comme Bouanani, Chiakha et Kebbal, Petkovic prépare déjà le futur visage des Verts, avec pour objectif une équipe plus jeune, plus rapide et plus complémentaire. Cette stratégie pourrait s'avérer déterminante dans la perspective de la Coupe d'Afrique des Nations et des qualifications au Mondial 2026.

H. S.

LES CLUBS ALGÉRIENS EN MISSION AFRICAINE

Quatre déplacements décisifs

Le match retour décisif à Alger. Pour ce premier rendez-vous africain de la saison, le Doyen devra composer sans deux éléments importants : l'attaquant guinéen Mohamed Saliou Bangoura et le défenseur Abdelkader Menezla, tous deux en phase de reprise. En revanche, le milieu offensif Ishak Bousouf, recruté durant l'intersaison, figure pour la première fois dans le groupe après plusieurs semaines de travail individuel. Le CR Belouizdad, engagé en Coupe de la Confédération africaine, a lui aussi, pris le départ ce jeudi pour le Sénégal, où il affrontera dimanche le Hafïa Conakry au stade Lat-Dior de Thiès (17h00). Dirigés par l'Allemand Sead Ramovic, les Rouge

et Blanc tenteront de marquer les esprits après un début de saison national mitigé. Le Chabab sera privé de son défenseur central Chouaïb Keddad, blessé, mais pourra compter sur le retour de son capitaine Abderaouf Benguit et de l'attaquant Abdennour Belhocini, tous deux incertains jusqu'à la dernière minute. Ce duel aura une saveur particulière puisque Hafïa est dirigé par un technicien bien connu en Algérie : Lakhdar Adjali. Enfin, l'USM Alger fermera la marche. Les Rouge et Noir se sont envolés vendredi matin (09h00) pour Abidjan. Le club de Soustara sera opposé à l'Académie de Football Amadou Diallo (FAD), dimanche à 17h00, au stade

olympique d'Ebimpé. Le staff technique a programmé deux séances d'entraînement sur le sol ivoirien, dont une officielle sur la pelouse principale du match, conformément au règlement de la CAF. Ces déplacements simultanés des quatre clubs algériens traduisent le poids grandissant du football national sur la scène continentale. Entre ambitions, défis logistiques et contraintes sportives, chaque équipe devra faire preuve de caractère pour espérer franchir l'obstacle de ce deuxième tour préliminaire. Reste à savoir si ce week-end africain permettra au football algérien de confirmer son retour au premier plan sur la scène continentale.

M. A. T.

LIGUE 1 MOBILIS

La LFP dévoile le programme de la 9^e et 10^e journées

La Ligue de football professionnel (LFP), a dévoilé jeudi, le programme de la 9^e et 10 journées du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévues entre la fin octobre et début novembre. La 9^e journée débutera le samedi 25 octobre, avec trois matchs au programme : MC El-Bayadh-MC Oran, CS Constantine-Olympique Akbou, et le duel des promus entre le MB Rouissat-ES Ben Aknoun. Les péripéties de la 9^e journée se poursuivront le dimanche 26 octobre, avec un seul match au menu : Paradou AC-ES Mostaganem. Les quatre représentants algériens en compétitions africaines interclubs : le MC Alger, la JS Kabylie, le CR Belouizdad, et l'USM Alger, joueront leurs matchs un peu plus tard. Les "Canaris" se rendront à Béchar pour défier l'actuel leader, la JS Saoura, le mercredi 29 octobre, au même titre que l'USMA et le CRB, en appel respectivement face à l'ES Sétif et l'ASO Chlef. Le match entre l'USM Khenchela et le double champion d'Algérie en titre, le MC Alger, viendra clôturer cette journée, le jeudi 30 octobre. La 10^e journée se jouera les 1, 2, et 3 novembre, et sera marquée par l'affiche entre le MCA et la JSS, prévu le lundi 3 novembre au stade Ali Ammar dit Ali la Pointe de Douera. Pour rappel, la huitième journée de Ligue débutera ce vendredi 17 octobre et s'étalera jusqu'à mercredi 29 octobre 2025.

- 9^e journée :

Samedi, 25 octobre 2025 :
MC El-Bayadh-MC Oran
CS Constantine-Olympique Akbou
MB Rouissat-ES Ben Aknoun

Dimanche, 26 octobre 2025 :
Paradou AC-ES Mostaganem

Mercredi, 29 octobre 2025 :
JS Saoura-JS Kabylie
ES Sétif-USM Alger
ASO Chlef-CR Belouizdad

Jeudi, 30 octobre 2025 :
USM Khenchela-MC Alger

- 10^e journée :

Samedi, 1^{er} novembre 2025 :
Olympique Akbou-MB Rouissat
MC Oran-CS Constantine

Dimanche, 2 novembre 2025 :
USM Alger-ASO Chlef
ES Ben Aknoun-ES Sétif
ES Mostaganem-CR Belouizdad

Lundi, 3 novembre 2025 :
JS Kabylie-MC El-Bayadh
MC Alger-JS Saoura
Paradou AC-USM Khenchela.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2E TOUR
PRÉLIMINAIRE/ RETOUR)

Un arbitre congolais pour USMA-Académie FAD

La Confédération africaine de football (CAF), a désigné un trio arbitral congolais, conduit par Pierre Jean Nguiene, pour diriger le match entre l'USM Alger et les Ivoiriens de l'Académie de FAD, prévu le samedi 25 octobre au stade du 5-Juillet d'Alger, comptant pour le 2e tour préliminaire (retour) de la Coupe de la Confédération. Pierre Jean Nguiene, sera assisté de ses compatriotes, Vital Dictin Mel Glovel Mapangoulou (1er assistant) et Prefina Jean Prislàs Malanda (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est aussi Congolais Fital charel Just Kokolo. La première manche se jouera dimanche prochain au stade d'Ebimpé (17h00, heure algérienne), et sera dirigée par un trio arbitral gambien, conduit par Abdallah L. Jammeh, assisté de ses deux compatriotes, Abass Bah et Sowe Essaha. Le CR Belouizdad, l'autre représentant algérien dans cette compétition, sera en appel au Sénégal pour défier, en match aller, les Guinéens de Hafïa Conakry de l'entraîneur algérien Lakhdar Adjali, dimanche au stade de Thiès (17h00).

CLASSEMENT IFFHS 2025

Le MCA meilleur club algérien

Le dernier classement de l'International Federation of Football History & Statistics (IFFHS) pour l'année 2025 confirme la domination du football égyptien sur le continent africain, avec le Pyramids FC en tête. En revanche, du côté algérien, c'est le MC Alger qui tire son épingle du jeu en se classant premier club national et 222^e à l'échelle mondiale.

L'IFFHS a publié cette semaine son nouveau classement des clubs africains, établi sur la base des performances réalisées entre le 1^{er} octobre 2024 et le 30 septembre 2025. En Afrique, c'est le Pyramids FC d'Égypte, récent vainqueur de la Ligue des champions, qui s'impose avec 199 points. Les Égyptiens devancent leur illustre compatriote, Al Ahly SC, détenteur de 183 points, confirmant ainsi la suprématie du pays des Pharaons sur le continent. Le MC Alger, double champion d'Algérie en titre, se distingue comme le meilleur représentant national dans ce classement international, occupant la 222^e place mondiale avec un total de 94,5 points. Le

Doyen devance l'USM Alger, classée 224^e, le CR Belouizdad (268^e) et le CS Constantine (282^e). Une hiérarchie nationale qui reflète les résultats récents des clubs algériens sur la scène africaine, où le MCA a su maintenir une certaine régularité.

L'IFFHS note également la progression remarquable des clubs d'Afrique de l'Est, à l'image de Simba SC (9^e africain) et Young Africans SC (10^e), deux formations tanzaniennes qui se sont imposées ces dernières saisons dans les compétitions continentales. Cette ascension traduit l'évolution du niveau dans cette région, soutenue par des investissements accrus et une meilleure structuration des



championnats locaux. Malgré cela, l'Afrique du Nord conserve une nette domination. L'Égypte, la Tunisie, le Maroc et l'Algérie placent plusieurs représentants parmi les vingt meilleures équipes africaines. Cette concentration de clubs nord-africains au sommet du classement confirme la constance de leur compétitivité, fruit d'une culture footballistique profondément enracinée et d'une expérience historique dans les tournois de la CAF. Ce classement, souvent perçu comme un baromètre de la performance des clubs africains sur

l'année écoulée, met ainsi en lumière la régularité du MC Alger, la stabilité du CR Belouizdad et la capacité de l'USM Alger à rester présente sur la scène internationale, malgré une concurrence continentale de plus en plus rude.

Le prochain défi pour les clubs algériens sera désormais de trans-former ces bons indicateurs en résultats concrets sur le terrain continental. L'IFFHS ne fait que mesurer ce que les performances démontreront.

M. A. T.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE TENNIS DE TABLE

Deux médailles pour l'Algérie

Le tennis de table algérien s'est illustré sur la scène continentale en décrochant deux précieuses médailles aux Championnats d'Afrique seniors qui se déroulent actuellement à Radès, en Tunisie. Une performance encourageante qui confirme la montée en puissance d'une nouvelle génération ambitieuse, prête à rivaliser avec les meilleures nations africaines.

La sélection nationale de tennis de table a signé, mercredi, une belle performance en remportant deux médailles, une en argent et une en bronze, lors des Championnats d'Afrique seniors (messieurs et dames). Ces résultats viennent récompenser les efforts d'une équipe jeune, motivée et déterminée à redorer le blason de la discipline. La médaille d'argent a été décrochée par le double messieurs composé de Mahiedine Bella et Milhane Jellouli. Le duo algérien s'est incliné en finale face à la paire égyptienne Abdelaziz Youssef / Elbeiali Mohamed sur le score de 3 sets à 1. Un parcours remarquable pour les deux joueurs, qui ont éliminé en demi-finale la paire malgache Fabio Rakotoarimanana / Antoine Razafinarivo (3-1), avant de céder face à l'expérience et la régularité du tandem égyptien.

LE DOUBLE MIXTE COMPLÈTE LA MOISSON

En parallèle, l'Algérie a également brillé dans l'épreuve du double mixte grâce à la paire Milhane Jellouli et Amina Kessaci, médaillée de bronze. Les deux pongistes se sont arrêtés en demi-finale, battus (3-0) par le duo égyptien Mostafa Badr et Marwa Alhodaby. Malgré cette défaite, leur parcours reste positif et démontre le potentiel de complémentarité entre les jeunes talents algériens des deux catégories.

Du côté des simples, Mehdi Bouloussa et Jade Morice ont assuré leur qualification pour les quarts de finale, poursuivant l'aventure dans un tournoi qui rassemble 149 athlètes venus de 25 pays africains. Une compétition d'un niveau relevé, qui sert également de qualification pour les prochains Championnats du monde prévus à Londres en 2026. La délégation algérienne, composée de dix joueurs dont cinq dames, a affiché une belle cohésion. Chez les hommes, figurent Milhane Jellouli, Sami Kherouf, Mehdi Bouloussa, Abdelwahab Bellahsene et Maheidine Bella, tandis que la section féminine est représentée par Amina Kessaci, Malissa Nasri, Houda Taghercifi, Jade Morice et Tania Morice. Sous la houlette du staff technique national, le groupe espère encore enrichir son palmarès lors

POWER-LIFTING

Cinquième consécration mondiale pour Amine Bouafia

L'athlète algérien Amine Bouafia a réalisé un nouvel exploit de taille en décrochant un double sacre mondial en force Power Lifting lors des Mondiaux de la discipline tenus récemment dans la ville de Statesville, en Caroline du Nord (Etats-Unis). Après son retour au pays, Bouafia a exprimé avec émotion sa grande fierté d'avoir hissé haut le drapeau algérien, une fois de plus, au terme de sa cinquième consécration mondiale en dix ans de carrière, ajoutant que son triomphe est le fruit d'un long parcours jalonné de sacrifices, d'entraînements rigoureux et de per-

sévérance inébranlable. "Ce succès n'est pas un hasard. C'est le résultat de nombreuses années de travail acharné, en Algérie comme à l'étranger", a déclaré le champion. Lors de cette compétition internationale d'envergure, réunissant les athlètes les plus puissants de la planète, Bouafia s'est imposé brillamment face à une concurrence venue des quatre coins du monde d'Asie, d'Amérique et d'Europe. Il a non seulement remporté l'or, mais aussi battu un nouveau record personnel, ajoutant ainsi une page glorieuse à l'histoire du Power Lifting algérien. Après une année

d'absence due à une blessure sérieuse, Bouafia, détenteur du trophée de la précédente édition des Mondiaux, tenue en 2023 à Las Vegas (USA), est revenu plus fort que jamais, déterminé à dominer une discipline où la rigueur, la technique et la force mentale sont essentielles. En soulevant successivement 330 kg, 340 kg puis 360 kg, il a surpassé l'élite mondiale de sa catégorie, y compris les favoris américains qui jouaient à domicile. En outre, l'athlète n'a pas manqué de rappeler son engagement envers la jeunesse algérienne.

HANDBALL

La FAHB lance une vaste opération de détection et de formation

La Fédération algérienne de handball (FAHB), à travers sa Direction technique nationale (DTN), a annoncé le lancement d'une nouvelle phase d'action sur le terrain visant à relancer la filière jeune et à remettre en mouvement la base du handball national. Cette opération, qui concerne les catégories U13 à U17 filles et garçons, s'articule autour de trois axes majeurs : la détection des jeunes talents, leur accompagnement et leur valorisation, précise l'instance fédérale dans un communiqué publié sur ses réseaux. Elle marque, selon la DTN, "un retour à la base, là où tout commence : la formation, la compétition et la coordination technique". La démarche s'inscrit dans une vision à long terme de reconstruction du vivier national, en vue de la création prochaine de centres de perfectionnement sportif et de pôles espoirs régionaux, appelés à devenir les futurs piliers du handball algérien. "Derrière chaque tournoi, chaque match et chaque jeune observé, c'est un projet fédéral qui se concrétise : celui d'un handball plus structuré, plus proche du terrain et tourné vers l'avenir", souligne encore le communiqué. La FAHB a salué par ailleurs l'engagement des ligues régionales, des formateurs, entraîneurs, éducateurs et responsables techniques mobilisés dans cette dynamique de relance. Selon la Direction technique nationale, cette initiative marque le début d'une nouvelle ère pour la discipline, "celle d'un handball en mouvement, ambitieux et résolument tourné vers la formation".

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Retard sur les objectifs de 2030

Alors que les capacités des États en matière d'énergies renouvelables atteignent des records, elles restent insuffisantes pour atteindre les objectifs fixés pour 2030, selon un nouveau rapport publié mardi dans la perspective de la Conférence des Nations Unies sur le climat (COP30) qui se déroulera le mois prochain, du lundi 10 novembre 2025, au Brésil, à Belém, dans le nord du pays, capitale de l'État du Pará, au cœur de l'Amazonie.

Ace propos, à l'approche de la COP30, les pays travaillent d'arrache-pied pour soumettre une troisième série de plans actualisés, dits Contributions déterminées au niveau national (CDN), fixant des objectifs plus ambitieux afin de mettre le monde sur la voie la plus sûre



possible pour atteindre l'objectif de 1,5 °C défini par l'Accord de Paris. La présidence brésilienne a qualifié la COP30 de « COP de la mise en œuvre » : cette COP entend accélérer l'adoption de solutions pour mettre en œuvre les CDN. Le rapport intitulé Delivering the UAE Consensus: Tripling renewable power and doubling energy efficiency by 2030 est publié par l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) - une agence intergouvernementale -, la présidence brésilienne de la COP30 et l'Alliance mondiale pour les énergies renouvelables (GRA). Le constat est sans appel : la production d'énergies renouvelables n'a jamais été si grande, mais ces progrès sont insuffisants pour atteindre les paliers fixés deux ans plus tôt, durant la COP28 aux Emirats arabes unis. En 2024, les ajouts de capacité renouvelable mondiale ont atteint un niveau sans précédent de 582 GW. Cela reste toutefois insuffisant pour respecter l'objectif du Consensus de la COP 28 qui vise à tripler les énergies renouvelables pour atteindre 11,2 TW d'ici 2030. Ces paliers sont primordiaux dans un contexte de réchauffement climatique, lié en grande partie aux gaz à effet de serre émis par les énergies fossiles.

« Le monde a battu des records en matière de capacité renouvelable, mais les records seuls ne suffiront pas à maintenir l'objectif de 1,5 °C [de réchauffement global, fixé par l'Accord de Paris en 2015] », a souligné le Directeur général de l'IRENA, Francesco La Camera. Au-delà des énergies renouvelables, le rapport souligne le besoin urgent d'investir dans les réseaux, les chaînes d'approvisionnement et la fabrication de technologies vertes pour l'énergie solaire, l'énergie éolienne, les bat-

teries et l'hydrogène. Si les investissements dans les énergies renouvelables ont augmenté de 7 % en 2024, les financements restent bien en deçà des niveaux nécessaires pour constituer des projets solides et durables.

L'augmentation des investissements dans les énergies solaire et éolienne est essentielle pour réduire la dépendance mondiale au charbon et au pétrole. Le rapport appelle à une action urgente pour : Intégrer les objectifs en matière d'énergies renouvelables dans les plans climatiques nationaux avant la COP30 à Belém ; Doubler l'ambition des Contributions déterminées au niveau national afin de s'aligner sur l'objectif mondial en matière d'énergies renouvelables ; Porter les investissements dans les énergies renouvelables à au moins 1.400 milliards de dollars par an entre 2025 et 2030, soit plus du double des 624 milliards de dollars investis en 2024. Le rapport estime également que les pays du G20 devraient représenter plus de 80 % des énergies renouvelables mondiales d'ici 2030, tandis que les économies développées les plus riches du G7 devraient assumer un rôle de premier plan en portant leur part à environ 20 % de la capacité mondiale au cours de cette décennie. À la lumière des conclusions du rapport, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a estimé que la révolution de l'énergie propre était « inéluctable », notant que « les énergies renouvelables sont déployées plus rapidement et à moindre coût que les combustibles fossiles, ce qui stimule la croissance, l'emploi et l'accès à une énergie abordable ». Il a appelé « à intensifier, augmenter et accélérer la transition énergétique juste – pour tous, partout ».

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les niveaux de CO₂ dans l'atmosphère ont augmenté

Les niveaux de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère ont augmenté d'un montant record en 2024, atteignant de nouveaux sommets et provoquant un réchauffement à long terme supplémentaire et des conditions météorologiques extrêmes, selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Cette hausse est due à la poursuite des émissions de gaz à effet de serre causées par les activités humaines, à l'intensification des feux de forêt et à la diminution de l'absorption par les « puits » terrestres et océaniques – une évolution qui menace de créer un cercle vicieux climatique. Les puits de carbone sont des réservoirs naturels ou artificiels qui absorbent et stockent le CO₂ de l'atmosphère. Les puits naturels incluent les forêts, les océans et les sols, qui stockent le carbone via la photosynthèse et la décomposition. Le dernier Bulletin de l'OMM sur les gaz à effet de serre indique que les taux de croissance du CO₂ ont triplé depuis les années 1960, passant d'une augmentation annuelle moyenne de 0,8 partie par million (ppm) à 2,4 ppm par an, au cours de la décennie 2011-2020. Le taux a connu une hausse record de 3,5 ppm entre 2023 et 2024, soit la plus forte augmentation depuis le début de la surveillance en 1957. Les concentrations moyennes ont atteint 423,9 ppm en 2024, contre 377,1 ppm lors de la première publication du bulletin en 2004. Environ la moitié du CO₂ émis reste dans l'atmosphère, tandis que le reste est absorbé par les terres et les océans ; ce stockage s'affaiblit à mesure que le réchauffement réduit la capacité des océans à absorber le dioxyde de carbone atmosphérique et aggrave la sécheresse. Le pic de 2024 a probablement été amplifié par une augmentation des incendies de forêt et une diminution de l'absorption de CO₂ par les terres et les océans en 2024, année la plus chaude jamais enregistrée, avec un fort effet El Niño. « On craint que les puits de CO₂ terrestres et océaniques perdent de leur efficacité, ce qui augmentera la quantité de CO₂ restant dans l'atmosphère et accélérera le réchauffement climatique. Une surveillance soutenue et renforcée des gaz à effet de serre est essentielle pour comprendre ces cycles », a déclaré Oksana Tarasova, responsable scientifique principale de l'OMM et coordonnatrice des recherches pour le bulletin. Le méthane et le protoxyde d'azote, deuxième et troisième gaz à effet de serre persistants les plus importants, ont également enregistré de nouveaux records d'émission. Les concentrations de méthane ont atteint 1 942 ppb, soit 166 % de plus que les niveaux préindustriels, tandis que le protoxyde d'azote a atteint 338 ppb, soit une augmentation de 25 %. « La chaleur emprisonnée par le CO₂ et d'autres gaz à effet de serre a un effet accélérateur sur notre climat et entraîne des phénomènes météorologiques plus extrêmes. Réduire les émissions est donc essentiel non seulement pour notre climat, mais aussi pour notre sécurité économique et le bien-être des populations », a déclaré Ko Barrett, Secrétaire général adjoint de l'OMM. L'OMM a publié le rapport en amont de la Conférence des Nations Unies sur le climat COP30 qui se tiendra à Belém, au Brésil, en novembre, soulignant qu'une surveillance mondiale continue est essentielle pour orienter l'action climatique.

INFO

GESTION DURABLE DES FORÊTS
Une carence en financements

Un rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), intitulé « 2025 – L'état du financement des forêts : [...] Tripler les investissements d'ici 2030 », identifie pour la première fois l'ampleur du déficit de financement qui freine la gestion durable des forêts, et ce malgré les engagements pris dans le cadre d'accords internationaux tels que les Conventions de Rio, l'Accord de Paris et le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Le rapport conclut que pour protéger ces forêts, les dépenses annuelles des États doivent passer de 84 milliards de dollars (chiffre de 2023) à 300 milliards de dollars d'ici 2030, et 498 milliards de dollars d'ici 2050 soit entre trois et six fois plus que les investissements actuels. Le PNUE insiste sur les dépenses de capitaux consacrées à l'utilisation durable des forêts, qui sont non seulement insuffisantes, mais aussi mal orientées. En effet, les subventions agricoles potentiellement nocives pour l'environnement dépassent 400 milliards de dollars par an, contribuant à la perte de 2,2 millions d'hectares de forêt chaque année, soit une superficie plus de 30 fois supérieure à celle de Nairobi, où se trouve le siège du PNUE. Le rapport souligne qu'il est urgent de concilier développement économique et protection des forêts. Cela nécessite de rediriger les flux financiers loin des activités liées à la déforestation, et de réaligner les incitations fiscales et politiques sur les objectifs de sécurité alimentaire et de durabilité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les forêts soutiennent les pollinisateurs (abeilles, oiseaux et disséminateurs de graines) qui assurent les rendements agricoles nécessaires à la couverture des besoins nutritionnels de 10 millions de personnes par an.

INFO

UN RAPPORT DU PNUE
Forêts à haut risque

De nombreuses forêts tropicales, régulatrices du climat et garantes de la sécurité alimentaire mondiale, disparaissent à un rythme alarmant en raison de l'activité humaine. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) appelle à tripler les investissements annuels pour les préserver. « Les forêts ne sont pas seulement des réservoirs de carbone ou des habitats pour la faune sauvage – elles constituent l'infrastructure de nos systèmes mondiaux d'alimentation, d'eau et d'économie », a déclaré Inger Andersen, Directrice exécutive du PNUE, à l'occasion de la publication de deux rapports sur les forêts. « Ne pas investir dans la protection des forêts tropicales revient à sous-estimer leur véritable valeur, en particulier dans les pays qui doivent faire face à des compromis entre développement et conservation », a-t-elle ajouté. Le rapport intitulé Forêts à haut risque, rendements de grande valeur : une évaluation des co-bénéfices à l'intention des décideurs quantifie les nombreux avantages liés à la protection de 391 millions d'hectares de forêts tropicales en danger. Il révèle que ces forêts, qui couvrent une superficie équivalente à celle de l'Union européenne, contribuent notamment à la régulation de l'eau, à la sécurité alimentaire, à l'énergie ou encore à la résilience face aux catastrophes. Le rapport souligne également la nécessité de concilier les efforts de conservation avec un développement équitable, en prenant en compte les impacts socio-économiques sur les communautés locales.

Repéré pour vous

L'apport essentiel des forêts : elles « absorbent 7,6 milliards de tonnes de CO₂ par an, et permettent d'éviter jusqu'à 81 milliards de dollars de pertes économiques liées aux catastrophes, chaque année.

L'ÈRE DES INFORMATIONS IMMERSIVES

Quand la réalité virtuelle entre dans les salles de rédaction

Depuis les premiers journaux imprimés jusqu'aux fils d'actualité qui défilent sur nos écrans, l'histoire du journalisme est une longue quête : comprendre le monde avec toujours plus de justesse et de profondeur.

Aujourd'hui, une nouvelle révolution s'annonce. L'information ne se lit plus seulement, elle se vit. L'intelligence artificielle et les technologies de réalité augmentée et virtuelle (AR/VR) redéfinissent la manière dont nous percevons, ressentons et comprenons l'actualité.

Le journalisme, autrefois fondé sur le texte et l'image, s'ouvre désormais à des expériences immersives où le lecteur devient acteur du récit. Dans ces environnements en trois dimensions, il ne se contente plus de regarder le monde : il s'y déplace, l'explore, l'écoute, et en ressent la charge émotionnelle. Ce glissement de la narration vers l'immersion ne change pas seulement la forme du reportage, il transforme la relation entre l'être humain et l'information. Des chercheurs de l'Institut de technologie de Géorgie (Georgia Tech) s'intéressent à cette mutation. Le doctorant Tao Lu, aux côtés des professeurs Yalong Yang et Alex Endert, mène des travaux sur la manière dont les utilisateurs interagissent avec les récits journalistiques via des casques AR/VR. Leurs résultats, présentés lors de la conférence Human Factors in Computing Systems en mai 2025 à Yokohama (Japon), figurent parmi les premières études à explorer comment les lecteurs perçoivent et préfèrent les histoires conçues dans des environnements virtuels.

LIRE UNE HISTOIRE OU LA VIVRE ?

Pour comprendre les effets du journalisme immersif, l'équipe a utilisé le casque Meta Oculus Quest 3 afin de créer quatre simulations de reportages inspirées de la New York Times. Chaque scénario plaçait l'utilisateur dans un univers différent : une salle de classe durant la pandémie, une rue de Tulsa pendant les émeutes raciales, l'Atlantique menacé par le changement climatique ou encore le quartier financier de Manhattan après le 11-Septembre. L'objectif : comparer les effets des expériences actives en première personne (où l'utilisateur agit dans l'environnement) et des expériences passives en troisième personne (où il observe sans intervenir). Les résultats ont révélé une vérité simple : les deux approches se complètent. La première renforce l'empathie et le sentiment de présence, la seconde favorise la compréhension et la mise en contexte. « Nous n'en sommes qu'aux débuts du récit journalistique en réalité virtuelle », explique le professeur Endert. « Il nous reste à déterminer comment



Ph : DG

équilibrer immersion et clarté narrative. » Selon Tao Lu, la clé n'est pas de choisir un modèle unique, mais de trouver un équilibre entre liberté de l'utilisateur et cohérence du récit. Trop d'interactivité, et l'histoire se dilue. Trop de guidage, et l'émotion s'étouffe. Yalong Yang abonde : « Nous cherchons le point d'équilibre entre participation et direction, où le spectateur comprend sans se perdre. » Ces recherches montrent que l'utilisateur retient mieux les informations lorsqu'il se sent dans la scène plutôt que simple observateur. Ce pouvoir d'immersion ouvre la voie à un journalisme plus empathique, capable de rapprocher le public des réalités humaines qu'il observe souvent à distance.

DE LA RECHERCHE AU TERRAIN : CBS ATLANTA OUVRE LA VOIE

Certaines rédactions ne se contentent plus de théoriser. En septembre dernier, CBS Atlanta a inauguré le premier studio d'information local combinant réalité augmentée et virtuelle. Sa présentatrice, Jobina Fortson Evans, trois fois lauréate d'un Emmy Award, y anime désormais les bulletins du soir dans un décor virtuel interactif. Pour Sean Hodor, vice-président de la chaîne, ce choix repose sur une conviction : « La presse locale prospère quand elle est portée par des gens proches de leur communauté. » Et pour Jennifer Mitchell, présidente de CBS Stations, cette innovation « redéfinit la manière dont les nouvelles locales se connectent à leurs publics, en unissant technologie de pointe et journalisme de confiance. »

CBS n'est pas seule à s'y aventurer : plusieurs médias expérimentent déjà la narration en vidéo 360° et les reportages interactifs permettant de revivre des événements historiques ou d'explorer des crises environnementales. Si les casques de réalité virtuelle suscitent l'enthousiasme, les chercheurs rappellent que l'efficacité ne dépend pas seulement de la technologie.

Des études montrent que la force du récit – sa structure, sa mise en scène et son ancrage humain – influe davantage sur l'émotion ressentie que le type d'appareil utilisé. Autrement dit : ce n'est pas le casque qui fait l'immersion, c'est la histoire. Cette constatation recentre le débat sur l'essentiel : la technologie ne doit pas supplanter le message journalistique, mais l'approfondir. L'avenir du journalisme immersif dépendra donc de la capacité des rédactions à marier rigueur factuelle et puissance narrative, sans perdre de vue la vérité.

VERS UNE REDÉFINITION DU PAYSAGE MÉDIATIQUE

L'impact de la réalité augmentée et virtuelle dépasse le champ du journalisme. Ces outils bouleversent aussi la publicité, l'éducation, les jeux vidéo, les concerts, et même les campagnes de sensibilisation sociale. Les filtres de réalité augmentée sur les réseaux sociaux, les visites virtuelles, les spectacles interactifs ou les documentaires immersifs traduisent cette même ambition : abolir la distance entre le spectateur et l'expérience. Pour les créateurs de contenu et les médias, cette transformation ouvre une mine d'opportunités. Elle permet de collecter de nouvelles données sur les comportements du public, d'adapter les récits à leurs émotions, et d'inventer des formes inédites de narration. Mais au cœur de cette révolution, une question se pose fréquemment : la presse saura-t-elle garder son cap éthique dans ce nouvel océan technologique ? Car si la réalité virtuelle peut renforcer la compréhension du monde, elle peut aussi en brouiller les frontières. Le défi du journalisme immersif n'est pas de créer l'illusion, mais de donner au public le sentiment d'être présent dans la vérité. L'avenir du reportage ne se trouve peut-être plus sur le papier, ni sur un écran plat, mais dans une réalité nouvelle, où l'on ne lit plus les nouvelles : on les vit.

DU PLASTIQUE AU NUMÉRIQUE

L'eSIM s'apprête à transformer la téléphonie mobile en Algérie

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé hier, lundi, une réunion de travail consacrée à l'intégration de la carte électronique eSIM dans les offres de services de téléphonie mobile en Algérie. La rencontre a rassemblé le président de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques, des représentants des opérateurs de téléphonie mobile ainsi que ceux de l'Agence nationale des fréquences.

Dans un communiqué publié à l'issue de la réunion, le ministre a souligné que cette initiative constitue « une étape majeure

dans l'évolution des services mobiles », la technologie eSIM permettant d'activer plusieurs lignes sur un seul appareil sans recourir à une carte physique. Cette innovation, a précisé le ministre, vise à simplifier les démarches pour les usagers, à réduire les importations de cartes SIM classiques et à renforcer la sécurité numérique. Sid Ali Zerrouki a indiqué que l'introduction de l'eSIM s'inscrit dans la « feuille de route du ministère pour la transformation numérique », laquelle accompagne la préparation du lancement du réseau de cinquième génération (5G). Il a appelé,

dans ce sens, à une « coordination étroite entre les opérateurs et l'autorité de régulation afin d'assurer la compatibilité des infrastructures et l'harmonisation des standards techniques ». Le ministre a également insisté sur « l'importance du partage des infrastructures entre les opérateurs », qu'il a qualifié de « choix stratégique » permettant de réduire les coûts d'investissement dans les réseaux physiques et de réorienter les ressources vers le développement des équipements techniques pour les services mobiles et Internet. Affirmant que « le citoyen demeure au centre des priorités du secteur »,

Zerrouki a assuré que l'intégration de cette nouvelle technologie s'inscrit dans la démarche globale du gouvernement visant à offrir des services numériques modernes, accessibles et sécurisés. Selon le ministère, cette orientation permettra de consolider la position de l'Algérie dans le domaine des télécommunications de nouvelle génération. Cette initiative marque une étape importante vers la modernisation du secteur, alors que le pays prépare activement le déploiement de la 5G et renforce ses efforts en matière de souveraineté numérique et d'innovation technolo-

NEW

OpenAI s'allie à Broadcom pour concevoir ses propres puces d'intelligence artificielle

OpenAI poursuit son expansion technologique à un rythme effréné. Selon un rapport publié par The New York Times, la société dirigée par Sam Altman prévoit de collaborer avec le géant américain Broadcom pour la fabrication de ses propres puces d'intelligence artificielle, dès le second semestre 2026. Cette alliance stratégique marque une nouvelle étape dans la quête d'indépendance d'OpenAI vis-à-vis des fournisseurs traditionnels de semi-conducteurs, à savoir Nvidia et AMD, avec lesquels l'entreprise avait déjà conclu plusieurs contrats pour l'approvisionnement en processeurs destinés à ses nouveaux centres de données. Les centres de données déjà planifiés avec Nvidia et AMD devraient consommer jusqu'à 16 gigawatts d'électricité, selon le rapport. Avec l'ajout du futur centre fonctionnant sur les puces Broadcom — estimé à 10 gigawatts supplémentaires — la consommation totale atteindrait 26 gigawatts, soit l'équivalent de la demande énergétique d'un pays de taille moyenne. Cette montée en puissance s'inscrit dans le cadre du projet ambitieux baptisé « Star-gate », un vaste réseau mondial de centres de données d'intelligence artificielle qu'OpenAI souhaite implanter aux États-Unis et à l'étranger. L'objectif : bâtir une infrastructure capable de soutenir la croissance fulgurante des modèles de langage et des systèmes multimodaux de nouvelle génération. Dans son communiqué, Sam Altman, PDG d'OpenAI, a souligné que cette collaboration « renforce les efforts collectifs de l'industrie de l'intelligence artificielle » et ne profite pas seulement à OpenAI, mais à l'ensemble de l'écosystème technologique. Contrairement à Nvidia et AMD, qui ont toutes deux investi dans OpenAI, Broadcom n'a réalisé aucun investissement financier direct, ni sous forme d'apports en capital, ni sous forme d'actions.

UNE BATAILLE POUR L'AUTONOMIE TECHNOLOGIQUE

Le partenariat intervient dans un contexte de forte concurrence sur le marché mondial des puces d'intelligence artificielle. Nvidia domine largement ce secteur, ses processeurs alimentant la majorité des technologies d'IA, dont ChatGPT. Mais cette suprématie suscite des tentatives d'émancipation : des entreprises comme Google, Amazon, et désormais OpenAI cherchent à concevoir leurs propres processeurs sur mesure. Google, d'ailleurs, a déjà annoncé un partenariat similaire avec Broadcom pour la conception de ses propres puces d'IA, une démarche visant elle aussi à réduire sa dépendance vis-à-vis des fournisseurs externes. En fabriquant ses propres semi-conducteurs, OpenAI espère gagner en performance, en sécurité et en autonomie stratégique, tout en réduisant les coûts liés à l'acquisition de matériel. Cette transition traduit également une tendance de fond dans l'industrie : la course à la souveraineté technologique dans le domaine de l'intelligence artificielle, devenue le moteur central de la transformation numérique mondiale. Derrière cette compétition énergétique et technologique se profile une question cruciale : qui contrôlera demain le cœur matériel de l'intelligence artificielle — ces minuscules puces de silicium où se joue désormais la puissance du monde numérique ?

APRES LA PRISE DE POUVOIR DES MILITAIRES

Madagascar suspendue par l'Union africaine

L'Union africaine a annoncé la suspension avec effet immédiat Madagascar, après les changements anticonstitutionnels qu'a connus ce pays ces derniers jours, à la suite de la prise du pouvoir par les militaires.

Dans un communiqué publié à l'issue de la 1306^e réunion (séance d'urgence) du Conseil de Paix et de sécurité de l'UA, tenue mercredi à Addis-Abeba en Ethiopie, le Conseil rappelle plusieurs déclarations adoptées par l'UA concernant les changements anticonstitutionnels de gouvernement, tout en réitérant le principe de "tolérance zéro" contre de tels événements. Selon la même source, l'instance africaine "condamne sans appel la prise du pouvoir par les militaires le 14 octobre 2025 et rejette catégoriquement le changement anticonstitutionnel de gouvernement en République de Madagascar (...)".

Par conséquent, le Conseil décide de suspendre "avec effet immédiat" la participation de la République de Madagascar de toutes les activités de l'UA, de ses organes et institutions jusqu'au rétablissement de l'ordre constitutionnel dans ce pays. Les forces armées malgaches sont également sommées de respecter "de toute urgence" et "sans condition" le principe du constitutionnalisme et qu'elles "s'abstiennent de toute nouvelle



Ph : DG

ingérence dans les processus politiques à Madagascar", poursuit l'UA. En cas de manquement à ces exigences, l'UA menace d'appliquer "des sanctions ciblées à l'encontre de tous les acteurs impliqués dans le coup d'Etat militaire". Pour un retour à l'ordre constitutionnel, l'UA "exige la mise en place d'un gouvernement de transition civil et l'organisation, dans les meilleurs délais, d'élections libres, équitables, crédibles et transparentes".

Pour ce faire, l'UA affirme sa volonté de "travailler en étroite coopération avec la SADC (Communauté de développement de l'Afrique Australe) à apporter au Madagascar le soutien nécessaire pour assurer un retour rapide à l'ordre consti-

tutionnel", appelant la population malgache "au calme ainsi qu'à un dialogue au niveau national".

Mardi dernier, les militaires ont annoncé "prendre le pouvoir" à Madagascar. L'unité militaire qui s'est ralliée au mouvement de contestation a fait cette déclaration juste après le vote de l'Assemblée nationale destituant le président de la République, Andry Rajoelina. Contesté dans la rue et retranché dans un lieu inconnu, le désormais ex-président, qui avait dissous un peu plus tôt l'Assemblée, a dénoncé une "réunion dépourvue de toute base légale" puis une "tentative de coup d'Etat" des militaires. Celui-ci a quitté le pays.

R. I.

SOUDAN

L'ONU alerte sur l'aggravation de la crise humanitaire et la propagation du choléra

Les Nations unies ont de nouveau mis en garde contre l'aggravation de la crise humanitaire et la propagation du choléra au Soudan, théâtre d'un conflit opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide

(FSR), depuis avril 2023. S'exprimant mercredi au cours d'une conférence de presse animée au siège des Nations unies à New York, le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, a déclaré que "selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), la région d'El-Facher est désormais assiégée de toutes parts", ajoutant que "les habitants restants font face à des pénuries critiques de nourriture et d'eau". Faisant remarquer que "les marchés sont presque vides et que les prix des biens limités ont flambé", Dujarric a indi-

qué que "des barrières en terre érigées autour d'El-Facher bloquent la circulation des personnes et des approvisionnements". Dans le même contexte, Dujarric a souligné que l'insécurité continue de provoquer, dans d'autres régions du pays, le déplacement des familles. "Dans l'Etat du Nil Bleu, près de 200 personnes ont fui leurs foyers dans la localité d'At Tadamon le 11 octobre, alors que les combats se répandaient dans la zone", a déclaré Dujarric. S'agissant de la crise du choléra, il a indiqué que "depuis juillet dernier, le ministère de

la Santé a enregistré plus de 3 400 décès et près de 122 000 cas suspects de cette maladie hydrique". "Les taux d'infection augmentent dans tous les Etats de la région du Darfour", a-t-il averti, ajoutant que le taux de mortalité est "bien au-dessus des seuils d'urgence". Dujarric a exhorté toutes les parties à respecter le droit humanitaire international et a appelé à un soutien international urgent, précisant que l'appel de l'OCHA pour le Soudan, d'un montant de 4,2 milliards de dollars, est "financé à moins de 27 %".

R. I.

NIGERIA

14 morts dans des attaques contre deux villages

Des hommes armés ont tué au moins 14 personnes mardi soir dans des attaques contre deux villages de l'Etat du Plateau, dans le centre du Nigeria, a indiqué mercredi un responsable de la Croix-Rouge. L'Etat du Plateau, et plus généralement la région centrale du Nigeria, sont agités depuis des années par des conflits meurtriers entre agriculteurs et éleveurs nomades, qui se disputent des terres de plus en plus rares, et par des attaques de criminels armés connus sous le nom de "bandits". Le responsable local de la Croix-Rouge, Nurudeen Hassan Magaji, a rapporté que des hommes armés avaient tué douze personnes, dont quatre femmes, dans le village de Rachas Yelwa, dans le district de Barkin Ladi. Il a ajouté que deux autres personnes avaient été tuées lors d'une attaque distincte dans le village de Rawuru.

R. I.

MAROC

Des manifestants du mouvement de la jeunesse lourdement condamnés

Au total, 17 personnes ont été condamnées à de lourdes peines allant de trois à quinze ans de prison par la cour d'appel d'Agadir, pour des "actes de violence" survenus dans le sud du Maroc, en marge du mouvement de contestation de la jeunesse, ont rapporté mercredi des médias locaux. Selon les médias, citant des sources judiciaires, les accusés ont été reconnus coupables notamment d'"incendie volontaire de véhicules appartenant à autrui", de "dégradation de biens publics et privés" ainsi que d'"entrave à la voie publique par des barricades". Trois des prévenus ont écopé de 15 ans de réclusion, un autre de 12 ans, neuf à dix ans de prison ferme, tandis que les autres ont été condamnés à des peines comprises entre trois et cinq ans, précisent les mêmes sources. Les faits incriminés se seraient produits à Aït Amira, près d'Agadir. Depuis le 27 septembre dernier, un collectif de jeunes marocains organise des rassemble-

ments pacifiques à travers le pays pour réclamer des réformes dans les secteurs de la santé et de l'éducation, la lutte contre la corruption ainsi que le départ du gouvernement du Makhzen. Aux premiers jours de cette mobilisation, les forces de l'ordre avaient procédé à de nombreuses interpellations. Lors de ces manifestations, trois jeunes ont été mortellement écrasés par la gendarmerie royale dans une localité proche d'Agadir. La semaine précédente, un homme avait déjà été condamné à dix ans de prison ferme pour "destruction préméditée de bâtiments publics", "incendie" et "violences contre les forces de l'ordre", selon une source proche du dossier. Dans un communiqué publié mercredi, l'organisation Human Rights Watch (HRW) a dénoncé une "répression violente des manifestations", affirmant qu'au moins 270 manifestants, dont 39 mineurs, ont été poursuivis et demeurent en détention.

R. I.

CAMEROUN

Début du dépouillement des votes de la présidentielle du 12 octobre

Le dépouillement général des votes de l'élection présidentielle du 12 octobre au Cameroun a débuté vendredi, au Conseil constitutionnel, a annoncé la commission nationale Elections Cameroun (Elecam). Composée de 25 membres, dont deux magistrats, cinq représentants de l'administration, cinq représentants d'Elecam, ainsi que les douze représentants des candidats à l'élection, la Commission nationale de recensement général des votes pour l'élection du président de la République du 12 octobre 2025 est conduite par Emile Essombe, magistrat hors hiérarchie et membre du Conseil constitutionnel. Selon le Code électoral, cette commission dispose de cinq jours pour compiler les procès-verbaux issus des 58 commissions départementales du pays, avant la transmission de leur copie au Conseil constitutionnel. Celui-ci, après avoir soldé les éventuels contentieux, proclamera les résultats du scrutin d'ici le 27 octobre.

R. I.

FORTE AUGMENTATION

DES CAS DE GRIPPE

Le Cameroun alerte

Le ministre camerounais de la Santé publique, Malachie Manaouda, a alerté mercredi dans un communiqué sur une forte augmentation des cas de grippe dans les régions du Littoral, du Centre, du Nord-Ouest et de l'Ouest du pays. "Au cours des huit dernières semaines, une augmentation constante des cas de maladies liées à la grippe a été observée. Sur 850 échantillons analysés, 179 se sont révélés positifs, soit un taux de positivité de 21,1%", a déclaré M. Manaouda, précisant qu'aucun décès n'avait été enregistré. Il a déclaré que, dans le même temps, la situation liée à la COVID-19 restait stable. Sur la période considérée, seuls cinq cas ont été confirmés, avec un taux de positivité de 0,59%, bien inférieur au seuil d'alerte. Aucun décès, aucune hospitalisation grave ni nouveau variant préoccupant n'ont été signalés.

R. I.

SENEGAL

La fièvre de la vallée du Rift fait 20 décès

Au moins 20 personnes sont mortes au Sénégal en raison de la fièvre de la vallée du Rift, qui se transmet des animaux aux humains, a annoncé le ministère sénégalais de la Santé et de l'Action sociale. "Depuis le début de l'épidémie, le Sénégal a enregistré 171 cas confirmés, dont 20 décès et 128 guéris", indique le ministère de la Santé dans un communiqué. La région de Saint-Louis est la plus touchée, avec 159 cas, souligne le ministère sénégalais. L'épidémie de la fièvre de la vallée du Rift a débuté au Sénégal le 21 septembre dernier. La maladie sévit notamment dans les zones d'élevage situées dans le nord-ouest du pays. L'épidémie s'est également propagée en Mauritanie, pays voisin, où trois personnes en sont décédées. La fièvre de la vallée du Rift touche principalement le bétail, mais l'agent pathogène peut également être transmis à l'homme, notamment par les piqûres de moustiques. L'infection peut provoquer des formes graves de la maladie chez l'homme, entraînant des atteintes au foie et la perte de la vue. Dans certains cas, cela peut conduire à un décès. Le virus responsable de la maladie a été identifié pour la première fois au début du XX^e siècle dans une ferme au Kenya, située dans la vallée du Grand Rift. Entre 2006 et 2007, une épidémie a ravagée l'Afrique de l'Est, touchant le Kenya, la Somalie et la Tanzanie, et entraînant la mort d'un millier de personnes sur un total de 450.000 cas.

R. I.

COUPABLE DE « VIOLATIONS GRAVES » DES DROITS DES ENFANTS MIGRANTS

La France accablée par le CRC des Nations unies

La France est responsable de violations "graves et systématiques" des droits des enfants migrants non accompagnés sur son territoire, où ils sont trop souvent laissés à l'abandon faute de pouvoir prouver leur âge, a dénoncé jeudi un comité d'experts de l'ONU.

Dans un rapport publié jeudi, le Comité des droits de l'enfant des Nations unies (CRC) affirme qu'en France, beaucoup de migrants ne pouvant accéder au système de protection de l'enfance se retrouvent sans abri, privés de soins de base et vivant dans des conditions "dégradantes". Le CRC, dont les 18 experts sont chargés de s'assurer que les Etats respectent la mise en œuvre des traités internationaux relatifs aux droits des mineurs, salue le fait que, dans la loi, la France "considère les mineurs non accompagnés avant tout comme des enfants ayant besoin de soins et de protection". Mais il constate qu'un "grand nombre" de ceux qui se déclarent enfants sont traités comme des adultes, à la suite de procédures d'évaluation de l'âge jugées "défaillantes". En effet, pointe l'organisation onusienne, ces procédures sont "souvent fondées sur l'apparence physique ou sur des examens médicaux peu fiables, réalisés sans l'assistance d'un adulte de confiance, d'un tuteur légal ou d'un avocat". Et cette privation de protection se prolonge même en cas de recours, souligne le comité, qui appelle au respect de la "présomption de minorité" en vigueur



en France. L'enfant devrait être protégé "jusqu'à preuve du contraire" et le long de procédures qui peuvent "durer jusqu'à huit mois, voire plus", estiment les experts. Mais en réalité, ceux dont l'âge est contesté ou dont les recours sont en évaluation sont "contraints de survivre dans la rue, dans des parcs ou dans des camps de fortune improvisés, sans nourriture ni eau potable en quantité suffisante, et sans soins de santé ni éducation", dénonce le CRC. "Ces enfants courent un risque élevé d'être exposés à la traite, aux abus, à la maltraitance et aux violences policières", ajoute le comité, précisant également que "entre 50 et 80%" d'entre eux sont reconnus mineurs après que leur âge a été réévalué. Dans son rapport, le CRC indique avoir également documenté

d'autres "situations graves" touchant les enfants migrants non accompagnés qui transitent par la France pour rejoindre le Royaume-Uni et "vivent dans des conditions extrêmement précaires, notamment dans des camps". Certains ont même "été placés en détention dans des zones d'attente des aéroports ou dans d'autres centres de rétention à la frontière" lorsque leur entrée ou leur identité a été remise en question, assurent les experts, qui qualifient ces arrestations de "disproportionnées et donc arbitraires". Tout en notant qu'il n'existe pas de chiffres officiels complets sur le nombre d'enfants migrants non accompagnés concernés, le comité souligne que le problème est "généralisé et persistant".

R. I.

FACE A LA FAIM DANS LE MONDE

Le pape Léon XIV fustige "l'échec collectif"

Le pape Léon XIV a fustigé jeudi comme un "échec collectif" le fait de laisser des millions d'êtres humains vivre et mourir victimes de la faim dans le monde, lors d'un discours au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO). "A l'heure où la science a prolongé l'espérance de vie, où la technologie a rapproché les continents (...), permettre à des millions

d'êtres humains de vivre - et de mourir - victimes de la faim est un échec collectif, une aberration éthique, un péché historique", a souligné le pape à l'occasion des 80 ans de la FAO et de la journée mondiale de l'alimentation. "673 millions de personnes dans le monde se couchent sans manger", a ajouté Léon XIV, y voyant "le signe évident d'une insensibilité ambiante, d'une économie sans âme" et "d'un système de répartition des ressources injuste et insoutenable".

Dans un rapport publié mercredi, le Programme alimentaire mondial (PAM), qui dépend également des Nations Unies, a alerté sur le fait que la faim dans le monde avait "atteint des niveaux records", avec 319 millions de personnes en situa-

tion d'insécurité alimentaire aiguë, dont 44 millions en urgence alimentaire. Le pape a également vertement critiqué la persistance de l'utilisation, dans les conflits actuels, de la nourriture comme arme de guerre, une "stratégie cruelle" alors que "le droit international humanitaire interdit, sans exception, les attaques contre les civils et les biens essentiels à la survie des populations". Dans ce contexte, l'ONU avait officiellement déclaré, plus tôt cette année, l'état de famine dans la bande de Gaza, en raison de la guerre génocidaire lancée le 7 octobre 2023 sur l'enclave palestinienne où un blocus humanitaire étouffant a aussi été imposé par l'occupant sioniste.

R. I.

TERRES RARES EN PROVENANCE DE CHINE

« Le G7 peut réduire sa dépendance », selon le Canada

Le ministre canadien des Finances a affiché un certain optimisme jeudi quant à la capacité des membres du G7 à trouver assez de terres rares en dehors de Chine pour répondre à leurs besoins. Les pays du G7 ont échangé "pendant près de deux heures" mercredi à Washington, en marge des réunions annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, a rapporté le ministre François-Philippe Champagne, qui préside cette année le groupement. La question des restrictions imposées par la Chine sur ses exportations de terres rares a été abordée ainsi que des technologies qui y sont liées, des matériaux essentiels à l'économie mondiale dont le pays asiatique est le premier producteur. Le G7 comprend les Etats-Unis, le Japon, le Canada, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et l'Italie.

R. I.

BRESIL

L'exploitation d'un important champ pétrolier offshore commence

Le groupe énergétique norvégien Equinor a annoncé, jeudi, le démarrage de la production sur le champ pétrolier Bacalhau, situé en eaux ultra-profondes au large du Brésil, à environ 300 km de Sao Paulo. Développé en partenariat avec ExxonMobil Brasil, Petrogal Brasil et Pré-sal Petroleo SA, Bacalhau est présenté comme le plus grand champ offshore international jamais opéré par Equinor, avec des réserves récupérables estimées à

plus d'un milliard de barils équivalent pétrole. La première phase du projet prévoit la mise en service progressive de 19 puits d'ici 2026. Le navire de production FPSO, long de 370 mètres, peut traiter jusqu'à 220.000 barils par jour. Il est équipé de turbines à gaz à cycle combiné, ce qui permet de réduire les émissions à environ 9 kg de CO2 par baril, selon la même source.

R. I.

SUSPENSION DU DEPLOIEMENT DE LA GARDE NATIONALE

Trump perd un appel à Chicago

Une cour d'appel fédérale a confirmé jeudi la suspension du déploiement des militaires de la Garde nationale à Chicago et dans sa région ordonné par le président Donald Trump, rejetant une demande du gouvernement. La cour d'appel a estimé que l'administration Trump n'avait pas établi que les conditions régnant dans cette ville de l'Illinois, la troisième plus grande des Etats-Unis, justifiaient le déploiement des soldats.

R. I.

ETATS-UNIS

Des millions de manifestants anti-Trump attendus dans la rue aujourd'hui

De New York à San Francisco, de Chicago à Atlanta, des millions de manifestants sont une nouvelle fois annoncés à travers les Etats-Unis, aujourd'hui samedi, pour protester contre la politique de Donald Trump et "défendre la démocratie" à l'appel du mouvement "No Kings" (Pas de rois). La précédente journée nationale de mobilisation de cette coalition qui s'oppose à Donald Trump et regroupe quelque 300 organisations avait déjà rassemblé plusieurs millions de personnes à travers le pays mi-juin - le jour-même du défilé militaire organisé par le président républicain à Washington. C'est jusque-là la contestation la plus massive depuis son retour à la Maison Blanche. Quatre mois plus tard, "plus de 2.600" rassemblements, "avec des millions de personnes attendues", sont recensés par les organisateurs. "Des millions d'Américains vont manifester pacifiquement samedi pour dire à l'administration Trump que nous sommes un pays où les gens sont égaux, un pays où les lois s'appliquent à tous, un Etat de droit et une démocratie", défend une dirigeante de l'importante organisation de défense des droits civiques et des libertés publiques ACLU, Deirdre Schifeling, au cours d'une visioconférence de presse jeudi. Face aux "abus de pouvoir de Donald Trump et de ses alliés", "nous ne nous laisserons pas réduire au silence", promet-elle. Des rassemblements sont également annoncés à Washington, Boston ou encore La Nouvelle-Orléans - des villes où Donald Trump a déjà, pour la première, ou envisage, pour les deux autres, de déployer des militaires pour s'y attaquer à sa manière à la criminalité. Au-delà des grandes villes, des points de ralliement sont prévus dans l'ensemble du pays, et même jusqu'au Canada frontalier, à Toronto, Vancouver et Ottawa.

R. I.

EQUATEUR

Un juge assassiné par balles

Un juge a été abattu jeudi dans la province équatorienne de Manabi (ouest), le long du Pacifique, où sévissent des bandes criminelles liées au trafic de drogue, a annoncé la police. Le juge Marcos Mendoza a été tué "par une personne à moto qui lui a tiré dessus" alors qu'il accompagnait ses enfants à l'école dans la localité de Montecristi, a déclaré à la presse le colonel Giovanni Naranjo. Selon Human Rights Watch, au moins 15 juges ou procureurs ont été assassinés en Equateur depuis 2022. Le juge "n'avait pas de protection car aucune demande n'avait été faite à la police nationale", a précisé le colonel Giovanni, qui pointe la responsabilité du gang de Los Lobos, l'une des plus importantes organisations de narco-trafiquants d'Equateur. Le président Daniel Noboa a déclaré l'état d'urgence dans plusieurs provinces du pays et déployé l'armée pour faire face aux bandes criminelles. Malgré cette politique de fermeté, au premier semestre de l'année les homicides ont augmenté de 47% par rapport à la même période en 2024, selon l'Observatoire équatorien du crime organisé.

R. I.

A CAUSE DE L'AUGMENTATION DE LA MORTALITE DES ARBRES DUE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les forêts tropicales australiennes émettent plus de CO2 qu'elles n'en absorbent

Les forêts tropicales d'Australie sont les premières au monde à émettre plus de dioxyde de carbone qu'elles n'en absorbent, révèle une étude parue mercredi dans la revue "Nature", établissant un lien entre ce phénomène et le dérèglement climatique.

Ce bouleversement "est largement dû à l'augmentation de la mortalité des arbres causée par le changement climatique, notamment les températures de plus en plus extrêmes, la demande en eau atmosphérique et les sécheresses", a expliqué Hannah Carle, autrice principale de l'étude. Les forêts tropicales sont généralement considérées comme des puits de carbone, essentiels car ils absorbent d'énormes quantités de gaz à effet de serre. Mais de nouvelles recherches montrent que les forêts tropicales du nord de l'Australie sont devenues au contraire des émetteurs nets de carbone, "les premières au monde à montrer cette réaction au changement climatique", selon un communiqué accompagnant l'étude. "Les forêts tropicales comptent parmi les écosystèmes les plus riches en carbone de la planète", a expliqué Hannah Carle, autrice principale de l'étude. "Les forêts contribuent à atténuer les pires



effets du changement climatique en absorbant une partie du dioxyde de carbone libéré par la combustion des énergies fossiles", a-t-elle ajouté. Les arbres stockent le dioxyde de carbone dans leur tronc et leurs branches au fur et à mesure de leur croissance, mais rejettent ce gaz dans l'atmosphère lorsqu'ils meurent. Les chercheurs ont donc examiné les registres retraçant la croissance des forêts tropi-

cales de l'Etat australien du Queensland sur près de 50 ans. Leurs résultats montrent que les températures extrêmes et les sécheresses sévères liées au changement climatique rendent la croissance des arbres plus difficile. L'augmentation de leur mortalité, et avec elle la hausse des pertes de carbone "n'a pas été compensée par une hausse de la croissance des arbres", a précisé Mme Carle.

R. I.

NEPAL

Le dernier survivant de l'expédition qui a vaincu l'Everest en 1953 est mort

Le dernier survivant de l'expédition qui a réussi en 1953 la première ascension du mont Everest, Kanchha Sherpa, est décédé à l'âge de 92 ans, a annoncé jeudi sa famille. "Il ne se sentait pas très bien depuis quelques jours. Il est décédé", a annoncé un de ses petits-fils, Tenzing Chogyal Sherpa. Né en 1933, Kanchha Sherpa avait 19 ans lorsqu'il a été engagé comme porteur dans l'équipe dirigée par le Néo-Zélandais Edmund Hillary, qui a vaincu le sommet le plus haut de la planète (8.848 m) avec le Népalais Tenzing Norgay Sherpa le 29 mai

1953. Lors de cette ascension, le jeune porteur a atteint la fameuse "zone de la mort" - au-dessus de 8.000 m d'altitude - sans aucune expérience préalable en matière d'alpinisme. "Il était une légende vivante et une source d'inspiration pour tous les alpinistes et ceux qui travaillent dans ce secteur", a réagi le président de l'association népalaise d'alpinisme, Fur Gelje Shepra. "Nous avons perdu notre gardien", a-t-il ajouté. Au fil des ans, le patronyme Sherpa est devenu le nom commun pour désigner les grimpeurs népalais embauchés par les alpi-

nistes étrangers pour permettre leurs ascensions. Membres d'un même groupe ethnique, ils portent le matériel ou équivalent les voies, un travail sans lequel la plupart des ascensions seraient impossibles. Après l'expédition de 1953, Kanchha Sherpa a continué pendant vingt ans à prendre part à de nombreuses expéditions, avant d'y renoncer à la demande insistante de son épouse. Il a ensuite dirigé une auberge à Namche et créé une fondation qui finançait l'éducation des familles démunies.

R. I.

HAÏTI

Record de plus de 1,4 million de déplacés

Un "record" historique de plus de 1,4 million de personnes sont désormais déplacées en Haïti ravagé par l'escalade de la violence des gangs, a annoncé mercredi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Ce nombre de 1,4 million, dont plus de la moitié de femmes et d'enfants, représente une augmentation de 36% depuis fin 2024 et "le plus grand nombre jamais enregistré dans le pays", a commenté l'agence onusienne dans un communiqué. "La gravité de cette crise exige une réponse renforcée et durable. La générosité des communautés haïtiennes accueillant les personnes déplacées doit s'accompagner d'un nou-

veau soutien international", a insisté Grégoire Goodstein, représentant de l'OIM en Haïti. Pays le plus pauvre des Amériques, Haïti subit depuis longtemps la violence des bandes criminelles, qui commettent meurtres, viols, pillages et enlèvements, dans un contexte d'instabilité politique chronique. La situation s'est encore largement détériorée depuis le début de l'année 2024, lorsque les gangs ont poussé le Premier ministre de l'époque, Ariel Henry, à la démission. Le pays, qui n'a pas connu d'élections depuis 2016, est depuis dirigé par un Conseil présidentiel de transition.

R. I.

AFGHANISTAN - PAKISTAN

L'ONU salue l'accord de cessez-le-feu temporaire

Le Haut-Commissaire des Nations unies Laux droits de l'homme, Volker Turk, a salué mercredi l'annonce d'un cessez-le-feu temporaire entre le Pakistan et l'Afghanistan, à la suite des affrontements ayant opposé les deux pays voisins. Dans un message publié sur les réseaux sociaux, M. Turk a exprimé sa satisfaction face à l'annonce d'une trêve de 48 heures, appelant les deux parties à "prévenir tout nouveau préjudice aux civils et à s'engager en faveur d'un cessez-le-feu durable". Le Pakistan avait annoncé plus tôt dans la journée être parvenu à un accord avec le gouvernement en Afghanistan pour une trêve temporaire de 48 heures, à compter de 18h00, heure d'Islamabad (13h00 GMT).

R. I.

GRIPPE AVIAIRE

La saison en Europe commence

La saison de grippe aviaire a débuté en Europe, rapporte la plateforme de surveillance ESA. Dans son dernier bilan hebdomadaire européen, la plateforme de surveillance ESA rappelle toutefois "la pérennisation du risque d'introduction en élevage", la maladie s'étant installée chez des espèces non migratrices. Entre le 1er août et début octobre, 37 foyers ont été identifiés dans des élevages de volaille de l'UE, notamment en Espagne (8), Allemagne (7), Pologne (6). Deux foyers français sont venus s'ajouter à cette liste depuis vendredi. La saison précédente (2024-2025), 620 foyers avaient été recensés en élevage, loin des pics du début de la décennie. La Hongrie, grande productrice de canard, et la Pologne, leader européen de la volaille, avaient été les principales victimes.

R. I.

A CAUSE D'UNE FISSURE DE VERRIERE DE SON AVION

Le ministre de la Défense atterrit d'urgence

Le ministre américain de la Défense Pete Hegseth a dû effectuer mercredi un atterrissage d'urgence au Royaume-Uni en raison d'une fissure dans la verrière de l'avion qui le transportait. Pete Hegseth rentrerait aux Etats-Unis après une réunion des ministres de la Défense de l'Otan à Bruxelles, lorsque son avion a effectué un atterrissage imprévu dans un aéroport britannique, a fait savoir un porte-parole. "L'avion a atterri conformément aux procédures d'usage et toutes les personnes à bord, y compris le ministre Hegseth, sont saines et sauvées", a déclaré Sean Parnell.

R. I.

PAPOUASIE INDONESIENNE

Séisme de magnitude 6,5

Un séisme de magnitude 6,5 a frappé jeudi la Papouasie, province de l'est de l'Indonésie, a rapporté l'Institut d'études géologiques américain USGS, sans que les autorités ne fassent état de blessés dans l'immédiat et sans alerte au tsunami. Le séisme s'est produit à 14h48 heures locales (05h48 GMT) et son épicentre a été localisé à environ 200 km de la ville de Jayapura, à une profondeur de 35 km, a indiqué l'USGS.

R. I.

GUATEMALA

Le ministre de l'Intérieur limogé après l'évasion de 20 membres d'un gang

L'évasion de 20 membres de gangs "hautement dangereux" d'une prison du Guatemala a déclenché une crise politique dans le pays centraméricain qui a conduit mercredi au limogeage du ministre de l'Intérieur. "J'ai décidé d'apporter des changements à l'équipe en charge des tâches de sécurité" et "accepté la démission de Francisco Jiménez de son poste de ministre de l'Intérieur", ainsi que celle des deux vice-ministres, a déclaré le président Bernardo Arevalo dans une allocution à la nation. L'évasion des prisonniers membres d'un gang, qualifiée d'"inacceptable" par les Etats-Unis qui classent ce groupe criminel sur sa liste d'organisation "terroriste", a été rendue publique dimanche, alors que le président social-démocrate était en tournée en Europe. De nombreuses voix se sont élevées dans le pays pour dénoncer l'inaction du gouvernement contre la criminalité. "Je pense que c'est la plus grande crise du gouvernement jusqu'à présent (...), car aux yeux des Etats-Unis, ce sont 20 terroristes en fuite", a déclaré le constitutionnaliste Edgar Ortiz. Le gouvernement a renforcé la surveillance dans les prisons et aux frontières du Salvador, du Honduras et du Mexique, et a offert des récompenses pour la capture des fugitifs. Jusqu'à présent, un seul a été repris. "Je pense que la crise s'est amplifiée en raison de l'absence du président. Quarante-huit heures se sont écoulées et il n'y a pas eu de déclaration présidentielle dans une crise de cette ampleur", a souligné M. Ortiz.

R. I.

EN HOMMAGE À L'ARTISTE MOHAMED AKSOUH

Vernissage d'une exposition à Alger

Un bel hommage a été rendu, mercredi à Alger, à Mohamed Aksouh, un des doyens des artistes plasticiens algériens, à travers l'exposition d'une vingtaine de ses œuvres qui rappellent le parcours artistique singulier de ce grand artiste qui a voué plus de 60 ans de sa vie au service du patrimoine culturel algérien.

Organisée par l'Agence algérienne pour le Rayonnement culturel (AARC), l'exposition est visible jusqu'au 30 du mois en cours au Musée national des Beaux Arts à Alger, présentant des toiles aux formats moyens et petits, conçues entre 2000 et 2021, quelques documents d'archives en vitrine, du Musée et de l'artiste, en lien avec son activité artistique foisonnante depuis 1962. Les quelques tableaux exposés, parmi l'œuvre colossale de Mohamed Aksouh ne portent pas de titres, un choix délibéré de l'artiste qui vise à faire éclore le sens de chaque pièce, à travers l'interprétation strictement personnelle et libre du récepteur, qui s'approprie l'œuvre ainsi achevée, la faisant alors, sienne. "Donner un titre à une toile reviendrait à l'enfermer dans la thématique proposée par son intitulé, ce qui, de toute évidence, empêche les diverses possibilités de son enrichissement par l'interprétation de chaque visiteur, selon sa perception, son expérience et son vécu", explique Mohamed Aksouh. Inspirée par la mer, le désert et la lumière d'Alger, l'œuvre de l'artiste évolue d'une abstraction colorée vers des compositions plus épurées, dominées par le blanc et les nuances d'ocre. A travers la peinture, la



gravure et la sculpture, M. Aksouh, artiste accompli et poète des formes et des couleurs, exprime une quête spirituelle et poétique, liant la matière à la lumière dans des œuvres singulières, empreintes de modernité, qualifiées de "splendeurs cosmiques", peintes dans différentes techniques, à la gouache, à l'aquarelle ou encore à l'huile. Le commissaire de cette belle exposition, Ahmed Chaouki Adjali, a estimé qu'il était "important de rendre ce grand hommage au Musée national des Beaux Arts, un lieu hautement symbolique à la hauteur de l'événement et du charisme de cet illustre artiste". Pour sa part, la Cheffe de département Arts visuels et Patrimoine, à l'AARC, Mme Meriem Ait El Hara, a fait part de son "bonheur de voir l'AARC et le Musée national des Beaux Arts, accueillir une exposition de l'immense artiste Mohamed Aksouh". Né en 1934 à Alger, Mohamed Aksouh, artiste-peintre et graveur algérien non figuratif, est consi-

déré comme l'un des pionniers de la peinture moderne en Algérie. Formé dans un premier temps, comme forgeron, il découvre l'art à la Maison des jeunes d'Hussein Dey avant de s'établir en France en 1965, où il poursuit une carrière marquée par l'expérimentation des mélanges et des couleurs, à la recherche de la lumière. Mohamed Aksouh est une figure majeure de l'art contemporain algérien, un passeur entre deux rives, entre la lumière du Sud et la rigueur de l'abstraction. Son parcours illustre la fusion entre artisanat et art, matière et esprit, silence et lumière une peinture habitée par la mémoire d'Alger et la quête universelle de la beauté. Mohamed Aksouh a exposé dans de nombreuses galeries et musées à travers le monde, Son œuvre colossale est saluée pour sa profondeur spirituelle, son ancrage méditerranéen et son abstraction poétique.

LAGHOUAT

Ouverture du 3^e festival national des arts plastiques et visuels

La troisième édition du Festival national des arts plastiques et des arts visuels s'est ouverte jeudi à Laghouat sous le slogan "Notre patrimoine est notre identité" et devra se poursuivre jusqu'au 20 octobre courant, avec la participation d'une cinquantaine d'artistes de différentes wilayas du pays. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée dans une ambiance festive, en présence de représentants de la ministre de la Culture et des Arts, Mme. Malika Bendouda, des autorités locales, et de nombreux plasticiens et réalisateurs. Dans une allocution lue au nom de la ministre à l'occasion de l'ouverture du festival, le directeur

de l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger, Belhadj Terchaoui, a indiqué que ce rendez-vous culturel vise à promouvoir les arts, dans leurs différentes expressions, et à valoriser la créativité algérienne, soulignant que le ministère attache un intérêt particulier aux artistes, à travers l'activation de la carte d'artiste qui consacre une reconnaissance de son statut dans la société et lui accorde des avantages socioprofessionnels. Il a également mis en avant l'orientation du secteur vers le développement de l'économie culturelle, en instituant un marché national des arts plastiques et le lancement de plateformes numériques pour

l'exposition-vente d'œuvres artistiques et l'encouragement de l'investissement dans l'industrie culturelle, en coordination avec le Conseil national économique, social et environnemental. Le commissaire du festival, Yacine Rayane, a indiqué, de son côté, que cette édition du festival, qui porte le nom du défunt Tayeb Laidi, en reconnaissance à son parcours artistique, enregistre la participation d'une quarantaine de plasticiens et d'une douzaine de réalisateurs de court-métrages, sélectionnés parmi des postulants issus d'une cinquantaine de wilayas. Ils sont en lice pour décrocher l'un des trois prix de chaque catégorie en plus

de deux prix du jury, a-t-il fait savoir. Pour sa part, le directeur de la Culture de Laghouat, Mebarek Meridji, a présenté ce festival comme étant un espace idoine d'expression artistique et d'échange culturel et que Laghouat constitue, de par la beauté de ses sites naturels et ses oasis verdoyantes, une source d'inspiration idéale pour les artistes. Des intervenants ont souligné que cette manifestation culturelle s'insère en droit ligne de la stratégie de l'Etat visant à promouvoir les arts, à ouvrir des perspectives aux jeunes talents et à renforcer la présence des plasticiens et des réalisateurs sur la scène culturelle.

THÉÂTRE

Le spectacle "Juste savoir" de Guinée présenté à Alger

La pièce de théâtre "Juste savoir", une comédie satirique de Guinée sur les relations familiales complexes, la séparation et les tensions récurrentes qui alimentent les conflits de générations, a été présentée mercredi soir à Alger. Accueillie au Théâtre national algérien (TNA) Mahiédine-Bachtarzi, dans le cadre du 14^e Festival international du théâtre de Béjaïa (10-17 octobre), ce spectacle produit en 2022 par la compagnie de théâtre guinéenne, met en scène les rivalités entre un père et son fils qu'il retrouve après 25 ans de solitude et d'abandon. Mise en scène par Ery Armato Bogbé sur un texte de Arman Agavon, la pièce met sur le terrain de la réflexion les tensions et rivalités familiales qui alimentent les

désaccords sur le long terme et les conflits de générations. Les comédiens Jean Béavogui, dans le rôle du père, et Ahmed Lotfy (fils), ont porté un texte densément riche sur les rapports familiaux entre le père et son fils, alors que le personnage suggéré du grand-père est omniprésent à travers un portrait, renvoyant au passé du personnage principal. Nourri d'une vision dramaturgique qui vise à provoquer l'éveil et l'émotion chez le spectateur, le spectacle met en lumière les rapports entre le père et son fils et l'importance de la parole dans la résolution des conflits, dans un dialogue qui oscille entre l'intime, la confiance et la culpabilisation. Le metteur en scène a choisi de concevoir une "scène nue", dans

une forme "minimaliste" qui a conforté son choix "délibéré" de se limiter à quelques éléments de décor fonctionnels en raison de "contraintes financières", a expliqué Djamounou Béavogui, technicienne de lumière et scénographe. Visiblement ravis de présenter sur les planches du TNA leur spectacle, les comédiens ont salué l'accueil "chaleureux" qui leur a été réservé, affirmant que cette représentation constitue une expérience "très marquante" dans leur carrière artistique. Présenté pour la première fois en Algérie, le spectacle "Juste savoir" est programmé vendredi à Béjaïa, en clôture du 14^e Festival international du théâtre qu'accueille cette ville.

TIARET

Ouverture d'une annexe dédiée à la formation musicale

Une annexe dédiée à la formation musicale a récemment été inaugurée au niveau de la Maison de la Culture et des Arts "Ali Mâachi" de Tiaret, a indiqué, jeudi, Khadidja Aïssat, directrice par intérim de l'annexe. Cette annexe, baptisée du nom du moudjahid défunt Mustapha Belarbi, est rattachée à l'Institut régional de formation musicale "Blaoui El Houari" d'Oran, accueille 20 étudiants inscrits dans trois spécialités : violon, oud et guitare, a précisé Mme Aïssat. Trois enseignants spécialisés assurent l'encadrement de cette première promotion. Ils dispensent des cours théoriques sur l'histoire de la musique, le solfège, le chant choral, les langues et la matière de spécialité, en plus des cours pratiques, à raison de 25 heures par semaine. A l'issue de leur parcours, les étudiants obtiennent le Certificat d'études musicales générales. La durée de formation est de quatre ans pour les titulaires d'un niveau de troisième année secondaire, et de six ans pour ceux ayant un niveau compris entre la quatrième année moyenne et la deuxième année secondaire. Ce diplôme les qualifie à travailler dans des institutions culturelles ou de jeunesse dans leur spécialité, selon la même source.

12^{ÈME} FESTIVAL DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON SOUFIES À EL-OUED

Douze artistes amateurs retenus

Douze (12) artistes amateurs ont été sélectionnés pour animer la 12^{ème} édition du festival culturel local de la musique et de la chanson soufies, prévue du 24 au 27 octobre courant à El-Oued, a-t-on appris mardi des organisateurs. Les participants ont été retenus parmi 16 candidats en lice, sur la base de quatre principaux critères, à savoir les paroles, la composition, l'interprétation et la mélodie, fixés par le jury. Ils seront en lice pour décrocher l'un des trois prix Ardjoune d'or, d'argent ou de bronze, couronnant le classement des participants à cette compétition alliant authenticité et modernité de ce genre lyrique local, a indiqué un membre du commissariat du festival, Bachir Ghrib. M. Ghrib a expliqué que cette manifestation culturelle prévoit aussi, et pour la première fois depuis sa création, des concours en rapport avec la préservation et la promotion de la musique et chanson soufies, ayant trait au jeu de la Zorna (instrument à vent traditionnel), l'instrument moderne, les meilleures recherches sur l'histoire de la chanson soufie et le créateur de contenus faisant la promotion de ce genre lyrique. Placée sous le signe "la chanson soufie, mémoire de l'identité nationale", cette 12^{ème} édition prévoit des communications sur le chant et la musique, des ateliers afférents au thème et des sessions de formation sur l'exploitation de la numérisation dans l'édition de documents du secteur de la culture. Initié en coordination avec la direction de la Culture et des Arts, ce festival, qu'abritera la maison de la culture "Mohamed Lamine Lamoudi", vise à valoriser les spécificités artistiques de la musique et de la chanson de la région du Souf et de créer un espace de promotion de jeunes talents de la région.

Recette
du jour



Mfechech
fi ahdjeur mo

Ingrédients pour 4 personnes:

Ingrédients de la viande en sauce

- 1 kg de viande d'agneau (épaule ou gigot)
- 1 oignon
- 2 c à s d'huile neutre
- 1 c à s de smen ou ghee
- 1 c à c de cannelle en poudre
- 1/2 c à c de poivre noir moulu
- 1 c à café de sel
- 1 bonne poignée de pois chiches trempés

Ingrédients pour les cigares

- 300 gr de viande hachée de boeuf ou de mouton
- 100 gr d'amande torréfiées et moulues moyennement
- 1 oeuf entier battu en omelette
- Poivre noir 1/2 c à café, sel
- 1 c à c de cannelle
- 1 gros oignon ciselé
- 1 c à s de beurre ou de smen
- 6 feuilles de diouls ou feuilles de bricks coupées en 2

huile neutre (huile de tournesol) pour la friture

Méthode de préparation

La veille préparer la viande en sauce dans une cocotte minute mettre l'huile à chauffer avec le smen ajouter l'oignon coupé finement et faire suer l'oignon Poser les morceaux d'agneau dans le fond et ajouter les épices Mouiller avec 1 verre d'eau et faire revenir en remuant pendant quelques minutes Ajouter les pois chiches, bien remuer, Couvrir d'eau à hauteur et cuire sur feux moyen 35 à 40 mn Quand les pois chiches et la viande sont cuits laisser dans la cocotte et réserver une nuit pour que la viande s'imprègne des odeurs et confise Le lendemain Remettre la sauce sur le feux pour

la faire réduire, mais ôter la viande Préparer les cigares Dans un faitout mettre le beurre à fondre et ajouter les oignons ciselés Faire suer les oignons jusqu'à ce qu'ils deviennent translucides ajouter la viande hachée, le sel, le poivre, la cannelle en poudre et bien mélanger Couvrir à moitié avec de l'eau et cuire 25 mn à feux moyen Laisser la sauce s'évaporer et que la viande soit bien rôtie Refroidir dans un récipient la viande doit être froide pour pouvoir être manipulée et ne pas déchirer les feuilles de bricks quand on devra les rouler en cigare Torrifier les amandes elles doivent être à peine rosées Mixer les amandes moyennes mais pas trop grosses et pas en poudre fine, il faut de la mâche Quand la viande hachée à bien

refroidit, mélanger les amandes avec la viande hachée, rectifier l'assaisonnement Ajouter un oeuf battu en omelette pour lier le tout, façonner des boudins et poser sur une 1/2 feuille de bricks ou feuille de dioul Vous pouvez coller la partie roulée qui reste apparente avec un peu de farine mélangée avec de l'eau qui servira de colle et évitera au cigare de s'ouvrir à la cuisson Plonger les cigares dans une huile chaude (feux moyen) Retirer quand les cigares sont bien dorés et déposer sur un papier absorbant type sopalin pour retirer l'excédent de gras Servir dans une assiette creuse en posant la sauce et les pois chiches puis un morceau d'agneau et ensuite les cigares tout autour Les invités tremperont les cigares dans la sauce chaude.

Gâteau du Jour

Crème brûlée

INGRÉDIENTS

- 125 ml de lait entier
- 80 g de sucre semoule
- 350 ml de crème entière liquide
- 5 jaunes d'oeufs
- 1 gousse de vanille
- Du sucre cassonade

Préparation :

Fendre la vanille en deux. Ajouter les graines et la gousse dans le lait et laisser infuser au réfrigérateur pendant au moins deux heures ou idéalement toute une nuit.



Faire chauffer le lait et le sucre semoule. Mélanger la crème fleurette et les jaunes d'oeufs puis ajouter le lait chaud mais non bouillon et mélanger vigoureusement. Enlever la gousse de vanille puis couler cet appareil dans des moules à crème brûlée. Aussitôt, cuire dans un four préchauffé à 120°C pendant environ 30 min, jusqu'à ce que le crème soit tremblotante au centre du moule. (Mettre un ramequin contenant de l'eau, afin de créer de la vapeur pendant la cuisson) Laisser reposer 10 minutes de plus dans le four éteint. Réserver au réfrigérateur pendant 6 heures au minimum. Au moment du service, déposer de la cassonade sur chaque crème et brûler le sucre à l'aide d'un chalumeau. Servir aussitôt garnis de figues ou autre fruit selon l'envie.

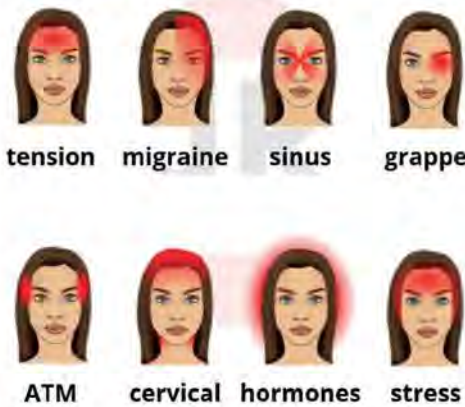
Conseil du jour

Pour gérer le stress, adoptez des habitudes de vie saines comme faire de l'exercice physique régulier, avoir une bonne alimentation et un sommeil suffisant. Pratiquez des techniques de relaxation comme la méditation ou la respiration profonde, et prenez du temps pour des activités que vous aimez. Parlez-en à quelqu'un de confiance ou à un professionnel de santé si le stress persiste.

Le saviez-vous ?



Types maux de tête



Bon à savoir !

La grenade possède de nombreux bienfaits pour la santé:

1. Prévenir le cancer.
2. Prévenir l'Alzheimer.
3. Prévenir les maladies cardiovasculaires.
4. Renforcer le système immunitaire.
5. Réduire la tension artérielle.
6. Maintenir la santé de la peau.

Astuce du jour:

Astuce pour l'école primaire

Cartes Pour réussir à l'école primaire, une astuce clé est de rendre l'apprentissage amusant et engageant, en utilisant des jeux et en liant les leçons à des activités quotidiennes. Il est également crucial de développer

la confiance en soi de l'enfant en le félicitant pour ses réussites et en le soutenant face aux difficultés, ainsi qu'une bonne organisation avec des rappels visuels comme un calendrier.

CITATION
DU JOUR

« Plus tard il sera trop tard. Notre vie, c'est maintenant. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication,

d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerrouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr



HIPPODROME PARC DES LOISIRS - LAGHOUAT
SAMEDI 18 OCTOBRE 2025 - PRIX : BADRA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 100 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

De grandes surprises en vue

L'hippodrome Parc des Loisirs à Laghouat, organise ce jour une épreuve à caractère de bonne composition qui mettra aux prises treize coursiers de 3 ans et plus, de race arabe pure de valeur sensiblement égale, ce qui nous donne un aperçu sur la valeur des coursiers engagés qui reste équilibrée de par leurs palmarès dans des parcours de vitesse similaires à celui du jour, où l'on relèvera qu'à l'exception du jeune mâle de 3 ans Arselan de Lahbil qui effectuera sa première course, par contre le reste des engagé, se sont déjà illustrés dans des parcours de vitesse. En parcourant la liste du lot engagé six chevaux ne possèdent aucun gain zéro dinar dans leur compte, mais nous vous signalons qu'ils ont déjà eu de belles performances l'année précédente, donc le total gain ne reflète pas leurs moyens physiques et techniques dans la distance du jour, par contre le reste des chevaux cumulent presque le même total et qu'ils ont réalisés d'excellentes prestations durant ce meeting et même le meeting d'été, de ce fait nous sommes encore confrontés à un véritable dilemme qui va nous donner du fil à retordre afin de trouver les cinq meilleurs numéros de ce prix Badra support au pari tiercé, quarté et quinté, et pour confectionner des lignes de jeux fiables qui puissent nous guider vers la combinaison gagnante, pour ma part, il faut se pencher vers les jockeys présents qui ont les coefficients de réussite plus élevés, pour rappel, cette épreuve est réservée aux chevaux n'ayant pas totalisé la somme de 51 000 DA en gains et places depuis le 1er avril 2025 sur une distance de 1100 mètres.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. ANGE.** Après avoir été arrêté lors de sa dernière sortie, ce jeune mâle de 3 ans, restait sur de bons résultats, sur un parcours similaire à celui du jour, repris par son jockey fétiche, il peut venir créer la surprise.
- 2. RAI HANE EL JANA.** Cette protégée de l'écurie Zairi est une spécialiste des parcours de vitesse, jouera les premiers rôle dans ce pari.
- 3. GOLNARA.** Une excellente accrocheuse et pilotée par un talentueux et efficace jockey T. Lazreg, cette fois, elle visera la plus haute marche du podium.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
M. BENAROUSSE	1	ANGE	B. BAGUIRA	56	5	A. BENGANA
M. ZAIRI	2	RAI HANE EL JANA	H. RAACHE	55	12	PROPRIÉTAIRE
MB. KERRI	3	GOLNARA (0)	T. LAZREG	55	6	PROPRIÉTAIRE
S. ROUICHI	4	GHAZALET SERSOU	MS. AIDA	55	8	PROPRIÉTAIRE
T. AIDA	5	ARSELAN DE LAHBIL	S. DAOUDARI	55	4	B. AIDA
MED. CHAIBEDDRA	6	SARI	B. GACEM	55	13	A. AIDA
MT. CHAOUCHE	7	EL ZAEME DE DILMI	M. SEMMAHI	55	2	PROPRIÉTAIRE
M. BELATRA	8	CHAMIZA	K. RAHMOUNE	54	11	PROPRIÉTAIRE
HARAS ESSAHRA	9	DERBY DEUX	T. MEGOUCI	54	7	AB. MEGOUCI
MA. MOULINARI	10	MOURDJANA EL MESK	R. BAGUIRA	53	1	PROPRIÉTAIRE
CH. AIDA	11	HAMAMAT EL MESK	JJ : MA. AIDA	53	9	CH. AIDA
T. BADLIS	12	JAZMIYA	A. ATTIA	52	3	PROPRIÉTAIRE
K. BENHAMOUDA	13	MANEL AL DJANOUB	D. BOUBAKRI	52	10	B. AMRAOUI

- 4. GHAZALET SERSOU.** Cette belle jument grise, à mon avis ne fera pas le déplacement de Barika pour jouer les seconds rôles, elle a les moyens d'être parmi les premiers de ce pari.
- 5. ARSELAN DE LAHBIL.** Course d'entrée, père Snoopi, mère Madina.
- 6. SARI.** Vu la composante de cette épreuve ce jeune poulain de 3 ans n'aura pas la tâche facile.
- 7. EL ZAEME DE DILMI.** Ce cheval de métier misera sur sa longue expérience et le métier de son chevronné jockey pour figurer en bon rang à l'arrivée.
- 8. CHAMIZA.** Méfiance, cette femelle bai de 7 ans, reste sur d'excellents essais dans des parcours de vitesse comme celui du jour.
- 9. DERBY DEUX.** Ce fils de l'étalon Marouane de Monlau, à deux tentatives unique-

- ment, mais il a démontré qu'il est un galopeur et accrocheur, reconduit toujours par son jockey habituel, il peut venir chambouler l'arrivée.
- 10. MOURDJANA EL MESK.** Elle a pour elle uniquement la monte du jour.
- 11. HAMAMAT EL MESK.** Elle vient de reprendre les courses après un repos de 4 mois, cette fois-ci son propriétaire entraî-

- neur CH. Aida cherchera la première marche du podium.
- 12. JAZMIYA.** C'est vrai qu'elle n'a pas beaucoup d'expérience, uniquement 3 sorties à son actif, et si on prend en considération sa dernière sortie, cette jeune femelle de 3 ans peut créer la surprise.
- 13. MANEL AL DJANOUB.** Au-dessous du lot.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

2. RAI HANE EL JANA - 11. HAMAMAT EL MESK - 4. GHAZALET SERSOU - 3. GOLNARA - 8. CHAMIZA

LES CHANCES

7. EL ZAEME DE DILMI - 9. DERBY DEUX

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORIZONTALEMENT
1 - Chien de mer - 2 - Prit des manières affectées pour plaire - Diapason - 3 - Anonyme - Embarcations légères - 4 - En vogue - Itou - 5 - Chemins - Romains - 6 - Plantation - 7 - Trimer - Vente aux enchères - 8 - Quarteron - Canine - 9 - Curée - Petite société - 10 - Garage - Conjonction - 11 - Tantale - Vaniteux - 12 - Forme d'être - Nains.

VERTICALEMENT
1 - Usage exclusif de l'expérience - Outil de dessinateur - 2 - Signe musical - Drame - En tenue - Avare - 3 - Déesse - Canal organique - 4 - Établissements sanitaires - 5 - De suite - Fin de participe - Signature - 6 - Voyage riche en aventures - Père de Jason - 7 - Pays asiatique - Formation politique - Lettres d'éboueur - 8 - Personnes très lentes - Samarium - 9 - Laize - Sociable - 10 - Importune - Tenaces.

Mots fléchés

Volontaire		Drame		Voisin de la morue		Baquet		Pierre de touche	
Inconvenances		Calcium		Terme de tennis		Plège		Double voyelle	
Tantale				Dressés					
Laize				En fin d'année					
		Sans chef						Préfixe	
Rejette		Ville allemande							
Gomme				Dans le fossé			Conjonction		
				Sélénium			Diplômes		
			Note			Pronom			Mot d'enfant
			Glossine			Poisson			
Objectif									
Serpents									
				Issues	Haute tension			Pays	
Formation militaire		De plus							Argile
		Iridium							
					Visibles				
					Hitlérien				
Anneaux						Capucin			
Pronom									
		Pendoir					Thallium		

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Dévotion outrée (9 lettres)

D	B	O	U	R	G	R	C	T	L	L	A	E	E	D	E	T	E
C	E	A	O	E	E	A	E	I	A	G	L	I	I	T	E	N	N
A	N	S	T	P	G	I	V	I	R	A	S	S	N	L	R	E	A
U	E	A	E	O	U	I	T	E	T	I	C	U	E	A	U	M	P
E	I	R	U	Q	D	P	S	I	O	R	J	E	I	I	T	I	I
N	E	L	B	E	U	S	V	T	E	E	T	N	R	T	A	T	G
B	E	T	U	N	I	I	R	T	N	E	N	I	E	R	I	N	N
A	R	N	R	F	S	U	L	E	G	T	A	A	S	A	N	E	A
N	T	I	U	C	O	E	R	I	O	I	R	R	I	P	I	S	R
Q	N	O	E	C	H	A	M	E	B	E	A	R	A	M	M	E	F
U	A	N	J	P	N	O	T	I	S	R	G	A	I	I	S	T	T
E	E	M	E	O	A	I	U	E	X	I	E	M	N	S	E	N	E
N	E	R	A	D	C	R	E	S	T	A	L	I	I	N	E	T	E
O	R	V	E	T	R	K	T	R	S	E	M	A	S	S	R	K	T
I	P	O	N	T	E	U	E	I	F	E	R	I	E	E	E	A	N
S	E	V	R	A	L	U	O	Y	E	G	O	R	N	R	R	R	E
I	E	C	A	G	U	F	R	G	N	N	P	I	A	E	I	T	R
V	X	U	E	L	I	U	H	E	H	T	O	G	O	R	T	S	O

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

AGRESSIF - AMATEUR - ANTRE - ARENE - ARRETE - BANQUE - BOURG - CAGOLE - COURTOISIE - DESEQUILIBRE - DISCRET - ENGRAISSER - ETAIN - ETIER - FRANGIPANE - FREIN - FUGACE - GARANT - GOURDE - HOUSSE - HUILEUX - IMPARTIAL - INERTE - JOCKEY - JUNTE - KART - LARVE - LIVIDE - MARRAINE - MAXIME - MINIATURE - NIAISERIE - NUPTIAL - OINT - ORVET - OSTROGOTH - PARTIE - PONT - PRESENT - QUIET - REALISER - RENTE - REPERE - ROSEE - SCENE - SENTIMENT - TENSION - TIRER - UNAU - URUBU - VISION - VITALE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Odontalgie - 2. Lule - Liens - 3. Erses - Os - 4. Épave - EP(épée) - 5. Angine - Mer - 6. Issus - TT(tétée) - 7. Mon - Étapes - 8. Opère - Roi - 9. UU - Saint - 10. Cesser - R.T.A - 11. Huées - Réer - 12. Esse - Masse.

VERTICALEMENT :

1. Oiseau-mouche - 2. Du - Pn - O.P - Eus - 3. Oléagineuses - 4. Nervis - Rusée - 5. Sensée - Es - 6. Ale - Eut - Sr - 7. Lise - Sara - Ra - 8. Gê - P.M - Poires - 9. Ino - Éteintes - 10. Essarts - Tare.

MOTS FLÉCHES

HORIZONTALEMENT :

Indécents - Divan - Gs - Déni - Tatou - Cassant - Aï - Est - Se - Aigre - le - Et - Dés - Notant - Icônes - Ti - Métrés - Air - Réel - Tira - Lésé - Aléas.

VERTICALEMENT :

Indécise - Ère - Dîna - Usités - Réviser - Crée - Ca - S.S - Noël - Tentations - An - Été - TL - AT(athée) - TT - Aïe ! - Ego - Sentira - Assujettiras.

MOTS MASQUÉS SOUBRETTE

Un arrêté de wilaya interdit l'exposition anarchique de marchandises sur la voie publique à Constantine

Le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, a signé un arrêté interdisant l'exposition anarchique de marchandises sur la voie publique, en dehors des locaux commerciaux et sans autorisation administrative, sur l'ensemble du territoire de la wilaya, indique un communiqué publié mercredi par les services de la wilaya. L'arrêté n 2053, modifiant l'arrêté n 35, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à lutter contre l'occupation et l'exploitation illégale des trottoirs et de la voie publique. Ce phénomène, amplifié par la prolifération des marchés informels et du commerce de rue, nuit à l'aspect esthétique de la ville, provoquant l'accumulation de déchets et était à l'origine de divers problèmes environnementaux et sanitaires. Selon la même source, ce nouvel arrêté a pour objectif d'organiser l'espace public et de protéger l'intérêt du consommateur. Il vise à mettre fin de manière définitive au commerce informel qui prolifère dans certains grands pôles urbains, en particulier aux alentours des mosquées, des établissements scolaires, des ponts, des stations de transport public et des axes principaux. L'arrêté stipule également l'interdiction totale de l'installation de marchés anarchiques ou de toute exposition de marchandises, sous quelque forme que ce soit, sur les trottoirs et la voie publique. Les services de la wilaya ont souligné que toute infraction aux dispositions de cet arrêté expose son auteur aux sanctions prévues par les lois et règlements en vigueur, appelant l'ensemble des concernés à s'y conformer afin de préserver l'ordre public et l'esthétique du cadre urbain.

Tizi-Ouzou : Ait Bouhini remporte le prix Rabah Aïssat du village le plus propre

Le village d'Aït Bouhini de la commune de Yakourène, à l'est de la wilaya de Tizi-Ouzou a remporté, jeudi, le premier prix de la 12e édition du Concours Rabah Aïssat du Village le plus propre, organisé par l'Assemblée Populaire de wilaya (APW). L'annonce a été faite lors d'une cérémonie festive tenue à la Maison de la culture Mouloud Mammeri, en présence des autorités locales, des citoyens et des participants. Le village d'Aït Bouhini remporte ainsi un prix d'une valeur de 6 millions de DA et est arrivé premier sur les 50 villages participant au concours. Le 2e lauréat est le village Aïfane à Iflissen, qui remporte un prix de 5 millions de DA, suivi en 3e position par Ait Maamar dans la commune de Ain Zaouia (4 millions de DA) et par le village Iguer Amrane à Aït Ziki (3 millions de DA). Le 5e lauréat de cette 12e édition est le village de Djemaa Saharidj dans la commune de Mekla (2,5 millions de DA), suivi par Tighilt à Mkira, en 6e position (2 millions de DA), puis par Taourirt El Hedjadj à Ath Yenni (1,5 million de DA), et en 8e place par le village Ifenaine relevant de la commune d'Aït Oumalou (1 million de DA). De



plus, le village d'Aït Lahcene d'Ath Yenni a été consacré lauréat du Super Concours Rabah Aïssat, une catégorie regroupant les anciens vainqueurs du concours et ayant mis en compétition cette année 33 villages. Dans son intervention, le président de l'APW, Sid Ali Youcef, a rendu un vibrant hommage à Rabah Aïssat, fondateur du concours, lâchement assassiné par un groupe terroriste le 12 octobre 2006, pour son humilité et sa modestie. Il a appelé à la reconnaissance des efforts de Rabah Aïssat en proposant de baptiser des infrastructures en son nom, ajoutant que le

concours qu'il a lancé est devenu "au-delà de la compétition, un symbole d'unité, de citoyenneté et de responsabilité collective". De son côté, le wali, Aboubakr Essedik Boucetta, a salué cette initiative "environnementale pionnière qui est devenue une tradition annuelle", rendant hommage à son fondateur. Il a insisté sur l'importance du concours, "dans l'éducation environnementale et le travail participatif, car il offre un espace pour l'enracinement d'une des valeurs de la société, à savoir, la "+Touiza+ (solidarité communautaire)". Le wali a souligné que cette dynamique

citoyenne, qui touche plus de 1.500 villages, avait "relancé l'économie locale" et mis en valeur le "patrimoine culturel et historique". Il a réaffirmé le soutien des pouvoirs publics aux initiatives citoyennes en faveur de l'environnement, insistant sur le lien intrinsèque entre l'écologie, la santé publique et le développement durable. Le président de la commission santé, hygiène et environnement de l'APW, Hachemi Radjef, a rappelé que les critères d'évaluation des candidats avaient été enrichis pour cette 12e édition, notamment avec l'introduction de l'éradication des décharges anarchiques et le recours aux énergies renouvelables. Il a souligné la nécessité d'une politique environnementale globale, incluant l'introduction de l'éducation environnementale dans les programmes scolaires et l'inscription "rapide" du projet de l'incinérateur des déchets "en tant que projet structurant". Il a rappelé que les sorties d'évaluation avaient eu lieu du 17 juin au 28 juillet 2025 et avaient permis de visiter 83 villages au total (50 participants et 33 inscrits d'office pour le super concours).

10 ans de prison ferme à l'encontre d'un individu pour avoir bloqué la voie publique et vandalisé des véhicules à Ouled Fayet (Alger)

Le tribunal de Chéraga près la Cour d'Alger a prononcé, mercredi, une peine de dix (10) ans de prison ferme à l'encontre d'un individu pour avoir bloqué la voie publique et vandalisé des véhicules de citoyens dans la commune d'Ouled Fayet (Alger), indique un communiqué du procureur de la République près le même tribunal. "Conformément aux dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Chéraga informe l'opinion publique qu'il a été saisi par les services de police judiciaire compétents, à la suite de la diffusion de plusieurs vidéos montrant un individu qui coupait la voie publique et vandalisait des voitures de citoyens près du rond-point de la cité universitaire d'Ouled Fayet 2 pour filles", précise la même source. Suite à quoi, "le parquet de la République a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire, qui a abouti à l'arrestation du suspect en question", le dénommé Adel Khamsia, né le 02/01/2000 à Bordj Bou Arreridj, célibataire, repris de justice et résidant à Ouled Fayet, selon le communiqué.

Un réseau criminel international impliqué dans le trafic de fausse monnaie en devises démantelé à Bordj Bou Arreridj

Les éléments de la brigade de sécurité et d'investigation de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj ont

démantelé un réseau criminel international, composé d'individus de nationalités africaines, spécialisé dans le trafic et la circulation de fausse monnaie en devises étrangères, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps constitué. Selon la même source, cette opération a été menée à la suite d'informations faisant état de l'existence d'un réseau organisé se livrant à la circulation et à la diffusion de devises falsifiées. L'intervention a permis la saisie de 36 billets contrefaits de 100 euros, ainsi que de matériels et outils

utilisés dans les opérations de falsification, notamment un coffre-fort en acier, une bouteille en verre contenant une substance hallucinogène et un téléphone portable. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures judiciaires requises, les suspects seront déférés devant les juridictions territorialement compétentes, a-t-on précisé.

Saisie de matériel de détection des métaux et vestiges sans autorisation et arrestation de 3 suspects à Mila

La brigade de police judiciaire de la sûreté de daïra de Tadjenanet (wilaya de Mila) a saisi des équipements sensibles utilisés pour la détection des métaux et vestiges sans autorisation et arrêté trois suspects, a indiqué mercredi un communiqué de la sûreté de wilaya. Selon le communiqué, l'affaire remonte au mois d'août lorsque les éléments de la brigade ont obtenu des informations relatives à la possession d'une personne de matériel et équipements sensibles de fouille et de recherche des vestiges et métaux. Après obtention d'une autorisation de perquisition du parquet compétent, le suspect a été arrêté suite à la découverte en son domicile d'un outil de fouille et ses accessoires, d'un détecteur de métaux, de pièces en pierre, de sculptures à valeur historique, d'un micro-portable, des appareils de télécommunication et des diverses lampes, selon la même source. L'intensification des renseignements a permis aux éléments de la brigade d'identifier et d'arrêter les deux complices du suspect, a-t-on indiqué. Au terme des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Chelghoum Laïd, a-t-on ajouté.

EXPRESS- HISTORIQUE

Les trois boucs (14)

Après avoir écouté la supplique du second bouc, le troll lui répondit en ces termes ...



MISE

AUX POINGS

« Une fierté immense d'avoir porté ce maillot pour la première fois. On repart avec deux victoires et une qualification pour la Coupe du monde. Une ambiance incroyable du début à la fin, merci à tous pour le soutien. Des émotions indescriptibles »

Luca Zidane, le néo-international algérien





Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 18 km/h
Humidité : 65 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 11 km/h
Humidité : 85 %

Dohr : 12h33
Assar : 15h41
Maghreb : 18h11
Îcha : 19h29

Dimanche 27 rabie
el thani 1447
Sobh : 05h33
Chourouk : 06h59

UNION EUROPÉENNE – MAROC

Haro sur le nouvel accord commercial

En Espagne, le nouvel accord commercial illégal entre l'Union européenne et le Maroc, signé le 3 octobre dernier et portant notamment sur les préférences tarifaires relatives aux produits originaires du Sahara occidental occupé, continue à être dénoncé.



Congrès espagnol

Ainsi, après la Coordination des organisations des agriculteurs et éleveurs espagnols (COAG), place au Congrès espagnol qui a, lui aussi, dénoncé ce honteux et scandaleux accord conclu pour contourner les arrêts de la Cour de justice de l'UE. En effet, le Congrès espagnol a, selon le quotidien El Debate, rejeté la récente modification de l'accord commercial entre l'UE et le Maroc, apportée par la Commis-

sion de l'UE, incluant les produits issus du Sahara occidental, en violation flagrante de l'arrêt de la Cour de justice européenne (CJUE) exigeant un consentement préalable du peuple sahraoui, selon un média espagnol. « La motion déposée par le parti Vox contre la modification de l'accord commercial entre l'UE et le Maroc pour inclure les territoires du Sahara occidental dans l'accord, a reçu le soutien du Congrès des députés qui rejette

la manœuvre de la Commission européenne pour contourner l'arrêt du 4 octobre 2024 de la CJUE qui a déclaré cette pratique illégale », a rapporté ce média espagnol.

Selon la même source, « le parti dirigé par Santiago Abascal a esquissé une stratégie pour garantir la survie de la campagne espagnole et, parmi les mesures demandées, a obtenu le soutien de la Chambre basse pour faire avancer une de ses

revendications clés, encadrée dans la défense des intérêts du secteur primaire et de la production nationale ». Vox a, en effet, « présenté son plan visant à mettre en œuvre des politiques visant à réduire la dépendance structurelle aux importations non européennes, à éliminer la concurrence déloyale, promouvoir la consommation de produits locaux et donner la priorité à la souveraineté alimentaire », a encore relevé la même source.

Commentant cette victoire, le parti a indiqué que « ce soutien parlementaire représente un succès pour Vox dans la défense des agriculteurs espagnols contre la concurrence déloyale et les manœuvres de Bruxelles et du Maroc pour saper la jurisprudence européenne et nuire au secteur primaire national ».

Il convient de rappeler que de nombreux eurodéputés et associations ont dénoncé le nouvel accord commercial UE-Maroc, estimant que les modifications apportées ont été décidées au mépris des décisions de la CJUE et à leur insu. Autrement dit, le deal maroco-européen est une nouvelle manœuvre dilatoire qui vise à continuer le pillage des richesses sahraouies.

F. Guellil

SAHARA OCCIDENTAL

Le Mouvement des Non-alignés réaffirme son soutien à l'autodétermination

Le Mouvement des Non-alignés, réuni les 15 et 16 octobre à Kampala, capitale de l'Ouganda, dans le cadre de 19e réunion ministérielle, a réaffirmé sa position traditionnelle et immuable en faveur du peuple du Sahara occidental dans son droit à l'autodétermination.

Selon la déclaration finale sanctionnant les travaux de la réunion ministérielle, le Mouvement des Non-alignés a affirmé son soutien continu aux efforts du Secrétaire général des Nations unies et de son Envoyé personnel au Sahara occidental visant à parvenir à une solution politique qui garantisse l'exercice, par le peuple sahraoui, de son droit à l'autodétermination, dans le cadre de démarches conformes aux principes et objectifs de la Charte des Nations unies et de la Résolution 1514 de l'Assemblée générale, portant « Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux ».

Le MNA a précisé que toutes les options disponibles pour le peuple sahraoui dans l'exercice de son droit à l'autodétermination restent valables, tant qu'elles sont conformes à la libre volonté qu'il exprime et aux principes clairs énoncés dans les résolutions de l'AG de l'ONU. Enfin, le Mouvement a souligné la responsabilité juridique de l'ONU en ce qui concerne la décolonisation du Sahara occidental pour permettre au peuple sahraoui de disposer de lui-même. Notamment, en parrainant le processus de négociation entre les deux parties en conflit, le royaume du Maroc et le Front Polisario, à savoir.

F. G.

LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE FIXE UN OBJECTIF :

« Zéro argent liquide dans les transactions à l'horizon 2028 »

La stratégie élaborée par le Comité national des paiements (CNP), installé l'année dernière, et visant notamment la bancarisation des transactions, permettra d'arriver à "des transactions sans argent liquide à l'horizon de 2028", a indiqué le Gouverneur de la Banque d'Algérie Salah Eddine Taleb. "Parmi les engagements au titre de la nouvelle loi monétaire et bancaire, l'engagement résolu d'accélérer la modernisation, la numérisation et la digitalisation du système bancaire national et ce notamment par la consécration d'un Comité National des Paiements qui a tracé la stratégie nationale permettant d'arriver à des transactions sans argent liquide à l'horizon de 2028", a-t-il précisé dans une interview accordée à l'APS (voir l'intégral sur www.aps.dz). M. Taleb S'exprimait en marge de sa participation aux assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale qui se tiennent actuellement à Washington. Prévu par la loi monétaire et bancaire et présidé par le Gouverneur de la Banque d'Algérie, le CNP comprend notamment des représentants de la Banque d'Algérie, d'Algérie Poste, de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), de la Gendarmerie nationale (GN), ainsi que de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF) et deux experts dans le domaine des finances. Outre l'élaboration de la stratégie nationale de développement des moyens de paiements scripturaux, cette instance est chargée de l'observation du développement de l'usage et de la diffusion des moyens de paiement scripturaux, de l'observation de l'usage des moyens de paiement internationaux en Algérie, du suivi de

l'innovation dans le domaine des moyens de paiement scripturaux (chèques, transferts, moyens d'e-paiement), rappelle-t-on. Le Gouverneur de la BA a souligné aussi que la promulgation en 2023 de la loi monétaire et bancaire a constitué le socle des réformes économiques et monétaires mises en œuvre actuellement en Algérie et qui représente "une adaptation de l'arsenal juridique et réglementaire en vue de répondre aux mutations économiques et monétaire profondes". "La nouvelle loi monétaire et bancaire s'est inscrite dans le cadre des réformes économiques et monétaires dans lesquelles les pouvoirs publics se sont pleinement engagés et constitue une adaptation de l'arsenal juridique et réglementaire en vue de répondre aux mutations économiques et monétaire profondes ainsi que les enjeux techniques et technologiques à même de mettre les jalons pour assurer la mutation ordonnée et sécurisée des systèmes bancaires vers les nouvelles technologies et l'innovation d'une manière générale", affirme le Gouverneur de la Banque centrale. En termes de digitalisation, a-t-il noté, la loi prévoit "l'introduction de l'autorisation à de nouveaux acteurs à intégrer le système de paiement national à savoir les prestataires de services de paiement PSP (Payment Services Providers), les banques digitales, les banques islamiques et les banques d'affaires, sans oublier l'introduction de la notion de Monnaie Numérique de Banque Centrale". Plusieurs autres textes réglementaires ont été promulgués dans le cadre de cette même démarche visant à promouvoir la digitalisation des moyens de paiement, rappelle M. Taleb citant le texte fixant les conditions d'autorisation de constitution, d'agrément et

d'exercice d'activités des prestataires de services de paiement apportant les principes généraux en termes de constitution et d'agrément, le texte définissant les règles régissant l'activité et le fonctionnement des PSP, les conditions d'autorisation de constitution et d'agrément des prestataires de services de paiement, le texte relatif aux conditions spécifiques de constitution d'agrément et d'activités de banque digitale ainsi qu'un règlement relatif aux conditions spécifiques d'autorisation de constitution, d'agrément et d'exercice d'activités de banque digitale. Insistant sur les efforts de la

Banque d'Algérie afin "d'adapter ses capacités humaines et technologiques en vue de mettre en place un dispositif de surveillance et de gestion du risque à même de répondre aux mutations que subit le secteur afin d'accompagner l'activité des nouveaux acteurs", le Gouverneur a souligné que tout "cet arsenal juridique dont la conception, l'élaboration et l'adoption se sont faits à un rythme soutenu sont autant d'outils pour l'émergence d'une banque qui se transforme, en phase avec les besoins des citoyens ainsi que les évolutions technologiques".

R. E. /APS

SOUS-RIRE

Match amical : le Japon signe une victoire historique face au Brésil

